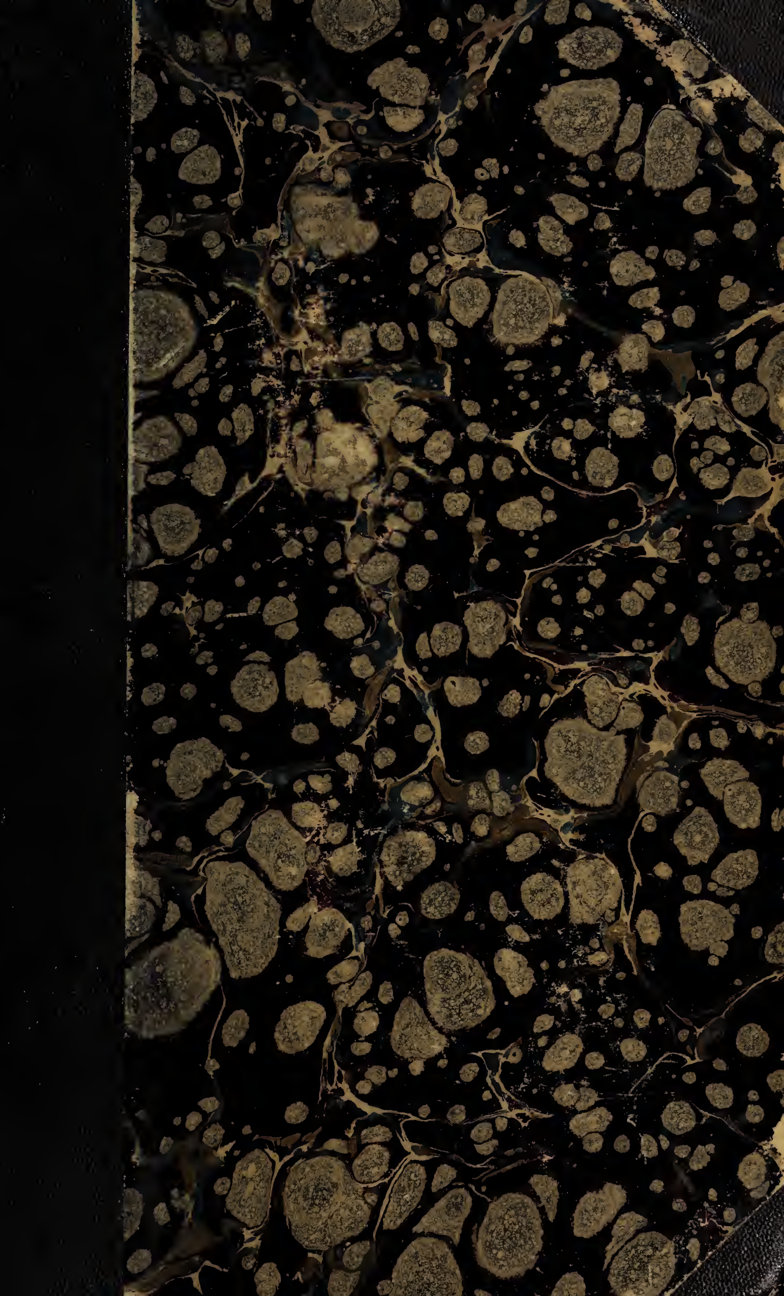


LA

POÉSIE DU MOYEN AGE

DEUXIÈME SÉRIE

A LA MÊME LIBRAIRIE

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 657-94.

LA

POÉSIE DU MOYEN AGE

LEÇONS ET LECTURES

PAR

GASTON PARIS
Membre de l'Institut

DEUXIÈME SÉRIE

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU XIIe SIÈCLE
L'ESPRIT NORMAND EN ANGLETERRE
LES CONTES ORIENTAUX DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU MOYEN AGE
LA LÉGENDE DU MARI AUX DEUX FEMMES
LA PARABOLE DES TROIS ANNEAUX — SIGER DE BRABANT
LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU XIVe SIÈCLE
LA POÉSIE FRANÇAISE AU XVe SIÈCLE

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1895

PRÉFACE

En publiant, il y a dix ans, une première série de mes *Leçons et Lectures* sur la poésie du moyen âge, je disais : « Si ce petit volume rencontre un accueil favorable, il me sera facile d'en donner prochainement un autre, composé de morceaux analogues et se rattachant de près au premier. » Mon volume a été réimprimé dès 1888, et jusqu'ici je n'ai pas trouvé le temps de lui donner le compagnon annoncé. Voici qu'une troisième édition est devenue nécessaire, et c'est ce qui m'a décidé à rouvrir mes cartons et à publier cette seconde série.

Elle comprend, comme la première, des leçons d'ouverture au Collège de France et des lectures académiques, plus une conférence donnée dans une Société d'études historiques.

C'est en effet dans de pareilles occurrences, quand il a un programme un peu étendu à exposer, ou quand il s'adresse à un public plus large et plus mélangé que son auditoire accoutumé, qu'un philologue se laisse aller à se détourner un moment de son occupation favorite, la recherche des faits nouveaux ou des combinaisons nouvelles, qu'un professeur se départ de son devoir le plus constant, l'enseignement des méthodes et de leur application par l'exemple, et qu'il se délasse de ses travaux habituels en présentant quelques résultats ou quelques anticipations de nature à intéresser des esprits curieux et ouverts, mais non spécialisés. L'inconvénient de cette forme de communication est qu'elle a peut-être toujours, quelque simplicité qu'on s'efforce de garder, un certain tour ou au moins une certaine apparence oratoire, et qu'elle exclut des développements ou des preuves qui importuneraient des auditeurs, mais pourraient ne pas déplaire à des lecteurs. Je ne méconnais pas ces défauts du genre; seulement il me serait difficile, si la nécessité de ce genre même ne m'y contraignait pas, de ne pas tomber aussitôt dans le vice opposé, c'est-à-dire de ne pas développer et prouver mes dires d'une façon

appropriée à des lecteurs spéciaux, mais excessive pour les autres. Et puisque le public a bien voulu lire mon premier volume, je ne me fais pas scrupule de lui en offrir un second à peu près pareil. J'aurais pu le donner, presque entièrement, en même temps que le premier. En effet, des huit morceaux qu'il contient, deux seulement, *La légende du mari aux deux femmes* (1887) et *La poésie au* XVe *siècle* (décembre 1885), sont postérieurs à la publication de la première série; les autres sont de 1871, 1874, 1875, 1878, 1881 et 1884. Depuis 1885 je n'ai plus fait au Collège de France de leçons d'ouverture dans le genre des précédentes, et depuis 1887 je n'ai plus fait de lectures aux séances publiques académiques ni de conférences (sauf une pour laquelle je n'ai que des notes). Si je veux donner une troisième série de ces *Leçons et Lectures*, il me faudra me remettre à l'œuvre : je n'ai presque plus rien dans mes tiroirs. Cette troisième série n'est donc pas menaçante.

Si j'ai laissé de côté, dans la première, les six morceaux que j'avais tout prêts et que je publie dans celle-ci, c'était en partie pour ne pas trop grossir un volume sur le succès duquel je

n'étais pas rassuré, en partie parce qu'ils venaient d'être imprimés à part et n'étaient pas encore épuisés : c'est le cas pour *Les contes orientaux dans la littérature française du moyen âge* et pour *La parabole des trois anneaux* [1]. Des quatre morceaux restants, trois étaient inédits jusqu'à ce jour, *La littérature française au* XIIe *siècle*, *L'esprit normand en Angleterre* [2], *La littérature française au* XIVe *siècle*; le quatrième, *Siger de Brabant*, n'avait paru que dans les publications de l'Institut. Il en était de même pour l'un des deux morceaux composés depuis 1885, *La légende du mari aux deux femmes*; l'autre, *La poésie au* XVe *siècle*, avait été inséré dans un recueil aujourd'hui disparu [3]. Toutes ces leçons ou lectures ont été, comme celles de la première série, reproduites telles qu'elles avaient été prononcées. Il n'y a que deux exceptions, concernant *La littérature au* XIIe *siècle*, où j'ai dû faire quelques additions et rectifications, et *Les contes orientaux*, dont j'ai modifié un pas-

1. Le premier de ces morceaux a paru dans la *Revue politique et littéraire*; le second dans la *Revue des Études juives*; tous deux avaient été tirés à part et ainsi publiés.

2. Il vient d'être inséré dans le numéro du 1er février de *La vie contemporaine*.

3. *Le monde poétique* (1886).

sage : j'ai rendu compte de ces changements dans les notes jointes au volume.

En relisant ces huit morceaux, écrits à des intervalles de temps assez éloignés et dans des occasions différentes, je trouve que presque tous ont un caractère commun qu'il ne me paraît pas sans intérêt de relever. Dans l'un (*Les contes orientaux*) nous voyons que le genre le plus familier, le plus national en apparence, et certainement, dans sa forme et son exécution, le plus français du moyen âge, le genre des fableaux, a ses racines premières bien loin du temps et du lieu où il a fleuri, qu'il nous est venu de l'Asie, de l'Inde probablement, en passant d'ordinaire par Byzance. Un autre, *Le mari aux deux femmes*, nous montre une légende encore aujourd'hui populaire en Allemagne, qui se retrouve en Hainau d'une part et en Bretagne de l'autre, et qui n'est pas sans une lointaine analogie avec des contes répandus dans toute l'Asie. La parabole des trois anneaux est une fiction juive, née sans doute en Espagne, qui se transporte en France et en Italie et trouve entre les mains d'un poète allemand sa forme la plus haute et la plus riche. Le Brabançon Siger

vient enseigner à Paris et doit l'immortalité à des vers de Dante. L'esprit que les Normands, fils de Danois, portent en Angleterre, est l'esprit français, et cet esprit pénètre peu à peu le génie insulaire et le féconde pour l'enfantement de la littérature anglaise moderne. La leçon sur *La littérature au* XIIe *siècle* nous montre la poésie française s'imposant à l'Europe entière, conquérant l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, et jusqu'à la Norvège, et partout suscitant une poésie à son image; mais cette poésie elle-même, quand on l'étudie dans sa formation, n'est pas, il s'en faut, tout entière indigène et spontanée : sans parler de ses origines latines, ni du christianisme, qui n'est pas né en Gaule, elle a des sources germaniques, et celtiques, et provençales. Ainsi, quand nous remontons aux temps les plus reculés de notre vie littéraire, nous y trouvons, au lieu d'un développement isolé, une extraordinaire abondance de germes étrangers de toute provenance, adoptés, assimilés, transformés, et c'est grâce à cette large pénétration de tous les éléments ambiants dans sa circulation intime que cette vie déploie une sève assez puissante et assez généreuse pour féconder toute l'Europe autour

d'elle. Quand la France ne puise plus à des sources étrangères pour enrichir et renouveler sa poésie, elle produit la pauvre poésie du XIVe siècle et la poésie vieillotte et étriquée (malgré le génie original de Villon) du XVe siècle, et elle n'exerce plus aucune action sur les nations voisines. Pour reprendre sa force intérieure et son influence extérieure, il lui faudra se retremper dans l'antiquité et l'Italie au XVIe siècle, dans l'Espagne au XVIIe, dans l'Angleterre et l'Allemagne aux XVIIIe et XIXe : quoi d'étonnant à ce qu'aujourd'hui elle ne s'obstine pas, comme on le lui conseille, à se boucher les oreilles et à se bander les yeux pour ne rien entendre et voir de ce qui se fait au delà de ses frontières?... On racontait au moyen âge une parabole que Luther aimait à répéter, et que Gœthe a mise en vers. Un pèlerin revint après beaucoup d'années dans une abbaye où il avait été accueilli jadis et dont il se rappelait la prospérité : il la trouva pauvre et chétive. Il demanda la cause de cette différence à un vieux moine, témoin du temps passé : « C'est, lui dit le vieillard, que nous devions notre richesse et notre réputation à deux frères que nous avions accueillis dès le premier jour :

l'un s'appelait *Date*, et l'autre *Dabitur vobis*. Nous avons pris le premier en grippe et nous l'avons chassé; mais l'autre l'a bientôt suivi. Nous n'avons plus fait d'aumônes, et nous ne recevons plus de libéralités. » C'est un peu autrement qu'il faudrait formuler la loi qui domine le développement et l'action réciproque des littératures modernes : Aimez, et on vous aimera; ouvrez-vous, et on s'ouvrira à vous; en un mot, comme le démontre si magnifiquement Panurge : Empruntez pour qu'on vous emprunte. Qui ne veut être débiteur, dans ce commerce d'idées, de sujets et de formes, ne sera pas créancier. On démontre, non sans quelque exagération, que les littératures étrangères que nous admirons doivent beaucoup à la nôtre; mais la nôtre devait à d'autres, et on peut dire des littératures modernes ce que les beaux vers de Musset disent des étoiles voyageuses : chacune d'elles s'est éveillée sous l'inspiration et par l'amour d'une poésie déjà brillante au ciel, et elle a essayé de la suivre :

Elle s'est élancée au sein des nuits profondes;
Mais une autre l'aimait elle-même, et les mondes
Se sont mis en voyage autour du firmament.

Si je me suis arrêté ici à faire ressortir en

quelques mots cette vérité qui se dégage, sans que j'y aie songé, des morceaux réunis dans ce volume, c'est qu'elle est peut-être assez imprévue en ce qui concerne le moyen âge. On se figure volontiers que la poésie française de cette époque est toute nationale; on l'en admire et on l'en félicite, et on gémit sur la Renaissance qui a troublé par un afflux étranger la pure source du génie français. Il est bon de constater que dès les plus anciens temps ce génie, d'ailleurs si composite lui-même, a subi des influences étrangères et adopté des éléments étrangers. Ce par quoi il mérite d'être loué, dans les bons siècles du moyen âge comme dans les belles périodes de l'époque qui a suivi, c'est l'originalité persistante qu'il a gardée malgré toutes ces influences, c'est la force vitale avec laquelle il a assimilé tous ces éléments. La Renaissance, à son début, a su moins activement réagir : elle s'est trop laissée dominer par ce qu'elle admirait : elle a produit en français une poésie grecque, latine, italienne, forcément inférieure aux vraies, et qui n'était pas viable ; mais le XVIIe siècle a pris sa revanche et est redevenu tout français sans renier les heureux croisements qui avaient donné à

sa constitution plus de souplesse, à son regard plus d'horizon, à sa main plus d'habileté. Voilà la morale que nous enseigne l'histoire littéraire et que ne changeront pas des accès passagers de mauvaise humeur, d'incuriosité ou de nonchalance. S'enfermer dans ses frontières, surtout à une époque intellectuellement aussi vivante et féconde que la nôtre, c'est pour une littérature se condamner à se rabougrir et à s'étioler. Subir l'influence des littératures étrangères jusqu'au pastiche ou à l'imitation mécanique, c'est trahir sa faiblesse congéniale ou sa décadence imminente. Mais c'est prouver sa jeunesse et force vitale, c'est s'assurer un avenir de renouvellement et d'action au dehors, que de connaître et de comprendre tout ce qui se fait de grand, de beau, de neuf en dehors de ses frontières, de s'en servir sans l'imiter, de l'assimiler, de le transformer suivant sa nature propre, de conserver sa personnalité en l'élargissant, et d'être ainsi toujours la même et toujours changeante, toujours nationale et toujours européenne. C'est ce que la littérature française du moyen âge, dont je n'exagère nullement les mérites ni ne méconnais les faiblesses, a été au milieu de l'Europe : grâce à la large hospi-

talité qu'elle pratiquait, elle a exercé une non moins large influence. « La chevalerie et la *clergie*, dit un poète allemand du XIII[e] siècle, ont d'abord fleuri en Grèce ; puis elles sont venues à Rome, et de là en France, où elles règnent maintenant, de concert avec la joie, la courtoisie et l'amour, et par l'enseignement des Français maint pays s'est beaucoup amélioré. » Je souhaite vivement qu'au XX[e] siècle on nous rende un pareil témoignage ; je crois que pour arriver à le mériter il faut non pas nous restreindre à notre production et nous entourer de clôtures volontaires, mais accueillir de toutes parts les matières premières et les transformer par notre pensée, notre goût et notre travail : le monde intellectuel est le monde du libre-échange, et plus on importe plus on a de chances d'exporter.

Paris, 1[er] mars 1895.

LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE
AU DOUZIÈME SIÈCLE [1]

Messieurs,

Le XIIe siècle, en le commençant à l'avènement de Louis VI (1108) et en le prolongeant jusqu'à la fin du règne de Philippe II (1223), peut être regardé comme l'époque classique de la littérature française au moyen âge. Les âges précédents en sont pour ainsi dire la période héroïque, la préparation féconde et un peu confuse ; au XIIe siècle seulement, quand la nationalité française est constituée d'une façon définitive, quand la royauté s'est solidement assise et couronne l'édifice féodal encore intact, quand une existence historique suffisamment prolongée a donné à nos différentes provinces, au sein de la grande patrie, leur forme et leur carac-

1. Leçon d'ouverture faite au Collège de France, le 7 décembre 1871.

tère propre, la langue vulgaire, désormais assez éloignée du latin pour ne plus paraître un simple patois, ose se produire à côté de la langue de l'Église non seulement dans les chants traditionnels où elle a trouvé, dès l'époque précédente, des accents si vigoureux et si puissants, mais dans des œuvres travaillées, confiées par leurs auteurs au parchemin comme les compositions latines des clercs, et qui méritent réellement le nom de littéraires. Le souci de la forme, de la correction, du style, étranger aux chanteurs populaires des anciennes épopées nationales, apparaît bientôt dans ces œuvres destinées à une société qui commence à se raffiner et qui, dans les loisirs que lui fait une vie moins turbulente, recherche les plaisirs de l'esprit et ne se contente plus, dans un poème, de l'intérêt du sujet, de la force des passions ou de l'originalité des caractères. La vieille poésie nationale, image de la féodalité des xe et xie siècles, ne suffit plus aux chevaliers et aux dames réunis dans les fêtes brillantes. Une autre poésie, inintelligible ou froide pour les classes populaires, surgit à l'usage de l'aristocratie, souvent même sous ses mains, et pour la première fois, à côté de la grande distinction des clercs et des laïques, s'accuse la distinction entre ceux qui participent à la culture de la haute société et ceux qui en sont exclus, ou, pour parler comme alors, entre les

courtois et les *vilains*. Cette distinction devait aller en grandissant et creuser peu à peu un abîme entre les diverses parties de la nation; elle devait avoir pour dernier résultat dans le peuple la grossièreté et l'absence de toute jouissance poétique, dans les hautes classes le mauvais goût, la convention et trop souvent la corruption; elle devait notamment introduire dans la littérature ces raffinements puérils, ces recherches excessives de forme, qui, jointes à une désolante pauvreté de fond, caractérisent un trop grand nombre des œuvres des siècles suivants. Au XIIe siècle, ces dangers étaient éloignés encore : la langue des poètes courtois, puisée tout fraîchement à la grande source populaire, devait seulement à leurs soins une clarté, une pureté, une élégance inconnues jusqu'à eux; la préoccupation de la forme n'avait pas eu le temps de dégénérer en manière, et la poésie nationale était encore trop près de sa plus grande splendeur pour être devenue étrangère à l'aristocratie qui l'avait vue naître. D'autre part l'instruction plus grande des poètes, leur contact fréquent avec les clercs, dépositaires des traditions antiques, les relations internationales devenues beaucoup plus faciles, le calme relatif où le siècle s'écoula, accrurent et élargirent les idées en circulation, et la littérature vulgaire s'enrichit de productions nouvelles et diverses, et devint un

puissant véhicule pour la culture et l'instruction générale. A côté de la poésie destinée à l'amusement apparaît une série d'œuvres sérieuses, pour la plupart traduites du latin, qui ont pour but de répandre les connaissances jusque-là réservées aux clercs dans le cercle de ceux qui ne parlent que la « langue laïque ». Ce qui domine dans ces compositions, c'est l'histoire : les volumineux ouvrages où des auteurs de ce siècle ont mis en rimes françaises des annales plus ou moins authentiques attestent, chez les princes, les seigneurs, les nobles dames qui les leur commandaient, le plus louable désir de connaître le passé de leur pays ou même l'histoire de l'antiquité. Il est inutile de dire que la critique, absente le plus souvent des sources où puisaient nos rimeurs, leur est également inconnue; il n'est pas besoin non plus d'insister sur ce point que leurs autres ouvrages de vulgarisation scientifique restent en deçà plutôt qu'ils ne vont au delà des connaissances moyennes répandues alors chez les clercs. Ces œuvres, qui gardent pour nous peu d'attrait, n'en ont pas moins un intérêt considérable comme preuves du mouvement intellectuel de cette époque; mais elles ne peuvent se comparer comme valeur aux poèmes du même temps où sont racontés des événements contemporains et qui sont ainsi pour l'histoire des sources de première main. Les travaux de ce

genre, poursuivis, jusqu'à la fin de notre période, presque exclusivement en vers, par suite des habitudes antérieures, marquent d'une façon sensible le nouveau caractère de l'époque. Il en est de même de l'avènement de la prose : elle apparaît d'abord dans des traductions de parties des Livres saints, où le respect du texte, le besoin de le serrer de près et la difficulté de le comprendre amènent à interpréter littéralement chaque mot latin par un mot français, jusqu'au jour où ces sortes de gloses intralinéaires se détachent du texte et deviennent de véritables versions en prose, bientôt suivies de traductions de plus en plus libres. Accoutumés ainsi à ne plus employer uniquement la forme rimée, les écrivains français se hasardent à traduire en prose d'autres ouvrages théologiques, des livres de morale, des sermons, puis des chroniques, comme celles que faisait réunir Baudouin de Flandre en 1200, ou des romans historiques, comme celui de Turpin. Enfin leur langue, si l'on peut ainsi parler, se délie de plus en plus : dès 1190, Ernoul écrit le récit des événements qui amenèrent la chute du royaume de Jérusalem, et bientôt on voit les héros de la quatrième croisade, Joffroi de Villehardouin, Robert de Clari, dicter eux-mêmes, dans cette prose française qui n'a jamais été mieux parlée, le récit de leurs exploits et des grands événements auxquels ils ont pris part.

Bientôt après on commence à composer ces longs romans de la Table Ronde qui devaient jouer un rôle si important dans l'histoire de la littérature moderne.

J'ai insisté, messieurs, sur les deux faits qui donnent à la littérature française au XIIe siècle un de ses aspects frappants : l'introduction dans le domaine de la langue vulgaire de l'élément sérieux, instructif et didactique, et la création de la prose. Cet aspect est celui par lequel elle mérite particulièrement le nom de littérature, que nous n'avons pas voulu donner à la poésie des siècles précédents. D'autres faits mettraient en lumière le second aspect de cette littérature, celui de littérature « courtoise » ; je me bornerai à mentionner rapidement la protection accordée aux poètes par les princes et les seigneurs, l'importance attachée dans les œuvres les plus saillantes aux relations, aux usages, aux conventions de la société, le rôle tout nouveau des femmes dans la poésie, et la manière, éminemment caractéristique, de comprendre l'amour qui y est représentée ; j'y joindrai la naissance de la poésie lyrique destinée à l'expression de sentiments personnels, qui, non plus seulement encouragée mais cultivée par les seigneurs eux-mêmes, est alors essentiellement une poésie de société. Mais si je voulais caractériser d'une manière quelque peu exacte la littérature de cette époque,

je dépasserais de beaucoup les bornes d'une leçon d'ouverture, et je m'exposerais en outre à vous donner des idées fausses, car, à côté de la littérature qui est propre au XIIe siècle et qui présente les traits que j'aurais à mettre en relief, il a existé, à cette époque féconde, une activité dirigée en bien des sens, offrant des aspects très divers, que je risquerais d'oublier ou de trop laisser dans l'ombre L'épopée nationale, par exemple, bien que son véritable épanouissement appartienne à l'âge antérieur, fut loin de disparaître dans celui-ci, auquel remonte la forme de presque tous les monuments qui nous en sont parvenus. Non seulement elle continuait à charmer les auditoires bourgeois et chevaleresques, mais sa vitalité était telle, que la poésie courtoise s'en emparait pour la renouveler et traiter à sa manière les sujets qu'elle lui fournissait. J'ai parlé des bourgeois : le XIIe siècle fut l'époque où ils prirent conscience de leur force et se firent une place imprévue dans la société féodale; comment cette nouvelle classe sociale, qui eut aussi des loisirs, n'aurait-elle pas suscité une littérature sensiblement différente de celle des cours? Enfin, si j'insistais trop sur le côté élégant, aristocratique et conventionnel de la littérature d'alors, si j'y montrais surtout le passe-temps ou l'occupation d'une société polie, aimable et de mœurs souvent peu sévères, ne méconnaîtrais-je pas la grande

importance de la littérature religieuse, et la masse des productions, destinées à toutes les couches sociales, qui ont pour objet d'exposer les mystères du christianisme, d'en répandre la morale, d'en raconter les légendes?... Qu'il me suffise donc d'avoir, par des traits sommaires, indiqué quelques-uns des points de vue auxquels la suite de ce cours nous fera le plus habituellement nous placer. Le tableau de la littérature française au XIIe siècle est trop vaste et trop complexe pour que je puisse aujourd'hui vous en présenter même une esquisse compréhensible; ce que je vais essayer d'abord, c'est de vous en faire connaître le cadre. Je voudrais tracer aujourd'hui devant vous, si on peut employer cette expression, la géographie littéraire du XIIe siècle.

Nous avons vu, dans un des cours précédents, que le domaine propre de la poésie carolingienne avait été le nord de la France, l'Ile-de-France, l'Orléanais, l'Anjou, le Maine, la Champagne, le Vermandois, la Picardie. Le royaume de Charles le Chauve, sur lequel les Capétiens continuaient de régner, était bien plus étendu, puisqu'il comprenait toute la France actuelle jusqu'à la ligne formée par la Meuse, la Saône et le Rhône. Mais cette grande contrée, qui avait ainsi dès lors son unité idéale, et qui se désignait sous le nom col-

lectif de France, était loin d'avoir réalisé son unité matérielle et morale. Tout ce qui se trouvait au sud de la Loire appartenait en réalité à une autre civilisation, où l'élément germanique avait moins profondément pénétré, et où la langue était restée plus voisine du latin. Rattachées à la couronne par le lien vague du vasselage (la rive gauche du Rhône relevait même de l'Empire), les provinces méridionales vivaient de leur vie propre, sous la domination de quelques princes à peu près indépendants, et développèrent une littérature à elles, qui eut d'ailleurs avec celle du Nord, vers le milieu de la période qui nous occupe, des relations multipliées.

Mais la littérature, comme la langue française, appartient à la France du nord. Encore faut-il retrancher de son domaine la Bretagne devenue celtique. Mais, d'autre part, ce domaine dépassait en plusieurs points les limites matérielles du royaume. Entre la Meuse, la Saône et le Rhône d'un côté, le Rhin et les Alpes de l'autre, les petits-fils de Charlemagne avaient essayé de fonder un royaume, la Lotharingie, qui, mi-partie de roman et de tudesque, devait servir à la fois d'intermédiaire et de barrière entre la France et l'Allemagne, entre les deux grandes nationalités issues de l'empire carolingien. Cette conception aurait peut-être réussi si la dynastie de Lothaire avait eu plus de

bonheur et de durée : l'Europe aurait pris alors une autre face. Mais quand le trône de Lotharingie vint à vaquer, il arriva naturellement que la possession de cette magnifique bande de territoire fut disputée entre les Carolingiens de France et ceux de Germanie. Cette lutte, commencée il y a neuf siècles, on peut dire qu'elle dure encore, et elle vient de dérouler sous nos yeux un de ses plus terribles épisodes. Sur deux points de l'ancienne Lotharingie, en Belgique et en Suisse, ont fini par se constituer deux États conçus à peu près sur le modèle du royaume de Lothaire, mélangés d'éléments romans et germaniques et protégés d'habitude par l'un des deux empires voisins contre les envahissements de l'autre. Les provinces méridionales de la zone intermédiaire, le Dauphiné, la Provence et la Savoie, se sont unies, comme il était naturel et logique, à la nation française de laquelle tout les rapprochait; au nord la France était arrivée, vers la fin du moyen âge, à entrer en possession d'une bonne partie des pays où se parlait sa langue. Mais, avant ces heureuses annexions, la France morale, si l'on peut ainsi dire, dépassait de beaucoup nos frontières politiques : non seulement la Flandre, pays sujet du roi de France, mais le Hainau, le Brabant, la Lorraine, terres d'Empire, se rattachaient, par leur civilisation comme par leur langue, aux provinces plus occidentales

et ne restèrent pas étrangers à la formation de notre littérature.

« La vraie France, disais-je il y a deux ans en parlant de la poésie carolingienne, celle qui a donné naissance à la littérature du moyen âge, c'est à vrai dire l'ancienne Neustrie, entre la Loire et l'Escaut, plus le nord de la Bourgogne et la partie romane de l'Austrasie. C'est là que, la langue étant à peu près pareille et la civilisation uniforme, l'une s'exprima par l'autre dans la poésie. » Le berceau de la vieille poésie fut aussi celui de la littérature plus récente ; seulement, à l'époque où nous sommes arrivés, les anciennes dénominations avaient disparu, et de nouvelles conditions s'étaient produites. Vers le commencement du XIIe siècle, au moment où la littérature dont je vous entretiendrai cette année donne ses premiers signes de vie, voici quel était l'aspect offert par cette région.

Au centre se trouvait le domaine royal, la France proprement dite, qui comprenait alors l'Ile-de-France, l'Orléanais et une grande partie du pays appelé plus tard Picardie, avec le Pontieu, qui lui donnait un débouché sur la mer. La partie méridionale de ce domaine est le berceau du français proprement dit, du dialecte qui, dès le XIIe siècle, était regardé comme la langue littéraire, et qui est devenu la langue de tout le pays soumis

à la suzeraineté des rois. Il avait cependant un rival dans le picard, parlé au nord de ce même domaine et qui ne différait d'ailleurs du français, au début du XIIe siècle, que par certaines particularités peu importantes. Dans la période qui nous intéresse, le trône de France fut occupé par trois rois, Louis VI, Louis VII et Philippe II, dont le premier et le troisième peuvent être regardés comme les véritables fondateurs de l'État français. Louis le Gros, à son avènement en 1108, reçut de son père, l'indolent Philippe Ier, un pouvoir plus nominal que réel, mais auquel il sut vite, par son énergie, sa prudence, la modération avec laquelle il concevait ses desseins et la persévérance avec laquelle il les poursuivait, rendre une efficacité et un prestige inconnus depuis l'époque carolingienne. Avec l'aide de son ministre Suger, il arriva à réduire aux moindres dimensions possibles l'indépendance des seigneurs féodaux de ses domaines, abattant impitoyablement toutes les résistances, prenant les châteaux fortifiés, détruisant les forêts, et forçant les fils des turbulents barons du XIe siècle à observer la paix et la justice. Il fit ce dur métier sans relâche pendant vingt-cinq ans, et fonda cette alliance de la royauté avec le peuple qui devait dominer toute l'histoire de France. Son fils n'avait pas les talents de son père; il manquait surtout de cette volonté de fer, de

cette indomptable ténacité, qui avaient fait de Louis VI la terreur des vassaux rebelles; mais, appuyé sur le sage ministre que son père lui avait légué, il marcha dans la même voie que lui, et les quarante-trois années de son règne comptent certainement parmi les plus heureuses qu'ait vues la vieille France. Enfin l'œuvre de Louis le Gros fut reprise avec plus de hardiesse et de succès par son petit-fils Philippe, qui mit le sceau à la constitution définitive de la France en reprenant une grande partie des provinces qui dépendaient du roi d'Angleterre et en défendant victorieusement la France à Bouvines contre la coalition des ennemis qu'elle avait de tous côtés. Ces trois rois s'occupèrent peu des lettres, et surtout des lettres françaises. Louis VI ne trouvait guère le temps, au milieu de ses batailleries perpétuelles, de prêter l'oreille aux chansons de geste ou aux longues histoires des trouveurs. Louis VII eut plus de loisirs, et nous le voyons se montrer indulgent pour la verve souvent effrontée du chansonnier Galeran d'Effri; mais il ne semble pas avoir aimé particulièrement la poésie. Sous son règne brillèrent les trouveurs les plus célèbres du XIIe siècle, et aucun d'eux ne lui a dédié une de ses œuvres, tandis que nous les verrons porter leurs hommages dans des cours subalternes. De ses trois femmes, la première, Aliénor de Guyenne, avait le goût le

plus vif pour tous les plaisirs et aussi pour ceux de l'esprit; elle le transmit à ses filles, les comtesses de Champagne et de Blois, mais elle ne put le développer longtemps à la cour de France, et d'ailleurs sa conduite n'aurait pas été de nature à inspirer à son mari beaucoup de penchant vers ce genre de divertissements. La troisième femme de Louis le Jeune, Aélis de Champagne, la mère de Philippe II, paraît avoir aimé les beaux vers; au moins la voyons-nous, dans une pièce célèbre de Conon de Béthune, critiquer la correction d'une chanson lue devant elle avec une vivacité qui indique un goût exercé. Philippe ne semble pas avoir hérité de ces dispositions. Son long règne, fertile en écrivains de talent, ne nous les montre guère en relations avec lui (une traduction rimée, d'ailleurs fort médiocre, d'un ouvrage mal attribué à Sénèque lui est cependant dédiée), et ses historiens, imbus surtout de l'esprit ecclésiastique et mus par la rivalité qui existait naturellement entre les latinistes et les *romanceurs*, lui adressent de grands éloges pour avoir chassé de sa cour les jongleurs qui en avaient fait jusque-là le divertissement. Ces rois étaient des hommes sérieux, pratiques, un peu sévères et durs, sauf Louis VII, qui, au contraire, avait dans ses mœurs et dans son caractère, mais à ce qu'il semble aussi dans ses goûts, la bonhomie facile, enjouée, et un peu

ordinaire d'un bon bourgeois. Ils n'ont pas eu sur notre littérature une influence directe, mais on leur doit l'existence des conditions grâce auxquelles elle a pu se développer. Ils ont fait dans le pays la sécurité qui a permis aux œuvres de l'esprit de se produire et de se répandre; en forçant les barons à vivre en paix, ils leur ont fait des loisirs qui ont peu à peu créé la vie sociale, donné aux femmes un plus grand rôle et suscité la poésie courtoise; en protégeant, presque partout où ils l'ont pu, l'indépendance des villes et la libre organisation des bourgeoisies, ils ont rendu possible la formation de ces centres d'activité politique et littéraire qui apparaissent d'une façon si remarquable, surtout dans le nord de la France, vers la fin de notre période; enfin, en établissant sur des bases indestructibles l'unité française et la suprématie de la royauté, ils ont véritablement, bien qu'indirectement, créé la littérature nationale de la France. Ils semblaient aux contemporains, ces rois de France du XIIe siècle, faire assez pauvre figure en regard de leurs rivaux entourés de bien plus d'éclat et de pompe. Les Anglais qui quittaient la cour de Henri II pour venir à celle de Louis VII croyaient entrer dans la cour d'un simple seigneur de province, et plus tard, combien le sage Philippe pâlissait à côté du brillant Richard! Les fêtes qu'on pouvait donner à Paris étaient peu de chose

comparées à celles de l'empereur Frédéric, à cette cour incomparable tenue à Mayence en 1184, dont le souvenir se trouve encore vivant, chez des poètes de différentes nations, plus d'un quart de siècle après. Aucun de nos rois d'alors ne peut se comparer à Henri d'Angleterre, à Frédéric d'Allemagne; aucun d'eux n'a ébloui, comme ces princes, les contemporains et la postérité. Mais ils ont travaillé avec patience, avec intelligence, avec succès à l'œuvre héréditaire qui était aussi l'œuvre nationale; et c'est grâce à leur esprit de conduite, à leur courage, à leur labeur que la France, au siècle suivant, a pu jouir du règne admirable de saint Louis, pendant que l'Allemagne et l'Angleterre étaient livrées aux plus cruelles dissensions intestines.

Si les rois de France n'ont pas protégé la poésie par eux-mêmes, elle n'en a pas moins fleuri dans leur domaine propre. Les œuvres de cette époque sont si souvent dépourvues de toute espèce de date, que le nombre de celles qu'on sait avoir été composées dans l'Ile-de-France est beaucoup moins grand que le nombre de celles qu'on aurait sans doute le droit de rapporter à cette province. Je citerai cependant, comme dûment *françaises*, la chanson de geste de *Fierabras*, composée, comme le *Pèlerinage de Charlemagne* un siècle plus tôt, à l'occasion de la foire de l'*endit* à Saint-Denis, et

celle de *Foucon de Candie*, œuvre remarquable, très célèbre dès son apparition, et dont l'auteur, Herbert, vivait à Dammartin près de Paris ; à la même région appartiennent encore : le roman, resté fameux jusqu'à nos jours, d'*Alexandre*, fait par Lambert le Tort, de Châteaudun, renouvelé par Alexandre de Bernai, qui était établi à Paris même ; les branches les plus anciennes et les plus remarquables du *Roman de Renard*, auquel diverses provinces ont d'ailleurs collaboré, etc., etc. Pierre de Beauvais, à la fin du règne de Philippe II, fut un des plus actifs parmi les clercs qui se consacrèrent à traduire en prose ou en vers des ouvrages latins. Le châtelain Gui de Couci, le plus parfait peut-être des chansonniers courtois de la première période, vivait dans le domaine royal, ainsi que Robert de Clari, ce « povre chevalier » qui a si naïvement conté la part prise par lui à la prodigieuse expédition de Constantinople. C'est là aussi que, vers la fin de notre période, le reclus Barthélemi de Molliens et le moine Hélinand de Froidmond écrivirent, avec des recherches de forme inconnues jusqu'alors, des poèmes ascétiques qui obtinrent le plus rapide et le plus durable succès. L'auteur de la *Vie de saint Thomas*, une des œuvres les plus dignes d'attention sous tous les rapports que cette époque nous ait laissées, était de Pont-Sainte-Maxence près de Creil, et en publiant son

poème en Angleterre il disait avec orgueil : *Mes langages est buens, car en France fui nez.* C'est qu'en effet, grâce à son activité littéraire autant qu'à sa suprématie politique, la France proprement dite avait fait de son langage l'idiome que s'efforçaient d'employer tous ceux qui composaient en langue vulgaire dans d'autres provinces. Nous en verrons de nombreux exemples; contentons-nous de remarquer que le plus habile des poètes du temps, Chrétien de Troies, Champenois comme on voit, et d'une partie de cette province où le dialecte était assez marqué, recevait d'un de ses successeurs, ainsi que le Picard Raoul de Houdan, la louange d'avoir su mieux que tout autre choisir et manier *le bel françois.*

Le nom de Chrétien nous amène naturellement à la grande province qui l'a vu naître et qui devait produire aussi, au XIIIe siècle, le plus célèbre de nos poètes lyriques du moyen âge, le comte de Champagne et roi de Navarre Tibaud. Au XIIe siècle, la grande gloire littéraire de cette province est d'avoir donné le jour à Chrétien, le premier maître du style français. Nous parlerons longuement de ses œuvres, et nous dirons le peu qu'elles nous apprennent sur sa vie; on sait du moins que la cour de Champagne ne fut pas le seul théâtre de ses succès. S'il a dédié un de ses romans à sa dame de Champagne, c'est-à-dire à la comtesse

Marie, fille de Louis VII et d'Aliénor, il en a offert un autre au comte Philippe de Flandre. Son témoignage toutefois n'est pas le seul qui nous montre à la cour de Champagne le goût des lettres françaises. C'est pour cette même Marie que Gautier d'Arras a entrepris son poème d'*Eracle*; elle était l'objet des chansons des troubadours comme de celles de leurs imitateurs français ; elle faisait aussi traduire pour son usage des livres pieux comme la Genèse ou paraphraser longuement en vers le psaume *Eructavit*, et si son mari Henri paraît avoir pris moins de plaisir à la poésie vulgaire qu'aux lettres latines, il encourageait pourtant Jean le Venelais, auteur d'une des suites de l'*Alexandre*, qui le récompensait de sa protection par de magnifiques éloges. D'autres Champenois ont brillé alors : deux des chansons de geste le plus habilement refaites par les poètes courtois, *Aimeri de Narbonne* et *Girard de Vienne*, l'ont été par un clerc de Bar-sur-Aube nommé Bertrand. L'esprit malicieux et railleur de la province s'est donné carrière dans de nombreux fableaux et dans le curieux poème satirique de Guiot de Provins. Mais surtout il faut rappeler que c'est de Champagne qu'était parti pour l'Orient celui qui devait écrire le plus fier et le plus simplement puissant des récits historiques du moyen âge, Joffroi, seigneur de Villehardouin.

La frontière orientale de la Champagne était alors en même temps celle du royaume; mais la Lorraine appartenait presque entière à la France par sa langue et son esprit, et elle a pris part à sa littérature. C'est pour deux ducs de Lorraine que le poète Calendre, qui semble avoir été lui-même du pays, a écrit son histoire rimée des empereurs de Rome, et l'un des bons chansonniers du XIIe siècle était Gautier d'Épinal. Enfin comment ne pas dire ici que Metz, qui de si bonne heure avait conquis, en face de ses évêques et de l'Empire, une véritable indépendance politique, a été la première ville où les actes publiés aient été écrits en français? On possède, pour cette ville et ses environs, une masse considérable de documents des XIIe et XIIIe siècles, doublement vénérables, comme monuments de notre ancien langage et comme titres de la nationalité véritable de cette grande et malheureuse cité. Ces titres-là ont plus de valeur à nos yeux que les droits légués à l'empire romain par les derniers Carolingiens de Lotharingie. D'ailleurs ce n'est pas seulement la langue qui était française dans le pays messin; la littérature s'y produit de bonne heure et s'y montre française sans détours : les longs poèmes du cycle des *Lorrains*, presque tous rédigés au XIIe siècle, en racontant les aventures d'Hervi de Metz et de ses descendants, n'hésitent pas à les regarder comme les vassaux du

roi de France. Quand la bourgeoisie messine se fut définitivement mise en possession des pouvoirs municipaux, une autre littérature se forma dans la ville, une littérature morale, didactique et religieuse. On s'adonna surtout avec zèle à la traduction des Écritures et d'autres livres d'édification, et avant la fin du XIIe siècle ces versions françaises avaient suscité à Metz un mouvement religieux qui, se soustrayant peu à peu à l'autorité jusque-là indiscutée du clergé, inquiéta le Saint-Siège. En 1119, Innocent III, ayant reçu des plaintes de l'évêque de Metz, écrivait aux fidèles du diocèse une lettre dont un fragment mérite d'être rapporté : « Nous avons appris, dit le pape, par notre vénérable frère l'évêque de Metz que, dans cette ville et son diocèse, une foule de laïques et de femmes, mus par le désir de connaître l'Écriture, se sont fait traduire en langue française les Évangiles, les Épîtres de Paul, le Psautier, les Moralités sur Job et plusieurs autres livres; leur zèle malheureusement n'a point été guidé par la prudence : dans des assemblées secrètes, les laïques et les femmes se permettent de prendre ces livres pour sujets de leurs entretiens; ils se font à eux-mêmes des prédications, dédaignent le commerce de ceux qui ne prennent pas part à ces réunions et les traitent en étrangers. Quelques curés de paroisse ayant voulu les reprendre à ce sujet, ils leur ont résisté en face,

et ont cherché à leur prouver par l'Écriture qu'on ne pouvait les empêcher d'agir de la sorte. Quelques-uns vont jusqu'à mépriser la simplicité de leurs prêtres, et quand ceux-ci leur font entendre les paroles du salut, ils murmurent entre eux qu'ils ont mieux dans leurs livres et qu'ils sauraient mieux s'exprimer. » Ainsi ce n'était pas seulement la vie publique, c'était encore l'activité intellectuelle, c'était la vie religieuse, la plus intime et en même temps la plus noble de toutes, qui, il y a près de sept siècles, s'exprimait à Metz en langue française. C'est un souvenir également précieux pour les Messins et les Français, un souvenir qui est en même temps une espérance.

Restons un moment hors de France et remontons vers le nord. Le Luxembourg, moitié roman, moitié germanique, ne nous offre pas, dans le XIIe siècle, de traces de notre littérature; mais il n'en est pas de même du Hainau et du Brabant. Le comte Baudouin V de Hainau, son fils et son petit-fils furent les protecteurs de la littérature française et surtout des œuvres sérieuses, comme traductions et histoires. Le plus remarquable à tous égards des poètes qui, au XIIe siècle, se sont attachés à vulgariser les récits de l'histoire sainte, Herman, était de Valenciennes, et Cambrai a produit l'un des continuateurs des poèmes sur Alexandre le Grand. Le Brabant, malgré le mélange dans sa

population d'un fort élément tudesque, fut, au xiiie siècle, le centre d'un groupe littéraire français très important; au xiie siècle, on ne voit pas qu'il ait pris au mouvement une part notable, mais on ne peut douter que notre langue n'y fût dès lors aimée et cultivée quand on voit le zèle avec lequel les poètes français furent encouragés et suscités en Angleterre, dans le deuxième quart du siècle, par une princesse de Brabant dont nous reparlerons tout à l'heure. Les Brabançons, vers la fin de notre période, étaient tout à fait acquis à la culture française; ils passaient, dans les pays purement germaniques, pour les représentants accomplis de la perfection chevaleresque, et ils sont souvent mis, dans les éloges qu'on leur donne, sur le même rang que les Français. Un passage de Wolfram d'Eschenbach mérite d'être particulièrement cité : il parle de ceux qui savent la langue welche, qu'ils soient « Français ou Brabançons ».

La Flandre était un fief français, mais sa population était dès lors composée d'un élément *tiois* et d'un élément roman; le second, qui n'a fait que progresser dans ces contrées depuis mille ans, était dès lors supérieur au premier, et toute la culture littéraire du pays était française. J'ai dit déjà que Chrétien de Troies avait été reçu et protégé à la cour du comte Philippe de Flandre († 1191); les successeurs de ce prince, au xiiie siècle, devaient

traiter avec la même faveur quelques-uns de nos plus célèbres trouveurs. Au-dessous de ses comtes, presque souverains malgré leur allégeance, la Flandre comptait plusieurs puissants barons, notamment les comtes de Boulogne, de Saint-Pol et de Guines. Chacune de ces puissantes familles est mêlée à la grande activité littéraire du XIIe siècle : nous voyons par exemple Renaud de Boulogne faire traduire la chronique attribuée à Turpin, dont une autre version, due à Nicolas de Senlis, fut entreprise pour le comte de Saint-Pol. Nous aurions bien plus de détails sur l'histoire littéraire de ces provinces si nous possédions pour chacune d'elles un livre comme l'histoire des comtes de Guines par Lambert d'Ardres. Ce prêtre, qui écrivait dans les premières années du XIIIe siècle, a fait dans sa curieuse chronique une part plus large que les autres historiens latins à la littérature vulgaire. Il est vrai qu'il avait vécu à la cour du comte de Guines Baudouin II (1169-1206), qui se distinguait entre tous les seigneurs du temps par ses goûts et ses connaissances littéraires. Je traduis ici tout le passage où Lambert parle de l'instruction, des lectures et de la bibliothèque du comte de Guines; on remarquera qu'il ne savait pas le latin, qu'il ne savait même pas lire et qu'il avait puisé dans des livres français qu'il se faisait lire une instruction qui faisait l'étonnement des clercs; il avait

même pu, à son tour, instruire un jeune homme de sa cour. Il avait atteint ce résultat en provoquant autour de lui un grand mouvement de traduction, et par là rien n'est plus propre que ce chapitre de Lambert d'Ardres à nous donner une image fidèle de ce caractère nouveau que j'ai signalé dans la littérature française du XIIe siècle :

Le comte Baudouin, curieux investigateur de toutes choses, ne laissa aucune science inabordée. Grâce à son admirable intelligence, bien qu'il fût tout à fait laïque et illettré, qu'il ignorât complètement les arts libéraux, il osait cependant disputer avec les docteurs de ces arts. Il aimait à entendre l'Écriture sainte, les prophètes, les histoires sacrées et les enseignements de l'Évangile, et, ne s'en tenant pas à la surface, il savait en goûter l'interprétation mystique. Aussi se plaisait-il extrêmement avec les clercs. Il apprenait d'eux les paroles divines, et, en retour, il leur communiquait les contes que lui avaient appris les fableurs profanes. Comme il retenait parfaitement tout ce qu'il avait entendu, il lui arrivait de discuter comme un vrai lettré contre ceux qui l'avaient instruit. Sa finesse d'esprit et son éloquence naturelle lui donnaient même souvent l'avantage; aussi que de clercs, écoutant sa conversation, et étonnés de ses objections et de ses réponses, disaient : « Quel homme! il dit merveilles. Comment sait-il tout cela sans avoir appris les lettres? » C'est qu'il s'entourait de clercs et de maîtres, les interrogeait sans cesse et les écoutait avec soin. Mais, comme il aurait voulu tout savoir et ne pouvait tout retenir par cœur, il fit traduire du latin en roman par maître Landri de Waben le Cantique des Cantiques, avec son interprétation mystique, et le fit souvent lire devant lui. Il apprit de même les évangiles,

surtout ceux des dimanches, accompagnés de sermons appropriés, qu'avait traduits, ainsi que la vie de saint Antoine abbé, un certain Alfred; il reçut aussi de maître Godefroi, traduite du latin en langue romane, une grande partie de la Physique. Tout le monde sait que le vénérable père Simon de Boulogne a traduit pour lui de latin en roman le livre de Solin sur l'histoire naturelle, et, pour être payé de sa peine, le lui a offert publiquement et lui en a fait lecture.... Enfin il avait amassé tant de livres qu'il aurait pu égaler dans la théologie saint Augustin, dans la philosophie Denys l'aréopagite, dans la poésie des païens Thalès de Milet, et les jongleurs les plus renommés dans les chansons de geste, les aventures des nobles ou les contes des bourgeois (*cantilenis gestoriis, sive nobilium eventuris, sive etiam in fabellis ignobilium*). Et si on ne l'avait vu, qui croirait que Hasart de Aldehem, pur laïque, apprit les lettres de lui également laïque? Ce Hasart, chargé par le comte de garder sa bibliothèque, lit et comprend tous les livres qui s'y trouvent traduits du latin en roman. C'est aussi sur la demande et le conseil de Baudouin que maître Gautier dit le Silencieux a écrit, composé et illustré le livre que de son nom il a appelé *Silence* ou *Roman de Silence*, pour lequel le comte lui donna des vêtements, des chevaux et d'autres récompenses.

Un passage de ce remarquable éloge nous montre que Baudouin, tout en cherchant à acquérir le savoir des clercs, ne négligeait pas la poésie vulgaire proprement dite; il servait, comme on voit, d'intermédiaire entre ces deux mondes, et par là il est un excellent type de l'activité littéraire au XIIe siècle : pour la première fois les *laïques* connurent les livres des clercs, que ceux-ci traduisirent pour eux, et, en

échange, les clercs cessèrent d'être absolument étrangers à cette poésie vulgaire qui devait devenir la littérature de la nation entière. Le fils de Baudouin, Arnoul, semble avoir eu moins de goût pour les clercs que pour les jongleurs : le jour où il fut fait chevalier, il leur fit des dons si riches, qu'il en demeura presque pauvre. Plus tard, dans son château d'Ardres, il s'entoura, à côté des jeunes gens compagnons de ses plaisirs, d'hommes qui lui racontaient « les aventures et les histoires et les contes d'autrefois. Il avait auprès de lui, comme ami familier, et il écoutait avec plaisir un vieux chevalier, Robert de Coutances, qui le charmait en lui parlant des empereurs romains et de Charlemagne, et de Roland et d'Olivier, et d'Arthur le roi de Bretagne; Philippe de Monjardin, qui lui disait les gestes d'outre-mer, la prise de Jérusalem et le siège d'Antioche, et son cousin Gautier de Cluse, qui savait les gestes et les contes d'Angleterre, l'histoire de Gormond et Isembart, et celles de Tristan et d'Iseut, et de Merlin, et de Marcolf.... » Tels étaient les plaisirs de ces petites cours de Guines et d'Ardres, situées à l'extrémité du royaume : qu'on juge de ce que pouvaient être des centres plus considérables et moins éloignés. Le seul des livres de la bibliothèque de Baudouin qui paraisse être arrivé jusqu'à nous est la traduction paraphrasée du *Cantique* par Landri de

Waben; quant aux poèmes qui charmaient son fils, nous les connaissons tous sous une forme ou sous une autre. Ils nous rappellent qu'à côté de la poésie courtoise et de la littérature sérieuse, la vieille épopée nationale vivait encore et florissait dans ces provinces. La nouvelle épopée à laquelle avait donné lieu la première croisade y était particulièrement développée, comme il était naturel, puisqu'elles en avaient produit les principaux héros : il faut notamment signaler le remaniement tout boulonnais du poème qui racontait les « enfances » de Godefroi de Bouillon.

Une partie de la Flandre qui fut particulièment féconde pour la littérature, c'est l'Artois. Ce pays, qui n'eut des comtes à lui qu'au XIIIe siècle, se rattacha tout à fait à la littérature proprement française. La poésie lyrique, soit qu'elle continue l'ancienne poésie populaire avec Audefroi le Bâtard, soit qu'elle introduise dans la langue d'oïl la poésie artistique des troubadours, semble y avoir son berceau propre : elle y eut deux maîtres au XIIe siècle, deux nobles seigneurs, Huon d'Oisi et ce grand Conon de Béthune dont un chroniqueur a dit : « La terre valut moins cette année-là, car le vieux Conon mourut. » Guillaume de Bapaume, auteur de plusieurs branches du cycle épique de Guillaume au court nez, y représente la transformation des chansons de geste à l'usage de la société du XIIe siècle,

transformation bien plus complète et plus remarquable dans le *Guiteclin de Saxe* de Jean Bodel d'Arras : Jean Bodel, un des poètes les plus dignes d'attention de l'époque, sorti de cette commune d'Arras déjà orgueilleuse et puissante, a produit, à côté de son poème destiné à quelque cour chevaleresque, une œuvre profondément originale, qui doit à un milieu bourgeois une bonne partie de son inspiration et qui peut être regardée comme le premier essai d'un drame national, *le Jeu de saint Nicolas*; sa poésie lyrique porte un caractère de personnalité qui tranche sur le fond monotone des chansons imitées des Provençaux. Plus tard, Arras devait voir naître dans ses murs, au milieu de dissensions et de guerres civiles qui rappellent l'existence troublée des communes italiennes, une poésie abondante, passionnée, satirique et belliqueuse, qui ferait le sujet d'une étude aussi intéressante que neuve.

Nous franchissons maintenant la Picardie, dont nous avons parlé comme comprise dans le domaine royal, et nous voici en Normandie, dans cette admirable province qui, après avoir reçu au xe siècle une nouvelle infusion du sang germanique, était bien vite rentrée dans la famille française et y avait seulement apporté plus d'énergie, de sève et de vitalité. Au xiie siècle, la Normandie, comme l'Anjou et le Maine, la Touraine et le Poitou, depuis

l'avènement de Henri II, était possédée par les rois d'Angleterre. Elle avait eu, au XI[e] siècle, une riche poésie soit tout à fait populaire, soit déjà, comme la *Vie de saint Alexis*, composée en langue vulgaire par des clercs; elle avait sinon produit, au moins accueilli avec enthousiasme l'épopée nationale, et notamment la *Chanson de Roland*. Au XII[e] siècle, nous la voyons surtout occupée d'une littérature sérieuse et presque savante : c'est là que se déploie avec le plus d'activité et de succès cette grande œuvre de l'instruction des laïques par la traduction des livres latins : vers 1160, l'auteur d'*Eneas* y accommodait Virgile au goût du temps, plus tard Gervaise y traduisait le *Bestiaire*, et un anonyme la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse. Les rois d'Angleterre protégèrent ce mouvement : c'est sous leur patronage ou celui de leurs hauts barons que Wace et le Tourangeau Benoit de Sainte-More traduisirent en milliers de vers l'histoire de Normandie et d'Angleterre, que le premier rima mainte légende pieuse, le second fit de la guerre de Troie le sujet d'un immense poème, et qu'Ambroise raconta en 12 000 vers la croisade où il avait accompagné Richard Cœur de Lion, auteur lui-même de chansons françaises. La littérature française avait conquis l'Angleterre avec les Normands. Est-ce déjà en Angleterre, est-ce encore en France que se produisit pour la première fois en français

ce cycle immense et bizarre de la Table Ronde, dont l'apparition est le grand événement littéraire du XIIe siècle? Nous aurons lieu de le rechercher plus tard : bornons-nous à dire aujourd'hui que la Bretagne française et les provinces voisines semblent bien être en droit d'en revendiquer leur part. Au reste, les provinces de l'Ouest et du Centre ont pris au mouvement littéraire une part moins grande que celles du Nord et de l'Est : la Bretagne française a cependant produit la vive et curieuse satire de l'évêque Étienne de Fougères. En Poitou, en Saintonge, une langue intermédiaire entre le provençal et le français empêcha peut-être qu'on ne se rattachât franchement à la littérature des trouveurs ou à celle des troubadours : la poésie populaire paraît au contraire avoir fleuri d'autant plus librement dans ces contrées. Le comte Tibaud IV de Blois (1152-1191) fut un des protecteurs de Gautier d'Arras, et le charmant poème de *Partenopeus de Blois* doit avoir le même pays que son héros. La Touraine a produit Benoît de Sainte-More, et sans doute aussi l'auteur de *Thèbes*, le premier roman en vers octosyllabiques où l'on ait habillé l'antiquité en costume chevaleresque. Le Berri, le Sancerrois, le Nivernais n'ont guère à cette époque de monuments qui puissent leur être attribués avec certitude. Il en est de même de la Bourgogne, où vivait sans doute l'épopée antérieure, mais où l'on

rencontre à notre époque peu de traces de l'activité qui régnait dans les cours plus septentrionales; la première maison de Bourgogne, aussi bien dans l'histoire littéraire que dans l'histoire politique, ne joua qu'un rôle effacé, bien différente de la deuxième maison, qui, à la fin du moyen âge, déploya dans les arts et dans les lettres une splendeur égale à sa puissance. Cependant Hugues de Bourgogne, à la troisième croisade, échangeait avec Richard d'Angleterre des chansons satiriques, et Hugues de Berzi-le-Châtel (Haute-Saône) marquait son rang parmi les poètes lyriques et les moralistes. L'empire du « parler de France » avait pénétré si loin de son centre d'origine que le seigneur de Beaujeu, Guichard, composait en français, dès avant 1137, un poème moral qui lui méritait le surnom d'*Homère des laïques*, et que Renaud de Beaujeu écrivait à la fin du siècle un de nos plus jolis romans d'aventure. Un vassal des comtes de Montbéliard, Robert de Boron, est l'auteur de poèmes très importants dans l'évolution du cycle d'Arthur, et un Lyonnais même, Aimon de Varennes, rimait en 1188 son *Florimont* dans « la langue des Français », avec l'espoir de plaire à ces juges difficiles.

J'ai terminé cette revue rapide de la contribution de chacune de nos provinces à la littérature française du XIIe siècle, et vous êtes surpris sans doute

de la richesse et de la variété dont je n'ai pu vous donner qu'une idée singulièrement incomplète. Ce n'est pas tout cependant : le domaine littéraire de la France d'alors s'étendait bien au delà des limites du royaume, et, sans parler des provinces limitrophes dont j'ai rattaché l'histoire à la nôtre, notre langue et notre poésie, à la suite de nos armes, avaient conquis en Europe et même au delà de vastes possessions.

La plus belle et la plus importante pour l'histoire littéraire, c'est l'Angleterre. Pendant tout le XII[e] siècle, la littérature de l'Angleterre a été la littérature française. Non seulement nos anciens poèmes furent aussi répandus que chez nous dans le pays que les Normands avaient conquis en chantant la chanson de Roland, mais la littérature sérieuse et la poésie courtoise y déployèrent une floraison brillante. J'ai déjà parlé de l'influence considérable exercée par les rois anglais sur les écrivains et les trouveurs de Normandie, de Touraine et d'Anjou ; ils en appelèrent plus d'un auprès d'eux, et bientôt sous leur protection et celle de leurs barons se formaient en Angleterre même des *romanceurs* habiles et nombreux. C'est même en Angleterre que nous trouvons les plus anciennes dates pour l'existence de cette littérature qui s'efforça de vulgariser l'instruction la plus diverse. La reine Aélis de Louvain (1121-1135) apporta sans

doute de Brabant à la cour du roi Henri I le goût des lettres françaises : dès son couronnement, nous voyons le clerc Benoît mettre pour elle en vers français la vie de saint Brandan, curieuse légende sortie de l'imagination celtique et qu'elle voulut connaître comme un produit de sa nouvelle patrie. C'est en son honneur que Philippe de Thaon, déjà auteur d'un *Comput* rimé, a composé son *Bestiaire*. Devenue veuve, elle fit écrire par un poète appelé David, dont l'œuvre est malheureusement perdue, une longue histoire du mari qu'elle pleurait, en forme de chanson de geste. Sous le règne court et agité d'Étienne, nous devons surtout mentionner la grande histoire des rois anglais de Geoffroi Gaimar, dont les poèmes historiques de Wace devaient faire oublier le succès. Mais c'est le règne de Henri II qui fut l'âge d'or des lettres françaises en Angleterre. Ce prince, qui joignait aux talents d'un politique habile et d'un grand roi les qualités les plus brillantes de l'esprit, donna à sa cour un éclat inouï, où la splendeur matérielle était rehaussée par la recherche des plaisirs plus délicats de l'esprit. On peut le regarder comme un Baudouin de Guines à la troisième puissance : il joignait, comme lui, à l'amour de la poésie de pure imagination la curiosité de l'esprit et le goût de l'étude; seulement il était lettré et n'avait pas besoin de se faire lire les livres français et tra-

duire les livres des clercs. Aussi son influence s'exerça-t-elle surtout sur la poésie, dans laquelle il appréciait avant tout les qualités de correction et d'élégance. « J'ai l'avantage, disait Benoît de Sainte-More, de travailler pour un roi qui sait mieux que personne distinguer et apprécier un ouvrage bien fait, bien composé et bien écrit. » Les poètes français les plus distingués, Garnier de Pont-Sainte-Maxence, Marie de France, peut-être Chrétien, venaient en Angleterre écrire ou publier leurs ouvrages ; à côté d'eux, des Anglais, comme Thomas, Simon de Fresne, Huon de Rotelande, Jordan Fantôme, d'autres encore, commençaient cette littérature anglo-normande qui devait durer au siècle suivant et ne mourir qu'après avoir suscité et fécondé la véritable littérature anglaise. A côté des romans de la Table Ronde, où les traditions celtiques, plus ou moins altérées, reçurent la forme romane, une mention spéciale est due aux poèmes intéressants composés en Angleterre, dans lesquels la poésie et l'histoire des Anglo-Saxons ont passé en vers français et ont ainsi été arrachées à l'oubli. J'ai parlé déjà de Geoffroi Gaimar, qui travaillait sur des sources en partie saxonnes ; la poésie est représentée par les beaux romans de *Horn*, d'*Aerolf*, de *Havelok*, de *Waldef*. Les Normands d'Angleterre jouèrent entre les Bretons et Saxons insulaires et le reste de l'Europe, par l'in-

termédiaire de la langue française, un rôle d'interprètes qui, dans l'histoire comparée des littératures, a une importance capitale.

Ce n'était pas seulement en Angleterre que les Français avaient porté leur langue avec leur puissance. Le sud de l'Italie et la Sicile avaient aussi pour rois des Normands, et là aussi la littérature française retrouva une patrie. Les descendants de Tancré de Hauteville aimèrent les plaisirs de l'esprit comme les descendants de Guillaume le Bâtard; l'un d'eux, Guillaume le Bon, gendre de Henri II d'Angleterre, était lettré comme lui et réunissait également une cour brillante. Le sort qui nous a conservé l'ensemble de la littérature anglo-normande nous a ravi en majeure partie celle des Normands d'Italie; cependant on peut leur attribuer avec certitude une grande part dans le cycle épique de Guillaume « au court nez », et nous avons gardé quelques traductions de livres historiques faites chez eux, un peu après notre période, dans un dialecte fortement italianisé. La poésie lyrique, qui brilla peu en Angleterre, paraît au contraire avoir fleuri en Sicile, et elle y détermina peut-être, au XIIIe siècle, autant que la poésie provençale, l'éclosion de la poésie italienne.

Plus à l'Orient, en Grèce, c'est le siècle suivant qui devait fonder une France nouvelle, malheureusement peu durable ; mais le XIIe siècle en s'ouvrant

trouvait déjà en Palestine le royaume français de Jérusalem. Là aussi notre littérature fut non seulement goûtée, mais cultivée; sans parler des textes juridiques si importants qui contiennent, dans une admirable langue, le code de la féodalité, c'est là qu'ont été sans doute traduits plusieurs des longs ouvrages historiques qui y avaient été écrits en latin; c'est là enfin que la chute du royaume de Jérusalem en 1189 donna lieu aux plus anciens récits d'événements contemporains qui aient été écrits en prose française.

Un autre établissement français hors de nos limites, le royaume de Portugal, fondé en 1095 par le prince Henri de Bourgogne, a été trop promptement et trop complètement séparé de la France pour qu'au XII[e] siècle notre littérature pût y prendre pied; d'ailleurs les Français étaient là en petit nombre, et ils adoptèrent rapidement la langue du peuple portugais dans lequel ils se fondirent; mais il est probable que cette origine française des rois et des grands seigneurs ne fut pas sans influence sur les commencements de la poésie lyrique portugaise, évidemment imitée de celle des trouveurs et des troubadours.

C'est, en effet, au delà du pays de sa naissance, au delà des contrées où les Français s'étaient établis, un troisième domaine de la littérature française au XII[e] siècle que lui forment les pays où elle

a été goûtée, admirée et imitée. Il faudrait écrire plus d'un volume si on voulait énumérer en détail les preuves du succès inouï de notre poésie en Europe à cette époque ; je m'y astreindrai d'autant moins que beaucoup des imitations étrangères sont sensiblement postérieures à leurs originaux ; je ne veux que vous donner une idée générale de cette vaste littérature, dont le fond est français, dont la forme est provençale, espagnole, italienne, grecque, allemande, hollandaise, anglaise, scandinave, et qui constitue autour du foyer que je viens de vous décrire un rayonnement incomparable.

Nous avons vu plus haut que, tandis que la littérature française dépassait de beaucoup en divers sens les limites du royaume de France, elle ne les remplissait pas dans le royaume même. Les provinces du Midi avaient une langue et une littérature à elles, qui s'étaient développées dans des conditions et avec des caractères assez différents. C'est donc, à vrai dire, la première action de notre littérature sur une littérature étrangère que celle qu'elle exerça sur la poésie des troubadours. Elle lui emprunta, vers le milieu du XIIe siècle, les formes et l'esprit de sa poésie lyrique, mais elle lui imposa en revanche sa riche littérature épique. Les Provençaux avaient eu sans doute, eux aussi, une épopée nationale, mais elle était tombée, chez

eux, sauf de rares exceptions, dans un oubli rapide, et ce sont nos poèmes dont les troubadours se nourrissaient et auxquels ils font de fréquentes allusions. Ils en vinrent à les traduire, comme dans *Ferabras*, ou à les imiter, comme dans *Jaufre*. Au commencement du XIIIe siècle, un habile troubadour, qui donnait à ses compatriotes une sorte de grammaire poétique, revendiquait pour la langue d'oc la suprématie dans les chansons proprement dites, mais reconnaissait en même temps que la parlure de France valait mieux et était plus avenante pour composer des romans, c'est-à-dire des poèmes narratifs.

Aussi les autres nations romanes ont-elles en général subi l'influence des troubadours pour la poésie lyrique, des trouveurs pour la poésie épique. Les *cancioneros* composés aux XIIIe et XIVe siècles dans les cours brillantes de la Castille et du Portugal sont des imitations des *cansons* provençales; mais nos chansons de geste ont suscité les *cantares de gesta* espagnols et, entre autres, le poème du Cid, de même que nos romans d'aventure ont été traduits ou imités dans les divers idiomes de la péninsule ibérique et ont fini par aboutir aux deux grands romans qui terminent le moyen âge, le *Tiran le Blanc* catalan et l'*Amadis* portugais puis castillan. Il en fut de même en Italie. Dante, dans son opuscule sur le langage vulgaire, reconnaît que la

langue d'oc a fourni le modèle de la poésie lyrique, tandis qu'à la langue d'oïl appartient toute la poésie narrative. Et ce qu'il dit est confirmé chaque jour d'une manière plus éclatante par les recherches modernes. Si les prédécesseurs de Pétrarque et de Dante, si ces poètes eux-mêmes sont des disciples des troubadours, toute l'épopée italienne descend de la nôtre, par voie de traduction ou d'imitation, et le *Roland amoureux* du Bojardo, père du *Roland furieux*, n'est autre chose que la fusion des deux grands courants de notre poésie épique, du cycle de Charlemagne et du cycle d'Arthur, de la matière de Bretagne et de la matière de France. Par un phénomène plus étrange encore, le français faillit, au XIIIe siècle, devenir la langue littéraire de l'Italie : pendant que le Pisan Rusticien, les Vénitiens Marc Pol et Martin de Canale, le Florentin Brunet Latin l'employaient de préférence à leurs idiomes respectifs, des chanteurs populaires amassaient le peuple autour d'eux, dans les rues et sur les places des villes lombardes, vénitiennes et romagnoles, en lui chantant des histoires *en la langue de France*, comme dit l'un d'eux. Grâce au génie de Dante, l'Italie trouva moyen de sortir de l'anarchie des dialectes locaux et de se créer une langue littéraire admirable; mais ce curieux phénomène atteste d'une manière éclatante la puissance de notre vieille littérature.

Ce ne furent pas seulement les nations romanes qui devinrent pour ainsi dire des succursales de la grande école française. Je ne mentionne que pour mémoire les imitations grecques de nos romans de la Table Ronde ; mais la magnifique littérature poétique de l'Allemagne, à la fin du XIIe et au commencement du XIIIe siècle, n'est que le reflet de la nôtre. Les *Minnesinger* ont transporté dans leur langue les formes et l'esprit de la poésie lyrique française, fille elle-même de la provençale ; il faut se hâter d'ajouter que, sous leurs mains, surtout celles de Walther de la Vogelweide, le plus grand poète de l'Allemagne ancienne, cette poésie s'est développée avec une originalité, une grâce et une profondeur sans égales chez nous. Nos chansons de geste ont été traduites ou imitées sans relâche en Allemagne et dans les Pays-Bas, ainsi que nos poèmes du cycle breton, pendant toute cette période que les historiens de la littérature allemande qualifient de classique : Lambrecht, Conrad, Henri de Veldeke, Herbort de Fritzlar, Hartmann d'Aue, Gotfrid de Strasbourg, Wolfram d'Eschenbach, Ulrich de Zazikhoven, Wirnt de Gravenberg, Conrad de Wurzbourg et bien d'autres sont les imitateurs plus ou moins fidèles des Albéric, des Turold, des Chrétien de Troies, des Benoît de Sainte-More, des Guillaume de Bapaume, des Renaud de Beaujeu. On peut dire qu'il y avait alors, à côté

de la littérature française en français, une littérature française en allemand et une autre en néerlandais.

Il y en avait bien une en norvégien. Oui, cette terre lointaine d'où étaient parties, aux temps carolingiens, les désolantes incursions normandes, cette patrie des vieux chants mythiques de l'Edda, chrétienne maintenant et civilisée, accueillait avec transport et traduisait avec zèle nos chansons de geste, nos romans, nos *lais*. Nous retrouvons avec surprise, dans des versions qui pour la plupart sont antérieures au milieu du XIIIe siècle, une bonne partie du cycle de Charlemagne, et Tristan, et Érec, et Ivain, et les charmants récits de Marie de France. J'ai parlé plus haut de la littérature anglaise; la langue celtique elle-même reproduisit, dans des traductions qu'on commence à peine à connaître, nos poèmes carolingiens et plusieurs autres des productions de notre XIIe siècle. Si vous parcourez encore aujourd'hui les librairies populaires de l'Espagne, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Hollande, du Danemark, de l'Islande même, vous trouverez partout, imprimés en gros caractères sur papier gris, les livres qui composent notre bibliothèque bleue, dernier asile, chez nous aussi, de la littérature du XIIe siècle. Quelle sève extraordinaire y avait-il donc dans cette végétation littéraire de la vieille France pour que sa vitalité

ne soit pas encore éteinte dans les nombreux rejetons qu'elle a lancés de toutes parts!

Partout d'ailleurs où la littérature française a été implantée, elle a suscité ou fécondé la littérature nationale. On peut comparer notre ancienne poésie à ces arbres étonnants qui croissent dans l'Inde et dont les rameaux, recourbés au loin, atteignent la terre, s'y enracinent et deviennent des arbres à leur tour. Comme un figuier des Banyans produit une forêt, ainsi la poésie française a vu peu à peu l'Europe chrétienne se couvrir autour d'elle d'une merveilleuse frondaison : la souche première était cette grande littérature du XIIe siècle dont nous devrions être si fiers et que nous connaissons si peu. La vieille forêt est presque entièrement morte aujourd'hui ; à peine çà et là quelques branches ont conservé leur verdure, quelques vieux troncs couverts de mousse ne sont pas tout à fait desséchés : plus d'une fois déjà, depuis ce temps, ont refleuri pour l'Europe ces printemps qui rajeunissent le monde. Une autre fois encore, c'est la France qui a été le point de départ de la rénovation et de la renaissance : la littérature française du temps de Louis XIV n'a pas été moins brillante, moins expansive et moins féconde que celle du temps de Louis le Jeune. Ces deux grandes conquêtes pacifiques et bienfaisantes ont été dues aux mêmes causes : au XIIe comme au XVIIe siècle, la

France avait réalisé la première l'idéal inconscient de l'Occident; elle avait, à deux reprises, développé avant toutes les autres nations la forme de société, de culture et de poésie qui était dans les besoins du temps. Seule entre toutes ses sœurs, elle a joui deux fois de cette hégémonie intellectuelle qui est le plus noble but de l'ambition d'un grand peuple. Il est bon, messieurs, de nous rappeler ces grands, ces consolants souvenirs, dans ces moments pénibles où nous nous prenons parfois à douter des destinées de notre patrie; il est fortifiant de nous distraire des tristesses présentes en cherchant à comprendre, dans son caractère et dans ses causes, ce qui a été notre plus réelle grandeur. C'est par l'intelligence et l'amour de son passé qu'une nation s'assure le mieux de son avenir. Si deux fois nos pères ont été les instituteurs et les exemples de l'Europe, c'est qu'ils ont été dignes de l'être : à nous de nous rendre dignes d'eux.

L'ESPRIT NORMAND

EN ANGLETERRE [1]

Messieurs,

Nous allons cette année abandonner provisoirement le sol national et suivre notre langue et notre littérature hors de nos frontières. On sait depuis longtemps que la France a par deux fois, au moyen âge et aux temps modernes, exercé sur le monde civilisé une influence intellectuelle assez grande pour que sa langue fût parlée d'un bout de l'Europe à l'autre par ceux qui se piquaient au XIIIe siècle d'être *courtois*, au XVIIIe siècle d'être *éclairés*, et pour que sa littérature comptât parmi ses collaborateurs des étrangers de toute nation. Mais l'époque moderne n'offre rien de comparable à ce qui s'est passé au moyen âge en Grande-Bre-

1. Leçon d'ouverture faite au Collège de France le mercredi 4 décembre 1878.

tagne : pendant plus de deux siècles, l'histoire de la littérature de l'Angleterre a été un chapitre de l'histoire de la littérature française. Ce chapitre ne saurait être laissé de côté dans un cours où j'ai l'espoir d'aborder successivement toutes les provinces du vaste domaine que j'ai la mission d'explorer et de faire connaître au public. Il présente un intérêt de premier ordre pour la France, pour l'Angleterre, et pour l'appréciation générale du développement de la littérature européenne.

La conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie ne fut en apparence que la revendication par l'épée d'un droit personnel de succession à la couronne. Elle fut toujours ainsi présentée par le conquérant lui-même, et c'est à ce titre qu'elle fut autorisée par le roi de France, suzerain de Guillaume, et approuvée par la papauté, juge suprême tant des questions de légitimité que de la loyale exécution des serments. Toutefois cette conquête eut de bien autres conséquences que la simple substitution d'une famille régnante à une autre. Les Anglais, ou, comme nous les appelons plus volontiers pour les distinguer de leurs descendants, les Saxons étaient séparés des Français, au milieu du XIe siècle, par un abîme moral plus profond que la mer qui séparait leurs deux pays. Sans organisation politique solide, sans esprit d'initiative, sans

commerce, ils menaient une vie simple et grossière, fréquemment troublée par leurs dissensions tumultueuses, ou par le réveil de leurs guerres contre les Danois, auxquels ils avaient laissé occuper une partie considérable de leur territoire. Le clergé anglais, qui avait été pour l'Europe, au temps de Bède, d'Alcuin et de saint Boniface, un des foyers auxquels s'était entretenue la lumière des connaissances antiques et allumée la flamme de la renaissance chrétienne, était tombé dans une torpeur et une inertie intellectuelle que ne compensaient même pas les vertus ecclésiastiques. La littérature latine, jadis brillante, et qui au xe siècle encore avait eu dans l'abbé Alfric un représentant des plus honorables, était presque absolument négligée; les liens avec Rome étaient relâchés; les plus hautes charges de l'Église étaient données à la faveur ou vendues à beaux deniers comptants; les abbayes étaient détruites ou vides; les prêtres, entourés pour la plupart de femmes et d'enfants à demi légitimes, ne songeaient qu'à jouir de leurs prébendes sans prendre trop de soucis; l'ignorance était à peine moins grande chez eux que dans le reste de la nation. En retournant ainsi peu à peu à la barbarie primitive dont l'influence de l'Église et de l'instruction classique l'avait tirée, cette nation n'avait pourtant pas retrouvé l'énergie et la poétique profondeur des temps héroïques. La

littérature anglo-saxonne était dans une décadence à peu près aussi complète que la littérature latine. L'ancienne épopée nationale n'était pas tout à fait déracinée, mais elle se desséchait lentement et ne jetait plus de pousses nouvelles. La poésie lyrique ne produisait plus que quelques chansons à boire qu'on répétait dans les interminables repas en vidant les lourdes cornes de bière. La poésie populaire ne savait plus donner aux sentiments que devaient exciter des événements glorieux ou tragiques l'expression vivante et passionnée que nous admirons encore dans le chant qui célèbre, soixante-quinze ans avant la conquête, la mort héroïque de Byrthnoth. D'autre part, les efforts faits par le grand Alfred, et à sa suite par Alfric et quelques autres lettrés, pour cultiver la langue anglaise et créer, d'abord en traduisant, puis en imitant les livres latins, une littérature à la fois nationale et savante, n'avaient pas eu, faute de persévérance, le succès dont ils étaient dignes. Il serait injuste et téméraire de dire que, sans l'intervention des Normands, l'Angleterre serait peu à peu retombée dans la barbarie et aurait été pour toujours exclue du rôle capital qu'elle a joué plus tard dans l'histoire du monde; mais on a le droit d'affirmer qu'en fait ce rôle a été dû au remplacement, pendant des siècles, de l'élément germanique par l'élément roman dans la direction des

destinées du pays; et ce qui est vrai de l'histoire l'est aussi de la littérature.

Ce titre de Romans que je revendique pour les nouveaux maîtres de la Bretagne insulaire, ils le méritaient pleinement. Non que je veuille nier qu'il fût resté chez les compagnons de Guillaume quelques traces de la nationalité des compagnons de Rollon. Au bout d'un siècle et demi, après six générations, il pouvait subsister dans le caractère des barons normands quelques restes de l'énergie et de l'esprit aventureux des *vikings* dont ils descendaient. Quand on les voit au XIe siècle conquérir d'un côté la Pouille et la Sicile, et de l'autre l'Angleterre, guerroyer les rois de France et envoyer par milliers leurs pèlerins en Terre Sainte, on ne peut s'empêcher de penser aux expéditions hardies qui, parties des côtes de la Norvège et du Danemark, portaient jadis l'épouvante sur celles de la France, de l'Espagne et de l'Italie. Mais si le caractère des Normands de France gardait encore le fond du caractère des Normands de Scanie à leur époque héroïque, la forme de leur activité s'était complètement modifiée. Leur façon de voir, de sentir, de penser, leur manière d'apprécier l'utile et le dommageable, le vrai et le faux, le bien et le mal, leur manière de se représenter la société, le gouvernement, l'État, les rapports des hommes les uns avec les autres, leur instruction,

leur religion, leurs mœurs, leur littérature, leur art, étaient devenus exactement ceux des Français de France. On leur attribue même généralement, dans le développement de la civilisation, des lettres et des arts au temps des Croisades une part d'initiative qu'ils ne semblent pas avoir eue réellement. Mais s'ils n'ont pas créé grand'chose, ils ont tout accepté, tout compris et tout propagé. L'étude de la société normande et de sa culture au moment où elle devint la société dominante en Angleterre sera l'introduction naturelle à l'étude du développement de la littérature qui lui servit d'expression dans sa nouvelle patrie.

Le premier grand fait qui s'accomplit dans cette partie de la Neustrie que Charles le Simple — il fut en cette occasion Charles le Sage — avait concédée aux Normands fut leur incorporation au royaume de France précisément à l'époque où la grande fermentation d'où la féodalité devait sortir était en pleine activité. Guidés par l'exemple des contrées voisines et par les évolutions spontanées qui s'accomplissaient sans doute sous leurs yeux dans leur province même, les compagnons de Rollon s'organisèrent dès le début, avec plus de liberté et de conséquence qu'on ne le fit ailleurs, en un état féodal complet. Le duc, n'étant pas comme ailleurs un fonctionnaire temporaire qui avait usurpé la perpétuité, puis l'hérédité de sa charge,

n'eut point à faire à ses vassaux les concessions auxquelles les autres détenteurs des provinces royales avaient été obligés de se soumettre. Tous ses hommes, ayant reçu leur fief, c'est-à-dire leur solde en terre, uniquement de sa libéralité, lui durent un service effectif et reconnurent sans réserve son droit supérieur d'administration et de justice. D'autre part, ils maintinrent vis-à-vis de lui une liberté qu'ils tenaient de leur origine danoise et de leur noblesse égale à la sienne; mais cette liberté, qui n'autorisait aucun empiètement individuel, ne s'exprimait que par les décisions des assemblées convoquées à la cour du duc, décisions auxquelles il devait se soumettre. On sait, pour n'en citer qu'un exemple, que l'assemblée générale des barons de Normandie faillit arrêter l'expédition de 1066 en refusant à Guillaume les subsides qu'il ne pouvait percevoir sans le consentement de sa *cour*. Cette *cour* normande subsista en Angleterre : les rois, tout en diminuant ses pouvoirs, n'osèrent jamais la supprimer, et elle est devenue la Chambre des Lords, qui n'a sans doute rien de commun, malgré l'opinion d'un éminent historien anglais (M. Freeman), avec le *witenagemot* des Saxons.

Si d'un côté le chef des Normands était devenu le chef d'un État féodal, il était devenu d'autre part le vassal du roi de France, et comme tel,

il était, ainsi que son peuple, étroitement rattaché à ce pays, dont il partageait les destinées politiques et morales. Les ducs de Normandie jouèrent un grand rôle dans la lutte entre les derniers Carolingiens et les descendants de Robert le Fort : alliés tantôt à l'un, tantôt à l'autre des partis, ils surent se faire payer leur intervention et multiplièrent par là même les liens qui les unissaient au reste du royaume. La longue paix qui suivit l'avènement de Hugues fut souvent interrompue par des querelles suivies de prises d'armes entre Normands et Français; mais ces incidents n'empêchèrent pas que les rapports ne devinssent chaque jour plus étroits; ils contribuèrent seulement à donner au duché neustrien une individualité plus nette et une conscience plus éveillée; la Normandie garda et développa en face de la France proprement dite une cohésion et une originalité que les autres provinces n'eurent jamais au même degré.

Les Normands n'aimaient pas les Français, qui les entouraient de presque tous les côtés; mais ils n'en étaient pas moins eux-mêmes, par leur fond le plus essentiel, beaucoup plus rapprochés d'eux que des Scandinaves qui avaient autrefois fourni leur aristocratie, des Bretons sur lesquels ils revendiquaient une suzeraineté fort contestable, ou des Anglais dont ils visitaient souvent les côtes

et dont les chefs furent à plusieurs reprises apparentés de près à leur famille ducale.

Français, ils l'étaient d'abord par le sang. Les expéditions des Vikings ne comprenaient guère de femmes. Le fils de Rollon, suivant toutes les vraisemblances, avait pour mère une païenne de Danemark et était né outre mer, avant que son père se fût installé sur les bords de la Seine ; mais il fut certainement un des derniers, parmi les nobles normands, qui n'ait eu dans les veines que du sang *norois*. Il épousa une Française, et tous ses successeurs en firent autant ; Guillaume, le fils de Robert, cinquième descendant de Rollon, et de la fillette de Falaise dont sa naissance a immortalisé le nom, avait-il encore assez de sang danois pour qu'on puisse légitimement en rechercher l'influence sur son individualité ? Ce serait à la physiologie de répondre, si ce qu'on appelle l'esprit de race ne dépendait pas du milieu ambiant plus encore que des conditions héréditaires. Tous les compagnons de Rollon avaient pris des femmes romanes ; bien moins nombreux que leurs sujets romans, et vivant sans cesse avec eux, ils étaient sans doute eux-mêmes, sur la fin de leur vie, bien francisés : ils avaient changé leur costume barbare pour l'habillement des Français ; ils avaient appris à se construire des châteaux sur le modèle de ceux qui autrefois avaient si souvent arrêté leurs expéditions ;

ils avaient quitté la longue barque de bois où ils ramaient jadis à l'aventure vers le pillage ou la mort pour le cheval sur lequel ils parcouraient leurs domaines et surveillaient les riches récoltes qui leur assuraient une vie prospère et tranquille. Leurs fils, nés dans ces conditions, surent à peine que leurs pères étaient venus de ce pays lointain qu'on appelait l'île de Scanie; leurs petits-fils se le firent raconter par curiosité, mais ils n'eurent d'autres mœurs que celles de la Gaule et d'autre patriotisme que l'affection qui les attachait à la terre natale, devenue la Normandie.

Toute bande conquérante qui vient s'établir dans une nation installée et qui lui prend des femmes pour fonder des familles est ainsi condamnée à voir sa nationalité disparaître peu à peu; mais une circonstance qui, pour les Normands, hâta singulièrement ce travail fut leur changement de religion. Il n'est pas très sûr que le vieux Rollon ait été baptisé, et il paraît bien qu'à l'heure de la mort il fit encore immoler des chevaux à Thor, et invoqua ses dieux nationaux concurremment avec le nouveau Dieu dont on s'était efforcé de lui faire accepter la loi. Mais son fils fut aussi chrétien que le plus chrétien des Français d'alors. Il voulait se faire moine, et il fallut que l'abbé de Jumièges, effrayé de ce qui arriverait si ce protecteur de l'Église disparaissait,

lui remontrât qu'il avait dans le monde des devoirs supérieurs. En effet tout son peuple n'avait pas suivi avec la même ardeur la voie de la conversion. A la mort de Rollon, tout ce qui était resté païen et scandinave s'insurgea contre le nouveau duc; mais le parti qui le soutenait, et où sans doute les anciens habitants du sol étaient nombreux, eut le dessus, et écrasa cette révolte de l'esprit norois, qui fut ainsi définitivement vaincu quinze ans seulement après l'établissement des « pirates » (comme les appellent les chroniqueurs) sur les deux rives de la basse Seine. Dès lors la Normandie devint non seulement chrétienne, mais zélée. Aux anciennes abbayes de Jumièges et de Saint-Wandrille elle en ajouta d'autres sans nombre; elle fut un centre d'activité religieuse. Ce furent les Normands qui contribuèrent le plus efficacement à répandre, à propager le culte de la Vierge; ce furent eux qui les premiers en Europe introduisirent la fête de l'Immaculée conception, plusieurs fois prohibée par l'Église, mais obstinément maintenue par eux, et connue au moyen âge sous le nom de *Fête aux Normands*. Une dévotion particulière les attirait vers Rome : ils y faisaient volontiers des pèlerinages; des Normands étaient choisis pour commander la milice de saint Pierre, et l'alliance du Saint-Siège et des Normands, quoique troublée parfois, comme quand Robert

Guiscard faillit brûler Rome, n'en est pas moins un des traits caractéristiques du XIe siècle. C'est Nicolas II qui donna aux Normands l'investiture, au nom de l'Église, de l'Italie méridionale et de la Sicile ; c'est Alexandre II, poussé par Hildebrand, qui devait être Grégoire VII, qui bénit l'expédition de Guillaume le Bâtard et lui envoya l'enseigne romaine et un cheveu même de saint Pierre. L'Italie, du reste, et la Normandie étaient, pour les choses de la religion et de la science, qui alors ne s'en séparait pas, en perpétuel rapport. A peine Helluin avait-il fondé sur la Rille l'abbaye du Bec, en 1039, que Lanfranc de Pavie y attirait des milliers d'auditeurs en réfutant les propositions hérétiques de Bérenger de Tours sur la Trinité et l'Eucharistie. Promu par le Conquérant au siège primatial d'Angleterre, il eut pour successeur, au Bec d'abord, puis à Canterbury, un autre Italien, son disciple, Anselme d'Aoste, qui a pris dans l'histoire de la pensée au moyen âge une place des plus hautes par la tendance de ses écrits, résumée dans le titre de l'un d'eux : *Fides quaerens intellectum*. Ces deux Italiens, qui ne réussirent si bien en Normandie que parce qu'ils étaient dans le milieu qui leur convenait, représentent bien, dans l'ordre intellectuel, la double tendance de l'esprit normand : orthodoxie pure, éloignée des subtilités de la curiosité vaine ou des égarements du mysticisme, et

d'autre part effort perpétuel pour concilier la foi avec la raison. Mais ces deux tendances, unitaire et rationaliste, ne sont-elles pas, bien que particulièrement accentuées en Normandie, générales et caractéristiques pour l'esprit français dans son ensemble?

A côté de la théologie, les monastères et les écoles de Normandie cultivaient d'autres branches de la littérature et de la science, alors réservées à la langue latine. Le patriotisme provincial que la situation isolée du pays et l'énergique gouvernement des ducs avait développé s'exprima surtout dans l'histoire. Dès 943, la mort tragique du duc Guillaume, le fils même du conquérant, traîtreusement assassiné par le comte de Flandre, inspirait une élégie latine à un moine de cette abbaye de Jumièges qu'il avait tant aimée. Mais la fusion complète entre les dominateurs et les sujets, et l'achèvement de la conscience nationale devaient se faire attendre encore : ce ne fut qu'à la fin du x[e] siècle qu'un chanoine de Saint-Quentin écrivit, sous l'inspiration du duc Richard III, une histoire des ducs de Normandie qui a servi de base, souvent bien incertaine aux yeux de la critique, à tout ce qu'on a raconté depuis. Mais au xi[e] siècle l'activité se multiplie : chaque abbaye normande a son historiographe, et Guillaume de Jumièges, continuant l'œuvre de Dudon de Saint-Quentin, prélude au

grand mouvement historique que devait susciter la conquête de l'Angleterre.

Les arts comme les sciences sont alors au service de l'Église, et nulle part elle ne leur donne une impulsion plus féconde qu'en Normandie. Née sans doute en France même, vers le milieu du XIe siècle, l'architecture romane de la seconde époque, transition entre l'ancien style roman et le gothique qui devait, en France aussi, jeter tant d'éclat, ne tarda pas à descendre la Seine; elle fut accueillie avec transport, on peut le dire, dans la riche et florissante province qui, sans grandes guerres depuis de longues années, occupa son activité aux arts de la paix et y déploya les qualités les plus rares. L'élégance, la clarté, le goût, la proportion furent ce qui caractérisa par-dessus tout l'architecture normande. Les restes de l'abbaye de Jumièges, reconstruite vers l'époque de Guillaume le Bâtard, Saint-Étienne de Caen, bâti par lui, nous permettent encore d'admirer cette grandeur et cette simplicité. Dans ces monuments, dont l'heureuse proportion faisait la beauté principale, les arts accessoires n'étaient cependant pas négligés. Des pavements habilement composés, où des ornements élégants flattaient l'œil sans trop l'attirer, des chapiteaux qui empruntaient leurs motifs aux feuillages et aux fleurs du pays, déjà des verrières aux couleurs brillantes

mais solides, faisaient des églises, avec leurs longs rangs de colonnes, les colonnettes accouplées de leurs galeries, les beaux cintres de leurs porches, les trois étages élancés de leurs tours, des lieux d'une noblesse et d'un charme extrême, où l'homme trouvait la satisfaction de son idéal plus ou moins vague de beauté, en même temps que l'apaisement de son cœur et la direction morale de sa vie. Des plaisirs même plus vifs lui étaient souvent offerts. Nous savons qu'à Rouen, comme d'ailleurs dans beaucoup d'autres villes de France, dès le XI[e] siècle, à la Nativité, à la Résurrection, les *mystères* étaient célébrés par des représentations, accompagnées de musique, de chants et de mise en scène, où le clergé tout entier, revêtu de ses plus riches ornements, se donnait à la foule ravie en spectacle à la fois émouvant et magnifique. Nous retrouverons en Angleterre, dans la suite de ces leçons, la floraison de tous les germes que la culture française avait fait éclore en Normandie. Nous verrons le pays où les Saxons n'élevaient guère que des toits de bois se couvrir, en même temps que de châteaux forts, d'églises somptueuses, ornées de vitraux et de sculptures; nous verrons se multiplier les monastères peuplés d'hommes actifs et intelligents, les écoles dirigées par des maîtres venus de Paris; nous verrons les écoliers y jouer les miracles des saints leurs patrons, les clercs, d'abord

avec l'assentiment, puis malgré la réprobation de l'Église, y représenter les mystères, en répandre le goût chez les bourgeois, et faire naître ainsi, d'une souche foncièrement ecclésiastique et française, ce théâtre anglais qui devait, par le génie de Shakespeare, devenir avec le théâtre grec le plus glorieux de ceux où l'homme s'est donné en spectacle à lui-même.

Le grand signe et le principal facteur de la nationalité, c'est la langue. Les Normands sont Français, car ils parlent français. Quand Guillaume Longue-Épée, fils de Rollon, eut un fils, vingt ans après la prise de possession du pays, il ne put le garder auprès de lui, à Rouen, dans sa capitale, parce qu'il n'aurait pu y apprendre la langue de ses pères : il l'envoya à Bayeux, où la race danoise, plus dense et probablement accrue par de nouvelles accessions, avait encore conservé son langage. Mais quand il ne reçut plus de renforts de la mère-patrie, l'idiome scandinave s'éteignit de lui-même : les mères neustriennes apprirent le français à leurs fils, et au bout de deux générations les barons du Bessin ne le parlaient pas moins couramment que ceux du Roumois. Le français que parlèrent les Normands était naturellement celui des anciens habitants de la province. Il ne différait de celui de l'Ile-de-France ou du Maine par aucun trait que nous puissions discerner avec

sûreté; déjà cependant devaient exister certaines tendances qui, en se développant, donnèrent au dialecte normand une individualité marquée en face du français de France. C'est en vain d'ailleurs que, dans la constitution de cette individualité, on voudrait faire une part à l'élément scandinave : le normand est le produit d'un développement tout à fait normal et spontané, et qui n'accuse aucune déviation étrangère. Rien ne montre mieux la rapidité avec laquelle le petit groupe des dominateurs danois s'absorba dans la masse de la population romane. L'établissement des Norois ne s'est point toutefois opéré sans laisser en Normandie des traces linguistiques; mais, à part un assez grand nombre de termes de navigation ou de pêche, elles sont à peu près bornées aux noms de lieux : là elles foisonnent. Les Normands donnèrent aux lieux où ils s'établirent, aux habitations qu'ils construisirent, des noms pris dans leur langue, et ces noms se sont maintenus dans le pays, où ils gardent la trace durable de l'ancienne conquête. Tels sont les noms si nombreux terminés en *fleur*, en *dale*, en *land*, en *tot*, etc. *Bec*, le nom de l'abbaye dont j'ai parlé plus haut, signifie *ruisseau*, et se retrouve dans maint autre nom de lieu avec des épithètes diverses, qu'ont fidèlement conservées jusqu'à nous les noms donnés par les Normands à différents cours d'eau de leur nouveau domaine. Ainsi *Houlbec* est le

ruisseau creux, encaissé; *Robec*, autrefois *Rodbec*, le ruisseau rouge; *Caudebec*, le ruisseau froid; *Foullebec*, le ruisseau fangeux, etc. *Dieppe*, *Estrand*, *Estreham* et *Ouistreham*, *le Havre*, *la Hogue*, tant d'autres noms de la Normandie parlent encore danois à ceux qui savent les entendre, et plus d'un nom de village ou de château se retrouve sur les bords du Belt et sur ceux de la Manche. A mesure qu'on s'éloigne de la mer, les noms scandinaves deviennent plus rares en Normandie; ils abondent surtout dans cette partie du pays que les incursions constantes des hommes du Nord avaient presque dépeuplée avant que leur établissement définitif lui rendît la tranquillité et par suite la prospérité. Les noms de lieux survivent aux langues qui les ont produits : la France est remplie de noms de lieux gaulois, comme la Normandie de noms de lieux scandinaves; cela tient à ce qu'on s'habitue de bonne heure à regarder les noms de lieux comme n'ayant d'autre sens qu'un sens topographique; il serait aussi inutile que gênant de les remplacer par des noms empruntés à une autre langue. Ils restent donc, témoins d'un passé qu'ils sont parfois seuls à rappeler, mais leur persistance ne prouve nullement que l'idiome auquel ils appartiennent ait influé sur celui qui l'a remplacé. Les Normands ne modifièrent en rien le français de Neustrie; comment l'auraient-ils pu? A la troisième

génération au plus tard, leurs fils ne parlaient plus scandinave, et ils n'ont pu évidemment introduire dans le français appris sur les genoux de leurs mères ni la phonétique ni la syntaxe d'une langue qu'ils ne connaissaient pas.

Avec la langue des Français, les Normands en adoptèrent la poésie. Déjà lors de l'établissement de Rollon, au commencement du xe siècle, l'épopée française était constituée. Déjà on chantait Charlemagne et Roland, ce marquis de Bretagne, dont le pays était limitrophe des possessions normandes. C'était même l'époque de la grande fermentation épique : les événements importants étaient chantés dans des poèmes que nous avons malheureusement perdus, mais qui sont devenus le point de départ des chansons de geste postérieures. En 881, le roi Louis III battait les Normands à Saucour, et l'écho des chants de triomphe que fit naître sa victoire est arrivé jusqu'à nous. Les luttes de Charles le Chauve contre ses barons qui voulaient s'affranchir, transportées plus tard à Charlemagne, inspiraient partout des poèmes ou royalistes ou hardiment féodaux. La guerre de Raoul de Cambrai contre les fils de Herbert de Vermandois, au milieu du xe siècle, a été célébrée par un poète contemporain, dont l'œuvre, en se transformant peu à peu, nous est arrivée dans une forme du xiiie siècle. Un voisin et un ennemi du

duc Richard de Normandie, le comte Guillaume de Montreuil-sur-Mer, a été le héros de chansons épiques, qui sont venues plus tard se fondre dans le vaste cycle de Guillaume d'Orange. Les Normands ne paraissent guère avoir pris à ce mouvement épique qui les entourait une part personnelle. Le meurtre de Guillaume Longue-Épée par Arnoul de Flandre avait inspiré des chants épiques en langue française, que Wace entendait chanter aux jongleurs dans son enfance, c'est-à-dire vers le commencement du XII[e] siècle, et dont un historien anglo-normand nous a conservé l'analyse. Mais d'après ce que nous en savons, ils étaient plutôt hostiles aux Normands et ne provenaient pas d'eux. Leur initiative semble s'être bornée à introduire dans les chansons carolingiennes, malgré l'anachronisme évident, le fils de Guillaume, Richard le Vieux ou Richard sans Peur, sur le compte duquel certains récits légendaires se transmirent longtemps sans aboutir à une épopée. Mais la passion des Français pour les chansons épiques que les jongleurs exécutaient en s'accompagnant de la *vielle* était aussi vive en Normandie que dans toute autre province. Si les Normands n'ont pas produit une épopée provinciale, ils accueillirent avidement celle qui leur venait de leurs voisins. A la fin du XI[e] siècle, leurs jongleurs répétaient à l'envi les poèmes sur Guillaume d'Orange.

Mais leur plus beau titre de gloire, c'est d'être les premiers, dans l'histoire, chez lesquels nous trouvons mentionnée la chanson de Roland. On a même voulu la leur attribuer; mais on a été trompé par des apparences linguistiques qui tiennent à la provenance anglaise du plus ancien manuscrit. Née des chants inspirés par le désastre de Roncevaux, antérieure d'un siècle et demi à l'établissement des Normands en France, animée d'un esprit tout français et royal, la *Chanson de Roland* n'a jamais été normande que par adoption. Mais c'est en la chantant que les Normands attaquèrent les Saxons à Senlac : le premier coup de lance fut précédé d'une *laisse* de ce plus ancien, de ce plus sévère, de ce plus beau de nos poèmes nationaux. Fait doublement symbolique, qui nous fait sentir à quel point les Normands étaient devenus Français, et qui nous montre en même temps la poésie française conquérant l'Angleterre avec eux.

L'épopée paraît n'avoir guère survécu, dans sa production spontanée, à la fin du xe siècle, c'est-à-dire à l'établissement de la famille capétienne. Tout ce qui nous en est parvenu est, comme forme, bien postérieur à cette date; mais rien, comme fond, ne remonte moins haut. Les poèmes inspirés par les Croisades sont des poèmes historiques plutôt que des épopées, et les ornements fabuleux qui s'y sont introduits n'en changent pas le caractère.

Trente ans avant la première croisade, la conquête de l'Angleterre, chose bien remarquable, n'inspirait pas d'épopée à ceux qui l'avaient accomplie. En revanche, elle provoquait une importante littérature historique, qui allait bientôt s'exprimer en vers français. Les Normands avaient de bonne heure remplacé le goût de l'épopée par celui de la narration, « l'enthousiasme par la curiosité ». Il est probable qu'avant même la conquête de l'Angleterre ils avaient commencé à se raconter leur histoire en vers : cette forme leur plaisait, parce qu'elle aidait la mémoire, mais ils n'y attachaient nullement l'idée d'un style ou d'un sujet poétique; il est certes caractéristique pour leur esprit de trouver, plus tard il est vrai, au XIII[e] siècle, parmi les monuments les plus importants de la littérature normande, une double traduction en vers, l'une de la Coutume de Normandie, l'autre des Institutes de Justinien. Voilà bien la poésie du « pays de sapience »! Il faut noter ce caractère positif et quelque peu sec qui se mêle à toutes les productions littéraires des Normands, comme la tendance pratique la plus nette se mêle aux expéditions les plus hardies de ces « coureurs héroïques d'aventures profitables » (Taine). Nous verrons leur littérature, implantée en Angleterre, y manifester ce caractère didactique qui s'y marque dès l'origine, et qui ne contribue pas à la rendre

attrayante pour la postérité. Nous y retrouverons aussi la dévotion dont nous avons parlé.

C'est en Normandie que l'histoire littéraire recueille la plus ancienne mention d'un poète proprement dit, non plus d'un jongleur, mais d'un homme sérieux et grave, et ce poète composait en vers français, dans la première moitié du XIe siècle, des vies de saints à l'usage des laïques. En 1053, on rapportait à l'abbaye de Fontenelle la châsse qui contenait les reliques de saint Vulframn. Parmi les miracles qui s'accomplirent à cette occasion, il en est un qui a valu à l'histoire littéraire une indication précieuse. Un chanoine de Rouen, Tedbald, dont la vue était affaiblie depuis plusieurs années, s'approcha de la châsse du saint, désirant mais espérant à peine pouvoir lire les inscriptions en grosses lettres qui s'y trouvaient gravées sur des lames d'argent. Sa bonne volonté fut récompensée : à peine eut-il regardé les inscriptions que, à sa grande surprise, il les lut distinctement, et depuis ce temps il recouvra toute la netteté de sa vue. Or ce Tedbald, dit le narrateur qui rapporte son témoignage, n'est pas le premier venu : « c'est ce fameux Tedbald de Vernon, qui a traduit du latin la vie de saint Wandrille et de plusieurs autres saints, qui a raconté, avec éloquence, leur histoire en langue vulgaire, et qui, grâce à un rythme tintant, en a fait, à l'usage du peuple, des

chansons agréables ». Il est permis de croire que la *Vie de saint Alexis*, que nous ont conservée deux manuscrits du XIIe siècle, est l'œuvre de Tedbald de Vernon. Elle est en tout cas de son temps et bien probablement de son pays. En même temps que le premier monument de la littérature normande, elle en est aussi le plus beau. On l'a comparée à ces belles églises romanes dont la Normandie se couvrait à l'époque de Tedbald : elle en a la beauté simple, la grâce sévère, la mesure et la clarté. Elle a en plus une note de tendresse intime, d'émotion profonde, de passion contenue, qui réchauffe intérieurement la correction extérieure du style, et que nous ne trouverons pas souvent dans les productions de la poésie normande, où l'esprit a d'habitude eu plus de part que le cœur.

Telle était la race jeune, active, entreprenante, intelligente et un peu dure qui allait prendre en main les destinées de l'Angleterre et en devenir l'aristocratie. Jamais changement ne fut plus complet que celui qui s'opéra alors; bien que Guillaume ait respecté autant qu'il le put les coutumes et les lois qu'il trouva établies dans son royaume, la substitution générale de personnes qui s'effectua d'un bout à l'autre le transforma radicalement. L'Angleterre devint presque continentale. Malgré leur grand nombre, malgré leur supériorité intellectuelle, les Normands se seraient peut-être

rapidement perdus dans la masse bien supérieure du peuple anglais s'ils n'étaient restés pendant un siècle et demi en contact avec leur terre natale et par elle avec la France entière. Quand Philippe « le Conquérant » eut annexé la Normandie et l'eut pour jamais séparée de l'Angleterre, la nouvelle nationalité issue du mélange des Anglais et des Normands prit conscience d'elle-même avec une vigueur soudaine; mais la domination normande avait eu le temps d'agir et de transformer la masse anglo-saxonne. Elle lui avait inculqué son esprit cosmopolite, son activité hardie, sa politique habile et entreprenante, son besoin d'instruction et de travail. L'Angleterre, d'ailleurs encore unie à la France par les possessions de ses rois au sud de la Loire, ne risquait plus de rompre le lien qui la rattachait à l'Europe et de s'en aller à la dérive comme un grand navire hors de vue. Le service que les Normands lui avaient rendu à ce point de vue a été parfaitement apprécié par un historien anglais dont je ne puis mieux faire que de citer les paroles mêmes. Elles s'appliquent particulièrement à la littérature historique des deux races, mais elles ont une portée qui s'étend non seulement à toute la littérature, mais à toute la culture des deux peuples :

L'histoire de l'Angleterre saxonne était celle d'une île enfermée en elle-même, ne prenant presque aucun

intérêt à ce qui se passait au dehors. Elle ne recevait pas de nonce ou de légat; elle n'avait pas de relations avec les nations étrangères. L'écho même des plus grands mouvements, politiques ou intellectuels, qui ébranlaient le monde civilisé se répercutait à peine jusqu'à ses lointains rivages : les Anglo-Saxons, dans la torpeur de leur indolente sécurité, ne l'entendaient pas ou ne lui prêtaient qu'une attention vague et distraite. Tout change sous les Normands : discussions théologiques, bulles de pape, correspondances civiles ou ecclésiastiques, les croisades, les schismes, les rapports de l'Église nationale avec la royauté et la papauté, tout s'impose à l'attention, tout se reflète dans la littérature historique. Biographies, lettres, poèmes historiques, règlements civils et ecclésiastiques, monastiques et féodaux, les documents les plus variés et les plus vivants passent sous les yeux du lecteur qui étudie dans les sources cette période de l'histoire d'Angleterre. Il reconnaît bien vite qu'il a devant lui un état social bien autrement complexe, varié, actif, énergique, bien autrement ouvert à tous les grands problèmes de la vie et du gouvernement, à toutes les multiples relations des hommes, que sous le régime simple et uniforme des Anglo-Saxons.... Il suffit de comparer n'importe quelle chronique normande avec la chronique anglo-saxonne, ou la vie et les écrits de quelque prélat normand avec ceux de ses plus éminents prédécesseurs anglo-saxons, pour voir combien la nouvelle littérature est essentiellement différente de la littérature indigène, combien ses visées sont plus hautes, ses prétentions plus ambitieuses, ses inspirations plus variées et plus riches [1].

Mais les conquérants ne trouvaient pas seule-

1. Th. Duffus Hardy, *A descriptive Catalogue of materials relating to the history of Great Britain*, vol. II (1865), p. XXIX, XIII.

ment des Saxons en Angleterre. Les comtés du nord étaient occupés par une population danoise, qui était loin d'être encore fondue avec l'ensemble de la nation. Plus haut encore, derrière la masse d'origine germanique qui occupait les basses terres, la race des Gaëls, directement apparentée aux Irlandais, habitait les Highlands de l'Écosse et présentait aux nouveaux maîtres de l'Angleterre, comme elle l'avait fait à ses anciens possesseurs, un redoutable voisinage. Tout l'ouest de l'Angleterre même était resté aux mains des Gallois, descendants des anciens Bretons, demeurés invincibles aux Saxons, pour lesquels ils nourrissaient une haine ardente, et qu'ils virent avec joie tomber sous les coups des Normands, sans comprendre d'abord qu'ils allaient avoir des voisins autrement à craindre, et qui devaient tôt ou tard restreindre leur domaine et finalement détruire leur indépendance. De l'autre côté de la mer, l'Irlande, convertie cependant depuis longtemps au christianisme, autrefois centre d'une incomparable activité religieuse, était peu à peu retombée dans une sorte de barbarie et était à peu près inconnue aux Anglais. Les Normands entrèrent avec toutes ces populations dans le contact le plus actif. Ils les combattirent et les soumirent l'une après l'autre, à l'exception des Écossais, qui ne devaient se réunir pacifiquement au reste de la Grande-Bretagne qu'après bien des

siècles de lutte. Mais ils ne se bornèrent pas à cette œuvre guerrière et politique. Ils s'enquirent du passé de ces nations; ils leur demandèrent leur histoire. Grâce à la fois au caractère international de l'Église et à l'esprit d'investigation qui anima au XIIe siècle toute l'Église d'Angleterre, les clercs saxons, gallois, irlandais, rédigèrent les annales ou les traditions héroïques de leur patrie. D'autre part, les jongleurs normands se faisaient traduire les chants celtiques ou germaniques qu'ils étaient à portée d'entendre, et en transportaient la matière dans leur langue agréable, facile et répandue par l'Europe entière. Ainsi, au moment même où ils semblaient détruire l'existence matérielle des nations vaincues, les conquérants de l'Angleterre sauvaient leurs âmes de la destruction. C'est uniquement grâce à eux que l'étincelle de l'antique poésie celtique, étouffée et presque éteinte sous les cendres, jaillit tout à coup en flammes claires et éblouit le monde surpris. Les *lais* bretons passèrent de la harpe des bardes sur la vielle des jongleurs; les aventures étranges, les amours passionnées, les enchantements, les folies des romans de la Table Ronde ouvrirent pour l'Europe une source inconnue de poésie; Merlin le sauvage sortit de la forêt où on le croyait perdu sans retour, et Arthur revécut pour ne plus jamais périr, comme l'avaient prédit les prophètes nationaux.

Au contact de tant d'ardeur, d'énergie et de vitalité, les Saxons se sentirent bientôt attirés de plus en plus dans le cercle de la vie et de la civilisation de leurs vainqueurs. Mariés en grand nombre à des femmes saxonnes, ceux-ci les attiraient, bien loin de les repousser; d'ailleurs l'Église et par suite la cour, avec l'accès aux plus hautes fonctions, était ouverte à tous sans distinction de races. Un siècle après la conquête, sous Henri II, un écrivain politique nous dit que Normands et Saxons étaient tellement mêlés, au moins dans les couches élevées de la société, qu'il était impossible de les discerner. Et ce n'étaient pas les Normands qui s'étaient anglisés, c'étaient les Saxons qui s'étaient francisés. Ils avaient adopté le costume, les usages, la langue des vainqueurs; et, par cette accession même, ces usages et cette langue allèrent en s'altérant et en se séparant de plus en plus de ceux de la France. L'union avec le continent fut fermement maintenue sous les rois angevins, Henri II et ses fils, qui n'étaient même plus Normands et qui passèrent plus de temps en France que dans l'île. Mais avec Henri III une ère nouvelle commença. Séparée de la France par la perte de la Normandie, l'Angleterre développa en elle-même les germes déposés sur son sol par la féconde époque précédente. La classe supérieure, française et saxonne de sang, française de langue,

devint anglaise avant tout et se rapprocha de plus en plus de la classe inférieure. Il ne fut plus besoin de parler français pour remplir un emploi ou faire partie de la bonne société. Peu à peu la littérature anglaise naquit, d'abord pour servir, avec d'autres mots, d'organe à la même culture, c'est-à-dire pour traduire et pour imiter les productions de la littérature française, continentale ou insulaire ; puis bientôt pour prêter enfin une voix à la conscience réveillée du grand peuple asservi par Guillaume, et pour faire retentir dans des paroles anglaises des idées et des sentiments anglais. Ainsi se forma cette grande littérature, à laquelle sert d'organe une langue tudesque par le fond, française par la moitié de son vocabulaire et une grande partie de sa construction, littérature qui a gardé de sa double origine une tendance cosmopolite et une saveur toute nationale, qui a su, dans plusieurs de ses représentants, unir la profondeur germanique à la grâce romane et à la clarté française, et briller du reflet mystérieux et vague de la poésie celtique, la littérature de Chaucer et de Shakespeare, de Milton et de Macaulay, de Byron et de Tennyson. Sur la rude souche saxonne à moitié desséchée la culture normande a greffé des rameaux élégants et féconds, et la sève native, rappelée pour ainsi dire de son sommeil, s'est élevée avec vigueur et a fait, des racines profondes, surgir toute une floraison puissante, à la fois antique et nouvelle.

LES

CONTES ORIENTAUX

DANS

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

DU MOYEN AGE [1]

Messieurs,

La véritable originalité du moyen âge poétique, notamment du moyen âge français, réside surtout dans l'épopée nationale et dans la poésie lyrique, plus richement ou plus artistement cultivées, celle-là au nord, celle-ci au midi de la France. La *chanson de geste* des trouveurs et la *canso* des troubadours sont des plantes indigènes, nées spontanément sur le sol de la patrie, et qui en reproduisent les qualités natives et la saveur propre. Mais, depuis longtemps, grâce à une longue culture et au commerce des nations, notre terre française

1. Leçon d'ouverture faite au Collège de France, le mercredi 9 décembre 1874.

ne porte plus seulement les arbres qui, d'eux-mêmes, avaient couvert la Gaule de forêts; le chêne, le bouleau, le sapin, le frêne, ont fait place à côté d'eux aux hôtes venus du Sud et de l'Est; ainsi notre littérature, déjà au moyen âge, ne s'est pas bornée à ce qu'elle avait produit sous l'inspiration directe de la vie nationale : elle a admis — à côté des épopées où l'idéal de l'aristocratie féodale s'était incarné, à côté des chansons que dictaient aux chevaliers de la Provence l'amour de leur dame, la haine de leur ennemi ou l'enthousiasme des expéditions aventureuses, à côté des satires malicieuses ou passionnées que le contraste du monde réel avec le type de la perfection chrétienne faisait naître sous la plume des clercs, à côté des récits graves et simples où ceux qui avaient assisté à de grandes choses en conservaient le souvenir, à côté des légendes, naïvement merveilleuses, qui remplaçaient l'histoire pour le plus grand nombre, — elle a admis, dis-je, des productions d'un tout autre genre, nées et mûries dans des sociétés ou lointaines ou disparues, et qui, traduites ou imitées par nous, ont pénétré, grâce à l'incomparable ascendant de la France du moyen âge, chez la plupart des nations voisines, et sont entrées pour une part considérable dans les éléments de développement que le moyen âge a légués aux temps modernes.

Il y a plus : comme on voit, dans certaines îles de l'Océanie, les plantes importées d'Europe, plus robustes et plus vivaces que les végétaux indigènes, entamer avec eux une lutte acharnée et finalement les détruire ou les reléguer dans quelques vallons peu accessibles, ainsi les hôtes que la vieille littérature française accueillit, non seulement s'implantèrent chez elle aussi fortement que ses propres enfants, mais encore leur retirèrent peu à peu leur vitalité première et s'établirent en maîtres à leur place; si bien que les œuvres nationales, d'abord défigurées sous l'influence étrangère, puis de plus en plus délaissées, périrent presque sans postérité et sont restées, jusqu'aux travaux de l'érudition moderne, enfermées dans quelques manuscrits où le hasard les avait respectées jadis. Il y a là un phénomène extrêmement curieux et important pour l'histoire de la littérature et de la civilisation moderne, et c'est ce qui donne à ces emprunts faits par notre ancienne poésie à des sources autres que l'inspiration nationale un intérêt tout particulier.

Ces sources où a puisé le moyen âge, et qui ont continué, bien qu'on ne les ait point toutes connues, à alimenter plus ou moins richement la littérature des temps voisins de nous, sont au nombre de quatre : l'antiquité classique, le christianisme, les traditions celtiques et les contes indiens. Les

voies par lesquelles elles se sont infiltrées dans la poésie du moyen âge, l'effet qu'elles y ont produit, les transformations qu'elles ont subies, la fécondité qu'elles ont développée et entretenue, sont profondément différents. Le christianisme est si intimement mêlé à la constitution intellectuelle, sociale et morale de la vieille société européenne qu'on hésite à le regarder comme un élément proprement étranger; cependant, si l'on considère le peu d'influence que l'idée chrétienne exerce sur la poésie épique ou lyrique des premiers siècles du moyen âge, on comprend qu'il n'a pénétré la littérature que plus tard, par l'intermédiaire de l'Église, c'est-à-dire du latin, et qu'il a puissamment contribué à faire disparaître les produits si différents de l'inspiration nationale ou individuelle, toute spontanée, qui se présente à nous dans les œuvres de nos poètes les plus anciens. L'antiquité classique, effacée complètement du souvenir vivant de la société nouvelle issue des ruines de l'empire romain et de l'empire de Charlemagne, était cachée dans les rares manuscrits échappés au naufrage : elle ne pénétra d'abord dans la littérature que comme une mine de récits plus ou moins attrayants, que le moyen âge empruntait surtout aux œuvres de l'extrême décadence latine, et qu'il s'assimilait sans aucun scrupule. A mesure qu'elle fut plus directement et plus profondément étudiée, elle vit

grandir sur les esprits son ascendant et son prestige, et elle finit, après dix siècles d'éclipse, par reconquérir, au moins pour un temps, l'Europe littéraire et poétique, qui rompit avec la tradition du moyen âge et essaya de renouer directement avec Athènes et Rome. Les traditions celtiques, qui nous sont encore bien incomplètement connues, pénétrèrent dans la littérature française dès le XIe siècle, s'y enracinèrent aussitôt et s'y développèrent avec une surprenante richesse, s'assimilèrent, dans une mesure difficile à préciser, à ce nouveau milieu, le renouvelèrent à leur tour, et marquèrent d'une empreinte jusqu'à ce jour ineffacée l'imagination et la poésie moderne. Leurs conceptions aventureuses, leur glorification sans réserve de l'amour, leur idéal de perfection individuelle et de raffinement social firent pâlir les inspirations plus réelles et plus viriles, mais violentes, parfois brutales, souvent monotones et en bien des points déjà surannées, de la poésie nationale. Les *contes de Bretagne* remplacèrent les *chansons de geste* laissées au peuple et bientôt oubliées, et, en inspirant les romans d'aventure et plus tard *Amadis* et les poèmes chevaleresques italiens, maintinrent leur existence, plus ou moins transformée, dans la grande refonte que le XVIe siècle fit subir à la matière comme à la forme de la poésie.

La part que la littérature chrétienne eut au déve-

loppement de celle du moyen âge est généralement connue, et même exagérée; on sait aussi que l'antiquité commença de bonne heure à reprendre de l'influence sur les esprits, que les légendes de Troie et d'Alexandre pénétrèrent dans la poésie vulgaire, que dès le XII[e] et le XIII[e] siècle on traduisit divers auteurs latins. Des livres récents ont répandu, bien qu'à un moindre degré, dans le public la notion des origines celtiques des romans de la Table Ronde et de la diffusion de ces romans par toute l'Europe. Mais c'est peut-être le plus petit nombre, parmi ceux qui m'écoutent, qui n'a pas éprouvé une certaine surprise en entendant mentionner l'Inde parmi les pays dont la littérature a influé sur la nôtre au moyen âge.

En effet, les travaux faits sur ce sujet depuis le commencement du siècle en France, en Angleterre, en Italie et en Allemagne ne sont guère sortis jusqu'à présent d'un cercle étroit d'érudits et sont même plus connus des orientalistes que de ceux qui s'occupent de littérature moderne. Ce sont les résultats de ces travaux que j'essayerai de vous exposer cette année, en dirigeant mes recherches personnelles, comme il convient à l'objet de ce cours, plutôt sur la forme que les récits indiens ont prise en Occident que sur celle qu'ils avaient à l'origine. Pour cette dernière partie de la tâche, où la compétence me fait défaut, je m'en rappor-

terai aux guides éminents qui, à force de comparaisons minutieuses et d'inductions sagaces, ont suivi pour ainsi dire à la piste, depuis les bords du Gange jusqu'à ceux de la Seine, cette longue caravane de récits.

Jusqu'à ces derniers temps les investigations de ce genre s'arrêtaient au milieu de la route : on attribuait aux Turcs, aux Arabes, aux Persans, la création de ce qu'ils ont simplement transmis. La France, au commencement de ce siècle, a ouvert une nouvelle phase dans l'histoire de ces études avec les travaux du grand Silvestre de Sacy, suivis bientôt par ceux d'un jeune orientaliste enlevé à la science avant de lui avoir rendu tous les services qu'elle attendait de lui, Loiseleur-Deslongchamps. Son *Essai sur l'introduction en Europe des fables indiennes* est resté la base des travaux de ce genre jusqu'à ces dernières années, où un illustre philologue allemand, avec une érudition et une critique supérieures, a repris l'œuvre inachevée du savant français et a fait faire à notre connaissance du sujet des progrès immenses et sûrs. L'introduction de M. Th. Benfey au *Pantchatantra* est aujourd'hui sur ces matières le livre véritablement classique, et les études que depuis cette publication des érudits distingués, comme M. Weber en Allemagne, M. Max Müller en Angleterre, M. Comparetti en Italie, ont faites sur tel ou tel point spécial, l'ont

toujours eue pour fondement et pour point de départ.

Le résultat capital auquel, grâce à ces travaux et à bien d'autres que je ne puis mentionner, est arrivée aujourd'hui la science est celui-ci : les récits orientaux qui ont pénétré en si grande masse dans les diverses littératures européennes viennent de l'Inde et, qui plus est, ont un caractère essentiellement bouddhique. J'aurais pu donner pour titre à nos leçons de cette année *l'Influence du bouddhisme sur la littérature française au moyen âge*; mais ce titre, qui aurait paru bizarre et recherché, aurait eu l'inconvénient plus grave de ne pas être absolument exact, car, dans la plupart des récits en question qui ont passé d'Asie en Europe, le caractère spécialement bouddhique s'est effacé de bien bonne heure et n'a ni aidé ni même participé à leur incomparable vogue.

Voici simplement, en résumé, ce qu'il faudrait entendre par un titre semblable. La religion du Bouddha, secte philosophique et sociale née au sein du brahmanisme six ou sept cents ans avant Jésus-Christ, est avant tout une école de morale. Les conceptions métaphysiques sur lesquelles elle repose, conceptions qui se réduisent en dernière analyse non seulement à l'athéisme, mais au nihilisme pur, n'ont sans doute été que pour peu de chose dans son succès et son immense diffusion.

Le bouddhisme est aujourd'hui, bien que depuis mille ans il ait disparu de sa patrie indienne, la religion qui compte sur le globe les fidèles les plus nombreux : en lui rattachant toutes les sectes qu'il a produites, et qui, à la vérité, en sont parfois bien éloignées, il possède presque la moitié de l'humanité entière. Ce n'est pas à coup sûr le *nirvâna*, le dogme de la supériorité absolue du néant sur l'être, qui lui a valu, dans les contrées et chez les races les plus diverses, un si étonnant empire : ce sont les conséquences pratiques que le Bouddha ou ses disciples tirèrent du dogme. Or les récits, les paraboles, furent de bonne heure un des moyens les plus employés par les bouddhistes pour faire comprendre et propager leurs enseignements moraux. La morale bouddhique embrasse la vie tout entière, sous tous ses aspects et dans tous ses détails : aussi les *exemples* (pour me servir d'une expression consacrée plus tard, dans des circonstances analogues, par la prédication chrétienne) se présentent-ils dans la littérature bouddhique avec les formes les plus variées. Ils servent d'ordinaire, avec une infinie diversité d'applications, à mettre en relief quelques enseignements principaux : ils recommandent la prudence, la miséricorde, l'abnégation, traits essentiels de la perfection bouddhique ; ils apprennent à ne pas se fier aux apparences, le monde lui-même n'étant tout

entier qu'une illusion, à ne croire ni à sa valeur propre, ni à sa puissance, ni à sa fortune, et surtout à ne pas se fier aux femmes, cause habituelle de toutes les chutes et de toutes les fautes. — Je reviendrai tout à l'heure sur ce dernier trait, qui a pris dans le développement des récits bouddhiques une importance prépondérante. — Remarquons ici entre les paraboles du christianisme primitif et celles du bouddhisme une différence essentielle : les premières ne sont que des allégories, d'ordinaire sans grand intérêt par elles-mêmes, et qui ne prennent toute leur valeur que par le sens caché, dogmatique et mystique plutôt que moral, qu'elles présentent; les autres sont des anecdotes de tout genre, qui ont pour but de plaire en instruisant et de faire pénétrer la conclusion morale à l'aide du charme et du piquant du récit. Il devait arriver naturellement que cet élément prît le dessus, et qu'on s'amusât du conte sans trop se préoccuper de la morale. C'est ce qui a tellement répandu les récits bouddhiques en dehors du bouddhisme et ce qui leur a fait perdre en même temps leur caractère didactique primitif. Ceux des récits plus spécialement religieux qui ont pénétré en Europe ont, par une modification légère, changé en morale chrétienne leur morale originaire : je dis par une modification légère, car les rapports entre la conception chrétienne du monde, de la destinée, de

l'âme, de la vie, et la conception bouddhique sont aussi frappants que nombreux, bien qu'ils se résolvent, à l'origine dogmatique des deux systèmes, en un antagonisme radical. L'ascétisme, le célibat religieux, la pauvreté volontaire, la vie religieuse en commun se sont développés naturellement dans la religion du Christ et dans celle de Siddarthâ, sous l'influence des mêmes inspirations : le détachement, la charité, l'amour de la chasteté et de l'humilité, la crainte des tentations, le mépris du monde et la conviction de sa vanité. Aussi quelques-uns des récits les plus profondément empreints de l'esprit bouddhique ont-ils pu, presque sans changement, devenir des légendes chrétiennes : une vie de Çâkya-Mouni lui-même a fourni, comme nous le verrons dans la suite de ce cours, la base d'une sorte de roman pieux regardé bientôt comme la biographie authentique d'un saint, et, sous le nom de saint Josaphat, c'est le Bouddha qui est entré, sans qu'on s'en soit aperçu jusqu'à nos jours, dans le martyrologe de l'Église orthodoxe et de l'Église catholique.

Mais ces récits proprement pieux ne forment que la plus petite partie de ceux qui ont passé de la littérature bouddhique à la littérature occidentale. La grande masse se compose de contes dont l'intention est purement morale et dont le sujet est emprunté aux incidents de la vie familière. La

plupart des livres bouddhiques qui contiennent ces récits se présentent sous une forme particulière qui paraît avoir grandement contribué à leur succès : c'est celle d'une histoire principale qui sert de cadre et dans laquelle un grand nombre d'autres histoires sont plus ou moins adroitement insérées. Tout le monde connaît le plus célèbre des ouvrages de ce genre, *les Mille et une Nuits*, livre arabe, mais imité d'un livre indien et qui a emprunté à l'Inde, avec son cadre, un très grand nombre de ses contes. L'Europe du moyen âge avait aussi essayé d'imiter ces romans à tiroirs : le *Décaméron* de Boccace nous offre également un cadre où sont intercalées des nouvelles détachées. Mais les conteurs de l'Inde n'ont jamais été égalés dans l'art d'enchâsser indissolublement les récits dans l'histoire qui leur sert de cadre et de leur donner de l'importance pour la marche de cette histoire même. Ils ont même souvent abusé de leur talent, et se sont plu, par un jeu qui fatigue le lecteur plus qu'il ne le charme, à faire rentrer l'un dans l'autre trois ou quatre récits successifs, comme les artisans des mêmes pays savent sculpter dans une boule d'ivoire quatre ou cinq boîtes renfermées l'une dans l'autre.

Les recherches les plus récentes ramènent un grand nombre des contes orientaux qui ont pénétré en Europe à des livres bouddhiques du genre que

je viens d'indiquer. Ces livres ont été écrits dans l'Inde en sanscrit, à une époque qui peut varier entre les deux siècles qui ont précédé et les deux siècles qui ont suivi la naissance de Jésus-Christ. Nous n'en possédons aucun sous sa forme originaire; nous avons ou des abrégés sanscrits postérieurs, ou des traductions faites soit dans les pays où le bouddhisme avait pénétré, comme la Chine, soit dans des pays non bouddhistes, comme la Perse, par simple curiosité littéraire. Ils sont la plus haute source et le point le plus éloigné où nous amènent les investigations critiques poursuivies jusqu'à présent, et c'est dans ce sens que je vous ai dit que tous les contes orientaux dont il s'agit sont originairement bouddhiques. Mais une question qui jusqu'ici a été à peine soulevée, qui ne pourra être traitée avec fruit que quand nos études seront beaucoup plus avancées, est celle qui touche aux origines plus reculées de cette littérature bouddhique elle-même. Les Européens, par l'intermédiaire de traductions dont je vous dirai un mot tout à l'heure, ont sûrement puisé leurs contes dans des livres écrits par des bouddhistes et affectant d'ordinaire la forme décrite plus haut; mais les bouddhistes sont-ils les inventeurs de ces contes, ou n'ont-ils fait que réunir, en les modifiant sans doute à leur façon, des récits plus anciens et dont il s'agirait alors de trouver la source? C'est là une

question des plus vastes, pour la solution de laquelle les moyens d'investigation nous font en grande partie défaut, mais qui laisse pourtant entrevoir la réponse que voici : les livres bouddhistes contiennent des éléments hétérogènes, dont les uns sont primitivement bouddhiques et ont été créés sous l'influence de la religion nouvelle et pour en répandre les enseignements, dont les autres appartenaient à la littérature indienne antérieure, dont plusieurs enfin proviennent de littératures étrangères à l'Inde. On s'accorde aujourd'hui à reconnaître que les fables qui sont communes aux recueils indiens et aux recueils ésopiques ont été, en partie du moins, empruntées par les Indiens aux Grecs ; on admet une certaine influence de la tragédie grecque sur le drame indien. Les royaumes grecs, dont l'histoire est malheureusement bien mal connue, fondés par les successeurs d'Alexandre dans l'Asie centrale, ont dû exercer sur les contrées voisines une influence considérable, et le véhicule de la civilisation grecque a fort bien pu transporter dans l'Inde non seulement les œuvres proprement grecques, mais des récits provenant de l'Assyrie, de l'Égypte ou de l'Asie Mineure, comme ces fables milésiennes dont l'une, que nous retrouverons dans le cours de nos leçons (*la Matrone d'Éphèse*), nous a été conservée à la fois dans un roman latin écrit il y a dix-huit siècles et

dans un livre chinois qui la tirait très probablement d'un livre indien. Au delà encore de ces relations déjà si antiques, nous ne pouvons oublier que les Indiens et les peuples dominants de l'Europe font partie d'une même race, ont été originairement une seule nation : pendant des siècles, ils ont parlé la même langue, mené la même vie, adoré les mêmes dieux et peut-être déjà chanté les mêmes chants et répété les mêmes contes. De ce patrimoine commun, quelques restes ne se sont-ils pas conservés dans la littérature de l'Inde pour repasser de là, bien des siècles après, dans celle de peuples qui les avaient complètement laissé perdre? Nous aurons occasion, dans le cours de nos leçons, de toucher tous ces problèmes aussi importants que curieux, et de faire voir, dans quelques cas spéciaux, les conditions où ils se posent, les difficultés qui les entourent et la prudence avec laquelle ils veulent être abordés.

Nous ne les toucherons d'ailleurs qu'exceptionnellement. Nos études habituelles ne remonteront pas si haut et nous laisseront sur le terrain plus modeste que nous sommes accoutumés à explorer. Après avoir indiqué comme nous le pourrons d'où proviennent les contes qui nous occupent, et par quelle voie ils nous sont arrivés, nous étudierons surtout la forme particulière qu'ils ont prise chez nous et l'influence qu'ils ont exercée sur la litté-

rature française au moyen âge. Il est clair que des récits qui avaient reçu leur forme dans le milieu social de l'Inde bouddhique n'ont pu se répandre et devenir populaires dans l'Europe chrétienne du moyen âge qu'en se modifiant considérablement. La première altération qu'ils ont subie a été souvent la perte de leur signification morale, qui a amené fréquemment l'effacement de quelques-uns de leurs traits distinctifs et la destruction de la logique avec laquelle la plupart d'entre eux sont construits. D'autres ont dû être accommodés aux mœurs de pays qui ne connaissaient ni la croyance à la métempsycose, ni les castes, restées vivaces même après le bouddhisme, ni l'organisation du pouvoir telle qu'elle existait en Inde, ni la polygamie, ni les pratiques religieuses du peuple qui les avait inventés. Beaucoup enfin ont été altérés par inintelligence, par défaillance de mémoire, par caprice. Souvent un premier intermédiaire a, pour une des raisons indiquées, gravement déformé un conte : celui qui vient après, plus intelligent, plus réfléchi, s'aperçoit que les péripéties ne sont plus vraisemblables, que les actions des personnages ne sont plus motivées, que le conte ne répond plus au but que se propose celui qui le raconte; alors il se met à l'œuvre, supprime ce qu'il ne comprend pas, ajoute ce qui lui paraît nécessaire, répare plus ou moins bien,

selon son imagination et son talent, les défauts qu'il a remarqués, et met alors le conte en circulation sous une forme qui ne ressemble plus que de bien loin à celle qu'il avait à l'origine.

Pour comprendre les vicissitudes auxquelles étaient exposés ces contes venus de si loin, il faut se représenter le nombre d'intermédiaires par lesquels ils ont passé. Le plus célèbre des recueils indiens a existé d'abord en sanscrit, mais nous n'en possédons plus dans cette langue qu'un abrégé connu sous le nom du *Pantchatantra* ou *les cinq livres*. Le texte sanscrit a été anciennement traduit en pehlvi, antique langue de la Perse : cette traduction n'existe plus. Du pehlvi il a été mis en syriaque : cette version, qu'on croyait perdue et qu'on avait même regardée comme imaginaire, vient d'être presque miraculeusement retrouvée dans un couvent d'Arménie. Du syriaque est issue une version arabe, le *Kalilah et Dimnah* ; de l'arabe une version hébraïque, qui n'est pas publiée, mais dont on possède une traduction latine. Pour arriver à une de nos langues vulgaires, tous les récits contenus dans ce recueil ont dû passer à peu près par toutes ces formes successives. Mais, arrivés au latin ou au français, il ne faut pas croire qu'ils soient en sûreté et préservés dorénavant des dangers qu'ils ont courus dans leurs longs voyages. Au contraire, ils tombent alors dans les mains de

rédacteurs qui ont ou pensent avoir du talent littéraire et ne se croient pas obligés au respect que la plupart des traducteurs anciens ont — au moins en intention — pour les originaux. Je veux vous donner un exemple de ces altérations récentes sur un conte que vous connaissez tous, et qui, se trouvant en dehors des grands recueils que nous étudierons surtout, ne repassera sans doute plus sous nos yeux. Vous verrez que le jugement porté à propos de ce conte par un savant critique n'est peut-être pas exagéré : « Les barbares de l'Occident, dit-il, ont toujours été plus habiles à gâter les contes qu'à les rapporter fidèlement[1]. » Il s'agit de la jolie histoire qui, depuis que La Fontaine l'a mise en vers, est célèbre sous le nom du *Meunier, son fils et l'âne*. La Fontaine l'avait puisée à deux sources différentes : un récit de Malherbe transmis par Racan, et une *facétie* du Pogge ; nous verrons tout à l'heure qu'il a surtout suivi le Pogge. Celui-ci avait vu notre histoire *pictam et scriptam* dans un livre allemand. Ce livre allemand était sans doute un manuscrit des fables d'Ulrich Boner, poète suisse du XIV[e] siècle. Boner lui-même avait pour source plus ou moins directe, ainsi que d'autres écrivains de la même époque que lui qui ont raconté la même histoire, une version latine

1. Gildemeister, dans *Orient und Occident*, I, 735.

qui n'a pas encore été découverte, mais qui se retrouve plus ou moins altérée dans diverses rédactions des XIIIe et XIVe siècles. Voici celle qui me paraît la plus fidèle et en même temps la plus agréable. Je l'emprunte à un sermon de saint Bernardin de Sienne (1426).

Il y avait un saint père qui, ayant bien pratiqué les choses de ce monde et ayant compris qu'on ne peut en aucune façon y vivre de manière à échapper au blâme, dit à un moinillon qu'il avait : « Fils, viens avec moi, et emmène notre âne. » Le moinillon obéit et amena l'âne. Le saint père monta, et l'enfant suivait à pied. Ils passèrent dans un endroit qui était très fangeux, et des gens étaient là qui les regardaient; l'un dit : « Eh! vois ce vieux, quelle cruauté il a pour ce pauvre petit moine qu'il laisse piétiner dans la boue, tandis que lui il chevauche à l'aise! » Dès que le père entendit cette parole, il descendit et mit l'enfant à sa place, et il chassa l'âne devant lui au milieu de cette fange. Mais un autre s'écria : « Eh! que dis-tu de ce bonhomme, qui est le maître de l'âne, qui est vieux, et qui va à pied, tandis qu'il fait monter ce jeune garçon qui ne se soucierait ni de la fatigue ni de la boue? Il faut qu'il soit fou, car s'ils voulaient, ils pourraient très bien être tous les deux sur l'âne. » Le saint père s'approcha et monta aussi sur le baudet. Ils continuèrent leur route; et voilà qu'un autre dit : « Eh! regarde donc ceux-là, qui ont un âne et sont montés dessus tous les deux! Il paraît qu'ils ne tiennent guère à leur bourrique, car si elle crève sous le faix, ce ne sera pas merveille. » En entendant ce reproche, le vieillard descendit et fit descendre l'enfant, et tous deux allèrent à pied, disant : « Arri! » Au bout de quelques pas, un passant s'écria : « Eh! vois donc la sottise de ces gens, qui ont un âne et qui s'en vont à pied dans la

boue! » Le saint père dit alors au moinillon: « Assez; rentrons à la maison. » Et quand ils furent revenus, il lui rappela tous les jugements qu'on avait portés sur eux et lui dit : « Sache que quiconque est dans le monde, en faisant tout le bien qu'il peut et en s'ingéniant à bien faire, ne peut empêcher qu'on ne parle mal de lui. Toi donc, mon fils, méprise le monde et éloigne-t'en, car qui le fréquente y perd toujours, et on n'y trouve que malheur et péché. »

Le premier importateur de ce récit en Occident l'a évidemment redit tel qu'il l'avait trouvé dans sa source arabe. En effet, un auteur arabe, nommé Ibn-Saïd, qui écrivait dans la première moitié du XIIIe siècle, le rapporte tout à fait de même, sauf une ou deux circonstances où il n'a pas l'avantage (il fait du vieillard et de l'enfant le père et le fils) :

On raconte qu'un homme très sage avait un fils, qui lui dit un jour : « Pourquoi tous les gens te critiquent-ils toujours, toi qui es pourtant un homme sensé? Si tu suivais leurs avis, tu ne serais plus blâmé. » Il répondit : « O enfant sans expérience, l'approbation des hommes est un but qu'on ne peut atteindre : je vais t'en convaincre. Monte sur notre âne; je te suivrai à pied. » Comme ils allaient ainsi, quelqu'un dit : « Voyez comme ce garçon est mal élevé : il monte l'âne et laisse marcher son père. Le père ne sait guère se faire respecter — pour lui permettre d'agir ainsi! » Alors il lui dit : « Descends : je monterai, et tu me suivras. » Aussitôt un autre dit : « Voyez comme ce vieillard est dur : il chevauche et fait marcher son fils. » Il dit donc à son fils : « Monte avec moi. » — « Dieu maudisse ces gens, dit un troisième passant, de monter à deux sur

cette pauvre bête qui ne peut les porter ! » Le père dit à son fils : « Mettons tous deux pied à terre. » Et ils chassèrent l'âne devant eux. « Il sont fous, dit-on alors : ils ont un âne et ils vont à pied, le laissant marcher à vide. » Alors le père : « Mon fils, tu as entendu leurs discours; tu sais maintenant que personne, quoi qu'il fasse, ne peut échapper au blâme des hommes. »

Un siècle après, un auteur espagnol, l'infant don Juan Manuel, trouvait le conte à son tour, probablement dans un livre arabe, et l'insérait dans son livre du *Comte Lucanor :*

Un père avait un fils irrésolu qu'il voulut guérir de son défaut par un exemple frappant. Ils demeuraient près d'une ville : un jour de marché le père dit qu'il voulait aller faire des emplettes et prit son fils avec lui. Ils menaient avec eux un âne non chargé. Des gens qui les rencontrèrent dirent qu'il n'était pas raisonnable que l'âne allât à vide et les deux hommes à pied. Le vieux demanda à son fils ce qu'il pensait de cette remarque, et le jeune homme dit qu'il lui semblait que les gens avaient raison. Le père le fit aussitôt monter sur l'âne. D'autres passants dirent alors qu'il n'était pas juste que le vieillard fatigué allât à pied, tandis que le fils, qui était jeune et pouvait mieux supporter la peine, se reposait. Le père demanda alors à son fils ce qu'il disait à cela, et le fils répondit que cela lui semblait raisonnable. Le vieillard le fit alors descendre et prit sa place. Au bout de quelque temps, ils rencontrèrent d'autres passants, et ceux-là trouvèrent très mauvais que le vieux, qui, plus endurci, pouvait supporter la marche, fût à son aise et laissât aller à pied le jeune homme, plus délicat que lui. Le père demanda encore à son fils ce qu'il disait des observations de ces gens, et le fils répondit qu'il les

trouvait conformes à la vérité. Le vieux lui ordonna alors de monter avec lui sur l'âne. Les premiers qu'ils rencontrèrent blâmèrent beaucoup ces deux hommes qui écrasaient leur monture en lui imposant un poids si lourd. Le père demanda au fils ce qu'il pensait de ce jugement, et le fils répondit qu'il lui paraissait juste. Le père lui rappela alors que depuis leur départ ils avaient essayé toutes les manières possibles de se comporter avec leur âne, qu'on les avait toujours critiqués, et que le jeune homme avait toujours trouvé fondées les critiques qu'on avait faites. « Dis-moi donc, ajouta-t-il, comment nous pouvons faire pour échapper au blâme des gens.... Comprends, d'après cette expérience, qu'aucune de tes actions ne sera approuvée de tout le monde : décide-toi par toi-même, et ne te soucie pas des jugements des autres. »

Ces trois récits ont un trait commun, évidemment primitif : c'est que le vieux, le père, veut donner à son fils la preuve du peu de confiance que méritent les jugements du monde. Ils diffèrent dans l'ordre des épisodes, qui sont d'ailleurs chez tous au nombre de quatre seulement. L'ordre le meilleur est assurément celui de saint Bernardin. En effet, toute la morale de la fable repose sur l'hypothèse que les voyageurs font toujours ce qu'il y a de plus raisonnable à faire et n'en sont pas moins blâmés. Or le plus naturel est évidemment que le vieillard se serve le premier de la monture; quand on le critique, il fait monter le jeune homme à sa place : on trouve encore à redire; ils montent tous deux, et ce n'est qu'en

dernier lieu, pour épuiser toutes les combinaisons, qu'ils marchent l'un et l'autre derrière l'âne. Cet ordre logique est déjà un peu altéré dans Ibn-Saïd, il l'est très gravement dans Juan Manuel, où le père et le fils commencent sans aucune raison par marcher tous les deux en laissant l'âne sans fardeau, ce qui justifie les premières railleries qu'on leur adresse.

La littérature arabe, sous trois formes (la source inconnue de saint Bernardin, Ibn-Saïd et la source inconnue de D. Juan Manuel), offre jusqu'à présent la dernière limite où remontent, pour cette histoire, nos investigations. Mais il est certain que l'arabe, ici comme ailleurs, a servi à transmettre un conte originaire de l'Inde. Le caractère bouddhique de cette excellente parabole est frappant. Elle a pour but primitif, non pas d'engager à se décider par soi-même, comme on le lui a fait signifier plus tard, mais d'inspirer le mépris du monde et de ses jugements. La version de saint Bernardin est encore plus authentique que les autres en cela qu'elle met en scène, non un père et un fils, mais un moine et un novice. Changez le moine en ascète bouddhiste, et vous aurez un couple que les histoires indiennes nous offrent sans cesse : celui du vieux solitaire et du jeune disciple qui se sent attiré vers le monde, et que son maître décide, par quelque ingénieuse démonstration, à embrasser

la vie ascétique. Le rôle du vieillard, qui écoute en souriant intérieurement les remarques vaines et contradictoires des passants, donne toute sa signification au récit et contraste d'une manière charmante et profonde, surtout dans Juan Manuel, avec la bonne foi du jeune homme, qui espère satisfaire le monde, et avec ses déceptions successives. Les versions postérieures, qui mettent les deux voyageurs sur le même pied, ont par cela seul détruit en grande partie la valeur du conte : une mésaventure comme celle dont il s'agit ne peut faire grande impression sur un homme âgé, qui a passé par bien d'autres expériences; elle est, au contraire, bien faite pour dégoûter des jugements des hommes un adolescent plein d'ardeur et d'ignorance.

Les récits d'Ibn-Saïd et de Juan Manuel restèrent isolés; mais il n'en fut pas de même de celui de l'anonyme représenté ici par saint Bernardin, source de toutes les rédactions subséquentes. Dans une des versions abrégées qui nous sont parvenues, quand les deux voyageurs se sont décidés à aller à pied derrière leur âne, un passant s'écrie : « Vraiment ! ils devraient le porter leur âne, puisqu'ils le ménagent tant ! » Dans une autre, c'est le père qui s'écrie : « Il ne nous resterait plus qu'à porter l'âne sur notre dos ! » Cette plaisanterie est devenue dans les versions suivantes une réalité.

Aux quatre épisodes du récit original une rédaction du XIIIe siècle, source de plusieurs autres, en ajoute déjà un cinquième : le père et le fils portent effectivement l'âne, et c'est quand on se moque encore d'eux que le père adresse au fils sa moralisation[1]. Sous cette forme, malencontreusement allongée, le conte fut mis en vers allemands par Boner, et c'est sans doute à Boner, comme nous l'avons vu, que Pogge l'emprunta. Celui-ci fit à son tour des changements assez graves. D'abord, il est le premier à raconter que le père et le fils allaient au marché *pour vendre leur âne*; ensuite il abandonne l'ordre excellent suivi jusque-là dans les récits provenant de l'anonyme et commence, comme Juan Manuel, par faire marcher les deux hommes derrière l'âne; enfin il ne se contente pas de leur faire, en dernier lieu, porter l'âne : il raconte que le père, furieux des risées qui accueillent cette dernière combinaison, jette dans la rivière, auprès de laquelle il se trouve en ce moment, l'âne dont il a attaché les pieds pour le porter. Avec ce dernier *embellissement* le conte s'altère tout à fait : le père, au lieu d'un sage, d'un maître ingénieux, devient un simple niais, aux dépens duquel le

1. Une variante turque (dans les *Quarante vizirs*) offre une autre amplification du conte : le père place son fils d'abord devant, puis derrière lui sur l'âne, et il est blâmé les deux fois.

lecteur rit comme les autres. La grave leçon de l'apologue indien est perdue, et Pogge la remplace par celle-ci : « Ainsi le bonhomme, pour avoir voulu satisfaire tout le monde, ne contenta personne et perdit son âne. »

La Fontaine, qui met sa fable dans la bouche de Malherbe, ne l'a cependant pas racontée telle que Racan dans ses *Mémoires* la répète d'après Malherbe. Il l'a faite d'après le récit de Pogge, et a suivi en cela une inspiration peu heureuse : il a cependant supprimé le dernier épisode, celui de la noyade de l'âne, mais en revanche il a fait de l'avant-dernier l'emploi le plus étrange. On conçoit à la rigueur, dans les autres versions, que le père, ayant épuisé toutes les manières possibles de combiner l'âne, son fils et lui, en arrive à le porter pour voir si cette fois enfin on l'approuvera; mais quelle apparence qu'il débute par là? Le poète nous dit que si « on lui lia les pieds », si « on vous le suspendit », c'est « pour qu'il fût plus frais et de meilleur débit » (car ici, comme dans Pogge, le père et le fils conduisent l'âne au marché pour le vendre) : voilà un expédient dont on ne s'était jamais avisé! On porte donc l'âne « comme un lustre », la tête en bas, et, ce qui est peut-être encore plus bizarre, celui-ci « goûte fort cette façon d'aller ». Le père apparaît ainsi dès le début comme un fou, dont les actions n'ont ni logique ni portée,

et quand nous l'entendons s'écrier à la fin qu'il en fera désormais « à sa tête », nous ne sommes guère portés à en croire le poète qui nous dit : « Il le fit, et fit bien. » Il faut que le charme des détails et la grâce du style soient bien puissants pour que cette fable du Bonhomme, qui rêvait un peu en l'écrivant, ait fait oublier tous les récits antérieurs et soit seule devenue la source de mille imitations dans toutes les langues. On a été jusqu'à l'insérer dans la vie de Malherbe comme étant celle que Racan lui attribue. Mais c'est vraiment faire tort à Malherbe. Cet esprit net, lumineux et réfléchi n'aurait pas donné en exemple à son jeune ami, qui lui demandait un conseil sur la façon d'arranger sa vie, un récit aussi peu raisonnable. Malherbe, quelle que soit la source où il avait puisé [1], reproduit très fidèlement l'ancien conte, tel qu'il est dans saint Bernardin, si ce n'est que le père a perdu sa supériorité et qu'il reçoit la leçon avec le fils au lieu de la lui donner.

Cette fidélité relative avec laquelle notre conte se retrouve, au bout de trois siècles, dans la bouche de Malherbe a son pendant dans l'histoire de beaucoup d'autres récits. Tandis qu'ils subissent, en changeant de pays et d'époques, toutes sortes de modifications, il leur arrive parfois de se con-

1. Cette source ne doit pas être le recueil de Bruscambille, comme le pense M. Gödeke.

tinuer sans altération par une autre voie et de se retrouver, après des siècles, sur les lèvres d'un narrateur populaire, avec la forme même qu'ils avaient à l'origine et qui d'ailleurs est oubliée.

La recherche de l'origine indienne des contes qui nous occupent, des intermédiaires par lesquels ils ont passé pour venir en Europe, des formes diverses qu'ils y ont reçues, ne constitue qu'une partie de leur histoire. Nous aurons à les étudier sous un autre aspect; nous aurons à nous rendre compte non seulement de l'influence qu'ils ont subie, mais surtout de celle qu'ils ont exercée sur la littérature du moyen âge et par elle sur la littérature moderne. Cette influence a été considérable : j'en relèverai les deux effets les plus importants.

Le premier a été des plus heureux et des plus féconds. Les contes indiens, nés de l'observation directe et ingénieuse des hommes placés dans toutes les conditions sociales, retracent naïvement leur vie et leurs mœurs avec la simplicité et l'absence d'affectation qui caractérisent encore l'Orient. Les aventures ou les sentiments d'un jardinier, d'un tailleur, d'un mendiant, y sont exposés avec complaisance et décrits avec détail. Les Occidentaux, quand ils reçurent d'Orient cette matière nouvelle de narrations, ne connaissaient que l'épopée nationale ou le roman chevaleresque. La poésie ne s'adressait qu'aux hautes classes, les

peignait seules, et se mouvait ainsi dans un cercle très restreint de sentiments souvent conventionnels. En s'efforçant d'approprier les contes orientaux aux mœurs européennes, les poètes apprirent peu à peu à observer ces mœurs pour elles-mêmes et à les retracer avec habileté. Ils s'étudièrent à faire tenir dans le cadre de la vie réelle et bourgeoise de leur temps les incidents qu'ils avaient à raconter, et en s'y appliquant ils acquirent l'art de comprendre et d'exprimer les sentiments, les allures, le langage de la société où ils vivaient.

Ainsi se forma peu à peu cette littérature des *fableaux* [1] qui, par une singulière destinée, a fini par être le plus vraiment populaire de nos anciens genres poétiques, bien qu'elle ait sa cause et ses racines à l'extrémité de l'Orient. Une fois l'observation de la vie réelle, la peinture de la société contemporaine, entrées dans les mœurs littéraires, elles n'en sortirent plus : elles se perpétuèrent, avec un art de plus en plus parfait, dans les nouvelles italiennes, tandis qu'en France elles changèrent de forme et s'incarnèrent dans les farces du xve siècle, préparant ainsi de deux côtés les deux grandes formes de la littérature moderne : la comédie et le roman.

L'autre influence des contes indiens sur la litté-

1. Cette forme est préférable à *fabliaux*.

rature française est moins heureuse : je veux parler de la manière dont ils représentent généralement les femmes. On est étonné, quand on devient familier avec la littérature du moyen âge, de voir l'acharnement souvent grossier avec lequel les femmes y sont dénigrées. On en est surtout choqué quand on aborde cette littérature avec les idées courantes sur la galanterie délicate et passionnée et le culte de la femme qu'on attribue aux temps chevaleresques. Frappé de ce contraste étrange, un éminent critique italien écrivait récemment : « Ceux qui soutiennent que la femme doit beaucoup au christianisme et à la chevalerie veulent évidemment se faire illusion, contre l'autorité des faits, en faveur de ces deux agents historiques. L'idéal de la sainte et celui de la *dame* des anciens romans sont des produits d'idées utopiques tout à fait inconciliables avec l'ordre social. On peut se demander ce que deviendrait la société humaine si chaque femme était une sainte Thérèse ou une Iseut, types contraires, mais également pernicieux pour elle, parce que, bien que d'une manière différente, ils en nient le principe fondamental : la famille. L'humanité eut grand besoin, dans le moyen âge, de ses forces inépuisables, réduite qu'elle était à lutter contre ces deux puissantes tendances qui auraient voulu changer le monde, l'une en un vaste désert où la famille aurait disparu

et où il ne serait resté que l'individu pur et simple, l'autre en une maison de fous perpétuellement révoltés contre la morale et le sens commun.... Ainsi il arriva que, malgré quelques figures d'une grande pureté offertes par l'hagiographie et la légende chrétienne, malgré l'encens prodigué au sexe féminin dans les romans, les tournois et les cours d'amour, la femme n'a été, à aucune autre époque, plus vilainement insultée, bafouée, dégradée qu'au moyen âge, en commençant par les écrits les plus sérieux des théologiens pour descendre jusqu'à la poésie et au théâtre des carrefours. Une incroyable quantité de fables et d'anecdotes, souvent grossières et obscènes, la traînaient dans la boue, et ces contes, chose qui aujourd'hui semble impossible, ne figuraient pas seulement dans le répertoire des jongleurs qui n'avaient d'autre but que de divertir, mais dans celui des prédicateurs, qui les racontaient du haut de la chaire sous prétexte d'en tirer une morale quelconque, mais souvent, en réalité, pour faire rire aussi bien que les autres jongleurs [1]. »

Il y a dans ce réquisitoire une certaine part de vérité et une grande part d'exagération. L'épopée du nord de la France, vrai produit du génie national, a conçu la femme, comme je l'ai montré

1. D. Comparetti, *Virgilio nel medio evo*, t. II, p. 103.

dans un de mes cours précédents, sous son triple aspect de jeune fille, d'épouse et de mère, sinon toujours d'une manière absolument conforme à nos idées ou à nos rêves, du moins avec simplicité, avec sympathie, souvent même avec grandeur. Quant aux livres de morale, il ne faut pas oublier, quand on parle du moyen âge, que presque tous les écrits que nous avons proviennent de clercs, de personnes engagées dans les liens du célibat ecclésiastique, et qui, par conséquent, étaient incapables de juger les femmes avec expérience ou avec respect. Il est bien vrai que les romans celtiques nous présentent un type de femme extrêmement dangereux, et, dirai-je avec M. Comparetti, antisocial, et ils ont eu assurément, comme Dante nous le fait voir dans l'immortelle histoire de Francesca de Rimini, une influence profonde et funeste sur les mœurs des temps qui les ont suivis.

Quant aux contes innombrables, presque toujours plaisants, trop souvent grossiers, qui ont pour sujet les ruses et les perfidies des femmes, ils ne sont pas nés spontanément de la société du moyen âge : ils proviennent de l'Inde, et ils ont leur raison d'être dans le milieu qui les a produits. Le détachement de tout ce qui excite les désirs et trouble l'âme, la pleine possession de soi-même, la crainte des attaches et des peines mondaines, tel est l'esprit de la doctrine bouddhique. Les

récits composés pour la faire pénétrer dans les âmes ont eu généralement pour auteurs des religieux fort semblables à ceux d'Occident, et qui ont cherché à inspirer l'amour du célibat, moins en vantant, comme les Pères de l'Église, la beauté mystique de la virginité qu'en montrant les laideurs, les vulgarités, les soucis et les dangers du mariage. Leurs récits furent accueillis avec plaisir par les clercs de l'Occident, disposés à envisager à peu près de même la vie conjugale, et servirent, ici comme là-bas, à détourner de cette vie les jeunes gens tentés de l'embrasser. Mais ce qui est surtout nécessaire pour comprendre l'inspiration de ces contes, c'est de se représenter qu'ils ont été composés dans un pays où les femmes, privées de liberté, d'instruction, de dignité personnelle, ont toujours eu des vices dont le tableau, déjà exagéré dans l'Inde, n'a jamais pu passer en Europe que pour une caricature excessive. Cependant, la malignité aidant, les contes injurieux pour le beau sexe réussirent merveilleusement chez nous et se transmirent, en se renouvelant sans cesse, de génération en génération. La nôtre en répète encore plus d'un sans accepter la morale qu'ils enseignent, et simplement pour en rire, parce qu'ils sont bien inventés et piquants : c'est ce que faisaient déjà nos pères, et il ne faut pas apprécier la manière dont ils jugeaient les femmes et le mariage d'après

quelques vieilles histoires venues de l'Orient qu'ils se sont amusés à mettre en jolis vers.

Vous voyez, messieurs, que le sujet de notre cours n'est dénué ni d'intérêt ni de portée. Suivre, à travers quatre ou cinq littératures orientales, les contes bouddhiques jusqu'à leur arrivée en France, étudier ce qu'ils sont devenus entre les mains de nos poètes, les changements qu'on leur a fait subir, les nouvelles applications qu'on en a tirées, rechercher les traces de leur influence littéraire et morale dans le moyen âge et même dans les siècles suivants, tel sera l'objet de nos leçons. C'était déjà, il y a neuf ans, celui des leçons de mon père, et les auditeurs d'alors avaient pris grand intérêt à l'histoire du *Roman des sept sages* et d'autres recueils analogues. Je serai heureux si je réussis aussi bien à éveiller et à satisfaire votre curiosité pour cet ordre de recherches, et si le public d'aujourd'hui écoute cette histoire, sinon avec le même plaisir, au moins avec la même bienveillance que celui de 1865.

LA LÉGENDE

DU

MARI AUX DEUX FEMMES[1]

Messieurs,

Les voyageurs qui visitent la ville d'Erfurt, en Thuringe, s'arrêtent, dans l'église de Notre-Dame, devant un bas-relief du moyen âge, d'exécution assez grossière, qui est encastré dans le mur; il était auparavant dans l'église Saint-Pierre, aujourd'hui démolie, et formait, horizontalement posé, le dessus d'une tombe. On y voit un chevalier de haute taille étendu entre deux femmes. Le sacristain ne manque pas d'expliquer que ce chevalier est un comte de Gleichen — le château de Gleichen

1. Lu dans la séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, le mercredi 18 novembre 1887. — Cette lecture n'est que le résumé d'une étude étendue sur le même sujet, qui devait paraître il y a sept ans et qui n'est pas encore terminée. On y trouvera rapprochées du récit en question, avec d'autres histoires, la légende de Notre-Dame de Liesse et la seconde partie du roman d'*Ille et Galeron*.

est près de là, la famille n'existe plus, — qui eut une étrange aventure. Parti pour Jérusalem, il fut fait prisonnier, et employé, chez le soudan, aux travaux du jardinage. La fille du soudan le vit, fut frappée de sa bonne mine, puis, quand elle eut lié entretien avec lui, charmée de ses discours, touchée du récit de ses malheurs. L'amour la disposait à se faire chrétienne; les exhortations du comte l'y décidèrent. Elle proposa au prisonnier de le délivrer et de fuir avec lui, s'il lui promettait de l'épouser devant l'Église. Grand fut l'embarras du comte, car il avait laissé en Thuringe une épouse aimée. Mais le désir de la liberté l'emporta sur toutes les autres considérations : il fit à la sultane la promesse qu'elle exigeait. Elle sut préparer et exécuter son hardi dessein, et bientôt les fugitifs arrivèrent à Rome. Le comte de Gleichen alla trouver le pape et lui exposa le cas. Le mariage promis n'était-il pas sacré? La princesse qui avait risqué ses jours sur la foi d'un chevalier chrétien, et qui demandait le baptême en même temps que le mariage, pouvait-elle être déçue dans sa confiance? Le pape fut touché de cette situation. C'était peut-être le même pape qu'un miracle avait si sévèrement réprimandé pour n'avoir pas admis à la pénitence le chevalier Tanhäuser, qui, désespéré, était retourné chez dame Vénus et s'était damné pour toujours. Il montra cette fois plus

d'indulgence. Il permit au comte de Gleichen de contracter un nouveau mariage sans rompre le premier, et d'avoir en même temps deux femmes légitimes. Nos vieux conteurs n'auraient pas manqué de se demander si c'était en récompense de ses prouesses ou en expiation de ses péchés. Le baptême et le mariage accomplis, le comte reprit le chemin de la Thuringe, ne sachant trop comment il se tirerait de la seconde partie, et non la moins difficile, de sa tâche. La Sarrasine, habituée à la polygamie, ne voyait rien de choquant dans le fait d'avoir une partenaire; mais que dirait l'Allemande? Le comte laissa sa compagne un peu en arrière, et vint seul au château de Gleichen, où sa fidèle épouse l'attendait en priant pour lui. Quand les premiers transports de joie furent passés, il lui raconta toutes ses aventures, lui peignit l'horreur de sa captivité, lui apprit par quels prodiges de courage et d'adresse la fille du soudan l'avait délivré, lui dit qu'elle l'avait suivi et s'était faite chrétienne, enfin lui avoua la promesse de mariage et l'exécution que cette promesse, du consentement du pape, avait reçue à Rome. La comtesse, après l'avoir écouté en pleurant, déclara que celle à qui elle devait de revoir son mari s'était acquis sur lui des droits égaux aux siens propres, et demanda à l'embrasser. Il courut la chercher, la comtesse alla au-devant d'elle et se jeta dans ses bras, et la

vallée, située au pied du château, où les deux femmes se rencontrèrent, prit alors et a gardé jusqu'à présent le nom de *Val de Joie.* Ils vécurent longtemps heureux dans cette union à trois que rien ne troubla. Au siècle dernier, on montrait encore à Gleichen le grand lit où le comte reposait entre ses deux femmes, comme il repose en effigie sur la pierre sépulcrale d'Erfurt.

Cette histoire se présente à nous pour la première fois en 1539, mais de façon à nous montrer qu'elle était alors généralement connue en Allemagne. Dans la fameuse affaire du double mariage du landgrave Philippe de Hesse, que Luther et Mélanchthon eurent, comme on sait, la faiblesse d'autoriser, elle fut alléguée comme précédent. « Le pape lui-même, dit le landgrave dans un mémoire adressé aux deux chefs de la Réforme, a permis à un comte de Gleichen, qui, étant allé au Saint-Sépulcre et ayant reçu la nouvelle que sa femme était morte, en avait pris une autre, de les garder toutes les deux. » On remarque ici une atténuation de la donnée qui n'est pas dans les deux versions complètes du récit publiées vingt et quarante ans plus tard : là, le comte sait parfaitement, en promettant le mariage à la sultane, qu'il commet un acte de bigamie. Ces versions, consignées dans des écrits latins, donnèrent une grande célébrité à la légende, qui se racontait sans doute depuis

longtemps à Erfurt, et les savants du XVIIᵉ et du XVIIIᵉ siècle se sont évertués à en retrouver le fondement historique. D'abord, quel en est le héros ? On le nomma Louis, Ernest, Lambert. Tout récemment on a essayé de démontrer que le tombeau d'Erfurt était celui du comte Sigmond de Gleichen, mort à la fin du XVᵉ siècle, et que ce comte avait réellement ramené d'Orient et gardé à côté de sa femme et avec son consentement (sans qu'il y eût, bien entendu, mariage) une Turque à qui il devait sa délivrance. Mais depuis on a prouvé victorieusement que le tombeau était celui du comte Lambert II, mort en 1227, qui avait bien eu deux femmes, mais l'une après l'autre, et qui n'était jamais allé en Orient. L'origine de la légende est évidente. Nous avons là un des exemples si nombreux de ce qu'on a nommé la mythologie iconographique. On sait que beaucoup de légendes ont pour cause de formation ou de localisation le besoin populaire d'expliquer des œuvres d'art dont le sens s'est perdu. Le tombeau à trois personnages qui frappait les regards dans l'église Saint-Pierre, parmi les sépultures de la famille de Gleichen, ne portait aucun nom : le peuple se figura qu'un comte de Gleichen y était représenté entre les deux femmes qu'il avait eues en même temps. Mais comment expliquer dans une église la présence d'un monument élevé à la bigamie? Il fallait que le

pape l'eût autorisée, et pour cela il fallait qu'elle se fût produite dans des circonstances extraordinaires : il fallait que la seconde femme eût sauvé la liberté et la vie du comte déjà marié. La scène d'un pareil récit était naturellement en Orient; le cadre en devait être un pèlerinage en Terre Sainte. Les Croisades ont été pour le second moyen âge ce que l'époque de la guerre de Troie avait été pour les Grecs, l'âge héroïque par excellence. Le trouble que ces expéditions lointaines jetaient dans la vie de famille était surtout de nature à faire travailler les imaginations : les hasards divers du retour des Croisés ont donné lieu à autant de récits que les νόστοι des vainqueurs d'Ilion; c'est ainsi que nous trouvons sous les formes les plus variées ce thème pathétique de la rentrée du mari dans ses foyers au moment où sa femme va céder à un de ses prétendants, qui fait déjà le sujet essentiel de l'*Odyssée*, et qui remonte sans doute beaucoup plus haut. Nous avons ici le thème inverse. La seconde femme du comte de Gleichen dut donc être une Sarrasine, et, comme dans tant de romans du moyen âge où une princesse sarrasine délivre un chrétien captif, une fille de roi. En y regardant bien, on crut voir que l'une des figures féminines du monument portait sur la tête une couronne. Il y eut mieux, car la foi fait des merveilles. En 1836, quand on déplaça le tombeau et qu'on fouilla le caveau sous-jacent,

un médecin examina les crânes qui s'y trouvaient, et il n'hésita pas à signaler l'un d'eux, d'après les caractères anatomiques, comme celui d'une femme de race orientale; malheureusement un examen attentif de son rapport ne confirme pas ses ingénieuses déductions, et laisse même incertaine la question de savoir si ce crâne, pris au hasard dans un caveau qui en contenait plus de trois, est celui d'un homme ou d'une femme.

Les monuments figurés donnent lieu, je l'ai dit, tant à des formations de légendes qu'à des localisations. Il est vraisemblable que, dans la légende d'Erfurt, c'est le second cas qui se présente. En effet, nous retrouvons les traits essentiels de cette légende dans un roman français du XVe siècle, qui repose très probablement sur un poème du XIVe. Le récit s'attache ici à un noble chevalier du Hainau, à un seigneur de Trasignies. Il est appelé Gilles; mais comme c'était le nom de presque tous les membres de cette illustre famille (qui s'éteignit à la fin du XIVe siècle), on ne peut dire auquel d'entre eux le romancier a voulu rapporter l'histoire. Son récit paraît aussi avoir pour point de départ un monument funéraire. « Au passer que je feys par une abbaye assez ancienne, dit-il dans son prologue, et s'appelle l'abbaye de l'Olive, je vey trois tombes haultes eslevees, et pour ce que dès ma premiere jeunesse ay esté desirant et suis de savoir les haulz

faiz avenuz par les nobles et vertueuz hommes du temps passé, moi estant en ladicte abbaye, enquis et demanday les noms d'iceulx trespassez qui dessoubz les trois tombes gisoient.... Quant je euz veu et leu l'epitaffe d'iceulz trespassez, je sceu que le tresvaillant chevalier Gilion de Trasignyes y estoit ensepulturé au milieu de deuz nobles et vertueuses dames, de son vivant ses compaignes et espouses, dont l'une avoit esté fille au soudan de Babillonne, par quoy je ne me peu assez esmerveiller. » S'étant alors enquis de l'histoire, il la rédigea, dit-il, d'après un livre que lui communiqua l'abbé. Il est vrai qu'on n'a gardé aucun souvenir de ce triple tombeau élevé dans l'abbaye de l'Olive à un seigneur de Trasignies et à ses deux femmes, mais j'ai peine à croire que l'auteur du roman ait inventé un pareil trait, écrivant dans le pays même, où tout le monde pouvait savoir s'il disait la vérité. En Hainau comme en Thuringe, le tombeau d'un homme entre deux femmes a fait naître une légende de bigamie légitime ou plutôt s'est attaché la légende qui flottait dans l'air; mais en France cette légende a été singulièrement atténuée. D'abord, comme dans la version du récit allemand alléguée par le landgrave de Hesse, Gilles croit que sa femme est morte quand il épouse la belle Gracienne, qui l'a délivré des prisons de son père; au lieu de s'enfuir clandestinement avec elle, il la reçoit du

soudan, auquel il a rendu les plus grands services dans ses guerres, notamment contre un roi voisin qui voulait le contraindre à lui donner Gracienne, et il l'emmène en Occident avec la permission de son père. Mais c'est surtout le dénouement qui diffère. Quand Gilles apprend que la dame de Trasignies est encore en vie, il ne songe pas à légitimer la seconde union dans laquelle il vit depuis longtemps déjà en Orient. Il vient à Rome; mais ce qu'il demande au pape, c'est simplement de baptiser Gracienne. Quant à celle-ci, elle reconnaît, dès qu'elle sait la vérité, la première femme comme seule légitime, et ne se promet de vivre à côté d'elle que pour la servir humblement. Gilles revient à Trasignies et raconte à Marie d'Ostrevent, sa fidèle épouse, qu'il n'a pas revue depuis seize ans, ce que Gracienne a fait pour lui et le mariage que, dans son erreur, il a contracté avec elle. Marie montre alors une générosité qui ne surpasse peut-être pas celle de la comtesse de Gleichen (je laisse la question à décider aux casuistes du sentiment) : « Sire, ce dist la dame de Trasignyes, puis qu'ainsi est que vous dites que ceste dame avez espousee, et que par elle avez eu sauve la vie, ja Dieu ne plaise que jamais avec vous j'aye compaignie; ains me vouldray rendre au plaisir de Nostre Seigneur en une abbaye de nonnains, et tout le temps de ma vie prieray Dieu pour vous. — Dame, ce dist Gra-

cyenne, ja Dieu ne plaise que ja jour de ma vie je vous face tort de vostre loyal seigneur.... Si furent les dames tout d'un consentement et d'un accord que toutes deux le lendemain se rendroient a servir Dieu en l'abbaye de l'Olive. » Si bien que Gilles, qui la veille avait deux femmes, se trouve n'en avoir plus même une. Il en prend son parti, et se fait moine lui-même dans l'abbaye de Cambron. Bientôt les deux dames meurent. Gilles fait élever un triple tombeau, où il les dépose et où il ne tarde pas à les rejoindre. « Dieu leur face mercy. *Amen!* »

Ce dénouement trop édifiant n'est sûrement pas primitif. La légende du seigneur de Trasignies devait ressembler à celle du comte de Gleichen, sans quoi elle aurait à peine eu assez d'intérêt pour faire le sujet d'un poème. On peut voir d'ailleurs une trace de la forme originaire dans le voyage de Gilles à Rome, autrement inutile, et toute la fin du roman est empreinte d'une hâte et d'une gaucherie qui décèlent la main maladroite d'un arrangeur. Cet arrangeur est-il le romancier qui, vers le milieu du xv[e] siècle, offrit son livre au duc Philippe de Bourgogne ? Ou est-ce déjà le poète qu'il suivait qui a pris sur lui de mutiler la légende et de la rendre à la fois correcte et banale ? Nous n'en savons rien ; mais il ne me paraît pas douteux qu'il ait circulé en Hainau sur un seigneur de Trasignies, et sûrement à cause de la sépulture où il gisait entre ses

deux femmes, une légende pareille à celle qui, pour des motifs analogues, avait cours en Thuringe sur un comte de Gleichen.

Dans ces deux récits, le cadre du conte était une expédition en Terre Sainte; mais ce cadre, qui était si naturellement indiqué, n'appartient pas au fonds le plus ancien de la légende. Nous retrouvons, en effet, la même donnée, traitée un peu diversement, dans un conte emprunté, au XII[e] siècle, par une poétesse française, aux traditions celtiques, et là cette donnée est tout à fait indépendante des Croisades. Voici comment l'histoire est contée dans le beau lai d'*Éliduc*, le chef-d'œuvre de Marie de France, et l'une des œuvres les plus poétiques que nous ait laissées le moyen âge.

Éliduc était le meilleur des vassaux du roi de la Petite-Bretagne; mais des envieux le calomnièrent, et il encourut la disgrâce de son seigneur. Il résolut de s'expatrier, au moins pour quelque temps, et, prenant congé de sa femme Guildeluec, bien qu'ils s'aimassent fidèlement l'un l'autre, il s'embarqua pour le pays de Logres (la Grande-Bretagne). Là il apprit que le roi d'Exeter était en guerre contre un de ses voisins, qui voulait malgré lui épouser sa fille, la belle Guilliadon. Éliduc lui offrit ses services, et, par sa valeur et son habileté, le rendit complètement vainqueur. La fille du roi voulut connaître son libérateur; elle l'aima dès qu'elle le

vit. Suivant l'usage qui règne aussi bien dans les vieux contes bretons que dans les récits anglo-saxons et dans nos chansons de geste, elle n'hésita pas à lui déclarer son amour et à lui offrir sa main. Éliduc, que l'incomparable beauté de Guilliadon avait frappé, fut profondément troublé par cette déclaration. Il dissimula, comptant sans doute sur le temps et le hasard, et répondit à la jeune fille qu'il était heureux de l'offre qu'elle lui faisait, mais qu'il fallait tenir ce dessein secret jusqu'au moment opportun. En attendant, ils se virent sans cesse en public et en particulier, et leur amour mutuel ne fit que croître; toutefois il n'y eut rien entre eux de répréhensible : se voir, se parler, se faire l'un à l'autre de beaux présents, c'est de quoi se contentait leur bonheur. Un jour arrive un messager de Petite-Bretagne, qui rappelle Éliduc dans son pays : attaqué par des ennemis redoutables, le roi s'est souvenu de celui qui était son meilleur soutien et s'est repenti de l'avoir écarté de lui. Éliduc obtient du roi d'Exeter la permission de partir; mais Guilliadon se pâme quand il lui apprend cette nouvelle. Rempli de douleur, Éliduc la relève et l'embrasse : « Amie, lui dit-il, écoutez-moi ! Vous êtes ma vie et ma mort : je ferai ce que vous désirez, quoi qu'il en doive advenir. — Emmenez-moi, dit-elle, ou je me tuerai. La vie sans vous n'a pas de joie pour moi. » Il y consent. A la nuit, ils partent ensemble; le

bateau qui venait chercher Éliduc les emmène du port de Totness. La traversée est d'abord bonne, et ils vont toucher la côte de Bretagne, quand une violente tempête les écarte du rivage, brise leur mât, déchire leur voile. Éliduc a pris son amie dans ses bras, la rassure et l'encourage. Mais un matelot, se tournant vers lui : « C'est vous, s'écrie-t-il, qui êtes cause que nous allons périr, vous qui avez une épouse légitime, et qui en ramenez une autre, malgré la loi, malgré Dieu ! Laissez-nous la jeter à la mer et nous toucherons le rivage. » En entendant ces mots terribles, Guilliadon tombe inanimée. Éliduc saisit lui-même le gouvernail et amène le navire au port, qui était tout près de son manoir. Il conduit le corps de son amie dans la chapelle d'un ermite habitant de la forêt voisine : il veut prier l'ermite de donner la sépulture à Guilliadon, et fonder un couvent en son honneur. Mais il ne trouve à l'ermitage que la fosse nouvellement creusée du saint homme. Il ne peut se résoudre à procéder tout de suite aux funérailles : devant l'autel, dans la petite chapelle, il fait dresser un lit, sur lequel il étend la morte ; il prend congé d'elle en pleurant : « Belle, dit-il, à Dieu ne plaise que je continue à vivre dans le siècle ! Douce chère, c'est moi qui ai causé votre mort. Le jour où je vous mettrai en terre, je prendrai l'habit de moine, et je n'aurai d'autre adoucissement à ma douleur

que de venir chaque jour à votre tombe. » Puis il gagne son manoir, où sa femme l'accueille avec grande joie; mais il ne lui montre qu'un visage triste et ne lui dit pas une parole d'amitié. Chaque jour, dès le matin, il s'enfonçait dans la forêt et venait à la chapelle où gisait son amie. Il la contemplait longuement, émerveillé de lui voir toujours les couleurs et l'apparence de la vie, pleurait, priait pour son âme et ne rentrait chez lui qu'à la nuit close.

Cependant Guildeluec était inquiète et affligée de l'attitude et des absences de son mari. Elle le fit suivre par un écuyer fidèle, et connut ainsi le but de ses courses quotidiennes. Un jour qu'Éliduc avait été obligé de se rendre à la cour du roi, elle prit elle-même le chemin de la forêt et arriva dans la chapelle. En apercevant le corps étendu sur le lit, elle comprit tout; mais quand elle vit la merveilleuse beauté de Guilliadon, encore fraîche comme une rose nouvelle et joignant sur sa poitrine ses mains blanches et ses doigts effilés, la jalousie fit soudain place dans son âme à un tout autre sentiment : « C'est pour cette femme, dit-elle à l'écuyer qui l'accompagnait, que mon seigneur mène un si grand deuil. Sur ma foi, je le comprends. En voyant une telle beauté en proie à la mort, mon cœur se serre de pitié, en même temps que l'amour le remplit de douleur. » Et s'asseyant

devant le lit, elle se mit à pleurer celle qui avait été sa rivale.

Soudain une belette traverse la chapelle et frôle le corps de Guilliadon; l'écuyer, d'un coup de bâton, la tue. Au bout de quelques instants arrive une autre belette, qui, voyant la première morte, court dans le bois et en rapporte une fleur rouge qu'elle met dans la bouche de sa compagne : aussitôt celle-ci revient à la vie. Guildeluec avait tout vu; elle crie à l'écuyer : « Arrête-la! » Il la frappe, et elle laisse tomber la fleur, que Guildeluec met entre les lèvres de la morte. Aussitôt Guilliadon ouvre les yeux, soupire et dit : « Dieu! que j'ai dormi! » La dame l'embrasse et lui demande qui elle est : « Dame, je suis de Logres, et fille d'un roi. J'ai aimé un chevalier appelé Éliduc, qui m'a emmenée avec lui et cruellement trompée. Il avait une femme et ne me le dit pas. En l'apprenant, j'ai perdu connaissance, et voilà qu'il m'a abandonnée sans secours dans une terre inconnue. Il m'a trahie, et je n'ai d'autre tort que de l'avoir aimé. Folle est celle qui se fie à un homme! — Belle, répond Guildeluec, vous vous trompez. Éliduc, à cause de vous, ne connaît plus de joie dans ce monde. Il vous croit morte, et chaque jour il vient ici vous contempler en pleurant. C'est moi qui suis son épouse. La douleur où je le voyais vivre me brisait le cœur; j'ai voulu savoir où il allait, je l'ai suivi,

je vous ai trouvée, je vous ai rappelée à la vie et j'en ai grande joie. Soyez heureuse : je vous rendrai à celui que vous aimez; je vous le laisserai et je prendrai le voile. » Elle fait chercher Éliduc; en voyant les transports de joie des deux amants qui se retrouvent, elle ne peut douter des sentiments de son mari. Elle lui demande de la laisser partir, se faire nonne et servir Dieu, afin qu'il puisse prendre celle qu'il aime; « car il ne convient pas à un homme de garder deux femmes, et la loi ne peut le permettre ». Elle se fait construire une abbaye autour de l'ermitage, et s'y enferme avec trente nonnes. Éliduc épouse la belle Guilliadon, et ils vivent longtemps heureux. Enfin tous deux sont las du siècle. Éliduc bâtit à son tour un couvent où il se retire; Guilliadon va rejoindre dans son monastère Guildeluec, qui la reçoit comme une sœur : elles priaient pour leur ami, et leur ami priait pour elles. Ainsi tous trois finirent leurs jours. De leur aventure, « les anciens Bretons courtois » firent un lai, dont Marie a mis le thème en vers dans la douce langue de France.

Cette triple retraite dans le cloître rappelle d'assez près le dénouement de *Gilles de Trasignies*, et on peut croire que le roman hennuyer repose sur une forme de la tradition semblable à celle d'où est sorti le lai breton. Une autre analogie encore rapproche les deux récits : dans tous deux

le héros rend de grands services au père de la deuxième héroïne et le défend contre un voisin qui veut devenir son gendre malgré lui. La captivité du mari et sa délivrance par la seconde femme, qui se retrouvent dans la légende thuringienne, manquent dans le lai armoricain : il est possible qu'elles aient été introduites dans l'histoire quand on l'a rattachée aux Croisades. Gilles de Trasignies, qui croit sa femme morte, est tout à fait innocent; la faute du comte de Gleichen est atténuée par l'impérieuse nécessité; celle d'Éliduc n'a d'excuse que l'amour, et en cela notre lai paraît avoir un caractère plus ancien. La mort apparente de la deuxième femme, le trait si profondément poétique de la pitié que la vue de sa beauté inanimée fait naître au cœur de la première, ne se retrouvent pas dans les récits postérieurs : on peut croire que ces circonstances appartiennent à la forme la plus ancienne du conte et qu'elles se sont perdues avec le temps, par la faute de narrateurs qui ne savaient plus en apprécier la beauté touchante. Nous retrouvons, en effet, dans la grande patrie des fictions merveilleuses, dans l'Inde, des épisodes tout à fait semblables, reliés, il est vrai, à d'autres suites d'aventures : dans plusieurs contes, dont quelques-uns, sous des formes diverses, ont passé chez les peuples de l'Occident, nous voyons une belle princesse, endormie d'un sommeil sem-

blable à la mort, au fond d'un bois, dans un asile que connaît seul celui qui l'aime, et où il la visite chaque jour jusqu'à ce que, d'une manière plus ou moins miraculeuse, elle soit rendue à la vie et à l'amour. Par une série de rapprochements successifs, ce trait du lai breton nous ramènerait au conte enchanté de la *Belle au bois dormant*.

Est-ce à dire que notre conte ait une origine orientale? Au premier abord, il semble qu'une fiction de ce genre a dû naître dans un pays de polygamie et se modifier, comme il est arrivé à beaucoup d'autres, au contact des mœurs européennes. La polygamie, qui faisait le fonds de tant de récits orientaux, a souvent été supprimée quand ils ont passé en Occident; les traces qu'elle a laissées dans beaucoup de nos contes populaires sont un des indices les plus sûrs de leur provenance asiatique. C'est ainsi que la haine jalouse qui anime souvent les belles-mères contre la femme de leur fils s'explique quand on retrouve dans l'Inde les mêmes contes où le rôle de la mère du héros est joué par sa première femme. Mais, pour notre légende, quand on y regarde de près, on arrive à une conclusion toute différente. C'est précisément parce que l'Orient est polygame que l'accueil affectueux fait par une première femme à celle que son mari a ramenée au foyer après une longue absence n'aurait rien eu de surprenant et n'aurait pas

fourni un motif suffisant pour un récit exprès. Si dans les contes indiens la première femme est souvent jalouse de la seconde, les récits abondent, au contraire, où deux ou plusieurs épouses vivent dans la meilleure intelligence. Il est donc probable que notre légende est née en Occident, et si nous remarquons que sous toutes ses formes elle fait à l'élément religieux une part importante, nous penserons qu'elle est née dans l'Occident chrétien. C'est dans un milieu où la monogamie était un devoir strict de l'homme et un droit sacré de la femme qu'on a pu imaginer une combinaison d'aventures telle qu'une femme, d'ailleurs vertueuse et aimant son mari, se départît de son droit, et qu'un mari, d'ailleurs attaché à sa femme, fût dispensé de son devoir. La tolérance de l'autorité religieuse devait nécessairement être supposée, et elle pourrait bien s'appuyer sur quelque fait réel, dans une de ces époques troublées où les orages sociaux ébranlèrent l'Église elle-même jusque dans ses fondements. Mais ce qui est véritablement l'âme du récit, ce n'est ni l'autorisation de l'Église, ni le double amour du mari, c'est le consentement donné par la première épouse, c'est l'union parfaite dans laquelle vivent les deux femmes. Notre histoire est avant tout — ceux qui ont raconté la légende de Gleichen le disent expressément — un exemple de vertu féminine et

de tendresse conjugale; c'est un pendant à l'histoire plus célèbre encore de « la patience de Grisélidis », avec laquelle elle offre d'ailleurs de frappantes analogies.

Cette histoire, dans sa forme la plus complète, contient-elle un de ces thèmes de valeur poétique durable que pourrait encore exploiter l'art des temps modernes, qui a su tirer un parti souvent merveilleux d'autres légendes du moyen âge? On peut en douter. Ce qui fait que ces vieux contes sont une source encore si riche après qu'on y a tant puisé, c'est qu'ils joignent à une grande hardiesse de contours un coloris pâle et un modelé à peine ébauché. Ils se bornent en général à faire connaître les actions des héros, et laissent à l'imagination le soin de se représenter leurs caractères, de suppléer leurs motifs, de démêler leurs sentiments. Aussi est-ce par ce qu'ils ne disent pas presque autant que par ce qu'ils disent qu'ils peuvent offrir des thèmes féconds à la poésie moderne, plus apte à l'observation des nuances et à la peinture minutieuse des détails qu'à l'invention naïve et forte, plus habile à motiver les actions que puissante à les imaginer. Mais il semble que la donnée de notre récit ne gagnerait pas à être développée et analysée de près : la naïveté des anciens temps vient ici se heurter à des sentiments que notre éducation morale a trop profondément enra-

cinés en nous, et qu'on ne peut toucher sérieusement sans détruire notre sympathie ou froisser notre conscience. Nous tolérons la donnée du conte quand elle a pour acteurs les personnages lointains, vagues, à peine conscients, qui figurent dans la vieille légende; nous ne la souffririons pas si elle s'incarnait dans des êtres semblables à nous-mêmes. Nous la souffririons d'autant moins que notre conception de l'idéal féminin s'est sensiblement modifiée : la dignité a gagné tout ce qu'a perdu l'humilité, et Grisélidis n'est plus un exemple pour nos femmes; je les en félicite et nous aussi. Nous pouvons cependant, en nous plaçant pour un moment au point de vue du moyen âge, admirer la résignation de la comtesse de Gleichen, approuver le consentement de la sultane, comprendre l'acquiescement du mari; mais si on les transportait tous trois dans le milieu moral où nous vivons, nous admettrions bien difficilement que des âmes nobles, des cœurs tendres et des consciences délicates — et sans ces conditions l'histoire perd tout son intérêt — aient pu conclure un tel arrangement. En tout cas, ce ne serait pas au théâtre qu'on pourrait espérer nous le faire admettre. Le théâtre ne peut faire appel qu'à des sentiments plus ou moins généraux; il comporte une franchise et une soudaineté d'effets qui ne conviennent nullement ici. Peut-être un poète ou

un romancier psychologue pourrait-il nous amener peu à peu, dans l'ombre d'une lecture solitaire, à sympathiser avec les héros de cette histoire de bigamie légitime, mais on ne saurait, avec quelque espoir de succès, l'exposer au plein jour de la scène. On l'a cependant essayé bien des fois, au moins en Allemagne, et Gœthe lui-même s'est inspiré, dans son drame de *Stella*, de l'histoire des deux comtesses de Gleichen. Mais toutes ces tentatives, ou philosophiques ou sentimentales, ont échoué, y compris celle de Gœthe, et la plupart d'entre elles n'ont pas été préservées du ridicule par le profond sérieux de leurs auteurs.

Notre bizarre légende semble donc bien morte. Elle contient cependant un élément vraiment poétique, je ne sais quoi de touchant et de rare : dans le lai de Marie de France, elle nous apparaît belle et fraîche encore, comme Guilliadon dans la chapelle, et qui sait si la fleur merveilleuse qui lui rendrait la vie est introuvable? C'est le secret de ces enchanteurs qu'on appelle des poètes. Pour moi, j'ai voulu seulement constater le succès qu'obtint jadis ce récit paradoxal, où ce qui dans d'autres circonstances s'appellerait crime est présenté comme le comble de la vertu, et rapprocher l'une de l'autre les diverses formes qu'il a prises en se modifiant suivant les temps et les lieux.

LA PARABOLE

DES TROIS ANNEAUX[1]

Mesdames,
Messieurs,

Ce sont les juifs qui ont posé au monde le problème de la vérité religieuse, en fondant la première religion universelle. Ce problème se pose naturellement de deux façons, suivant qu'il s'agit de la vérité absolue d'une religion ou de sa vérité relative, c'est-à-dire suivant qu'il s'agit de la défendre contre les attaques purement négatives de la raison ou contre les prétentions positives de religions rivales. Tant que les peuples n'ont que des religions nationales, qu'ils se bornent à dire aux

1. Conférence faite à la Société des Études juives, le 9 mai 1884. — Je donne cette conférence telle qu'elle a été prononcée; j'ai l'intention de reprendre ailleurs cette étude en l'accompagnant des notes et des recherches de détail qui manquent ici, et en indiquant les travaux des savants qui m'ont précédé dans l'étude de la parabole des Trois anneaux.

peuples voisins : « Mon dieu est plus puissant que le vôtre », il n'y a pas de controverse religieuse possible : ce n'est que par des preuves matérielles que les dieux de chaque pays peuvent montrer leur force. Mais du jour où dans la conscience d'Israël se formula cette assertion si nouvelle : « Il n'y a pas d'autre dieu que mon dieu, que Jahveh, que *Dieu* », toutes les religions qui n'étaient pas arrivées à cette hauteur de conception furent niées du coup et, on peut le dire, moralement anéanties. Comme le premier rayon du jour, n'eût-il atteint que la plus haute cime d'une montagne, fait s'évanouir les mille fantômes de la nuit, ainsi devaient fatalement disparaître, devant le Dieu unique, vrai soleil de la vie religieuse, toutes les figures charmantes ou terribles, à l'âme de songe, qu'avait enfantées l'imagination humaine tâtonnant dans l'ombre. Mais le judaïsme, comme son grand prophète, vit la terre promise sans y entrer : ce monde qu'il était si sûr de conquérir au vrai Dieu lui fut en effet soumis, mais par d'autres que par Israël, par ce christianisme que les rabbins se plaisaient à symboliser dans Esaü, par ce mahométisme qui n'est autre qu'Ismaël. Deux enfants nés de lui-même lui enlevaient son patrimoine, s'arrogeaient la possession de ce Dieu, qui était pourtant avant tout le Dieu des juifs, et, non contents de dépouiller leur père de ce qui aurait dû

lui appartenir, les fils ingrats le persécutaient, l'outrageaient de toutes manières. Ils ne pouvaient toutefois le renier : chrétiens et musulmans reconnaissaient bien que leur Dieu, le Dieu unique, était le Dieu d'Abraham, de Moïse et de David; mais ils prétendaient, chacun de son côté, que les juifs avaient cessé de comprendre les révélations que ce Dieu avait continué à faire, et qu'ils étaient dans l'erreur en ne l'adorant pas dans le Dieu de Jésus ou le Dieu de Mahomet.

C'est entre ces trois religions, issues toutes trois de la Bible, ayant la même croyance fondamentale en l'unité de Dieu, la même base historique dans la vocation du peuple juif, dans les miracles faits pour lui et dans la loi donnée sur le Sinaï, que la controverse devait naturellement s'engager. Toutes trois prétendaient s'appuyer sur la révélation directe de Dieu; or il ne pouvait avoir révélé des choses contradictoires; il n'y avait donc qu'une vraie religion : laquelle? La polémique entre juifs et chrétiens commence avec le christianisme lui-même, sorti du sein du judaïsme, bientôt séparé de lui de plus en plus. Tant que le christianisme fut opprimé, elle se borna à une guerre de plume, et, entre les fidèles des deux côtés, à une profonde antipathie, qui s'explique par la concurrence que chacune des deux religions faisait à l'autre auprès des Gentils, et par la confusion fréquente que

ceux-ci faisaient cependant de l'une avec l'autre. Mais quand le christianisme fut devenu la religion de l'État et que la papauté eut pris la haute main dans le gouvernement des choses spirituelles, les juifs, restés seuls, dans le monde chrétien, rebelles à l'autorité, incrédules à la vérité chrétienne, les juifs, descendants et moralement complices des meurtriers du Christ, furent naturellement un objet de scandale et de haine. On était bien obligé de les tolérer, parce qu'ils étaient nombreux et que leur habileté au commerce, leurs connaissances scientifiques, leurs relations étendues, le monopole financier que leur créait l'interdiction du prêt à intérêt chez les chrétiens, les rendaient nécessaires ; mais on cherchait sans cesse des prétextes pour les tourmenter et surtout pour les dépouiller avec une apparence de justice. Au fond, leur existence même était un crime : par le seul fait d'être juifs, ils blasphémaient, puisqu'ils niaient la Trinité et l'Incarnation. Dès qu'ils essayaient de sortir de cette négation passive pour chercher à établir la vérité de leur opinion, ils méritaient les plus graves châtiments. On leur prêtait souvent, pour les atteindre plus sûrement, des attaques violentes et injurieuses contre les points les plus vénérés et les plus délicats de la croyance chrétienne, attaques dont ils n'étaient pas coupables et dont leur habileté suffisait à les faire s'abstenir; vous avez, dans

votre excellente Revue, donné des preuves évidentes du caractère calomnieux de ces accusations, émanées pour la plupart, il faut le dire, de juifs renégats ; mais il n'était vraiment pas besoin d'y recourir pour avoir le droit de traiter un juif en blasphémateur : il suffisait de lui demander, comme le fit, dans une conférence réunie à Cluni, le vieux chevalier qu'approuvait tant saint Louis, s'il croyait que la vierge Marie fût mère de Dieu : « Et le juif répondit qu'il ne le croyait pas. Et le chevalier lui dit qu'il avait donc agi follement, quand, ne croyant en elle ni ne l'aimant, il était entré dans sa maison. Et vraiment, fit-il, vous le paierez. Et levant sa béquille il en frappa le juif près de l'oreille, et le jeta par terre. Et les juifs se sauvèrent, emportant leur maître tout blessé, et ainsi finit la *desputoison.* »

D'autres conférences toutefois avaient une issue plus pacifique. Elles ne convertissaient personne, car c'est par le cœur et non par les raisonnements que la foi entre dans les âmes; elles avaient souvent pour résultat d'ébranler la certitude des chrétiens, qui, dit Joinville, « s'en allaient de là tout mécréants, parce qu'ils n'avaient pas bien compris les juifs »; mais enfin rabbins et moines, après avoir bien ferraillé de paroles, se séparaient contents et convaincus respectivement qu'ils avaient réfuté leurs adversaires et prouvé la vérité de leur

croyance. Toutefois les juifs devaient être toujours fort circonspects et se défendre sans attaquer. C'était encore bien plus le cas quand, au lieu de disputer avec des clercs, qui reconnaissaient en principe que la raison commune devait être le seul juge du différend, ils étaient interrogés par des laïques, prompts à s'offenser de ce qui était contraire à leur foi naïve, et charmés d'avoir un prétexte pour battre le juif et surtout pour lui reprendre un peu de cet argent que le juif savait si bien amasser.

C'est ainsi que le roi Pierre d'Aragon (1094-1104) voulut un jour, sur le conseil de son ministre Nicolas de Valence, embarrasser un juif, qui passait pour très sage entre les siens, en lui demandant quelle était la meilleure religion, celle des juifs ou celle des chrétiens. Le juif fit d'abord une réponse évasive : « La mienne, dit-il, est meilleure pour moi, qui ai jadis été esclave en Égypte, et que Dieu a miraculeusement affranchi ; la tienne est meilleure pour toi, puisque les chrétiens sont arrivés à la domination. — Je te demande, reprit le roi, quelle est la meilleure religion en elle-même et non par rapport à ceux qui la pratiquent. » Le juif dit : « Que mon roi m'accorde trois jours de réflexion, et je lui répondrai le mieux que je pourrai. » Quand il revint au bout de trois jours, il paraissait fort troublé ; le roi lui en demanda la raison. « On

vient, lui dit-il, de me maltraiter à tort, et je te demande ton appui, seigneur. Voici la chose. Il y a un mois, mon voisin est parti pour un lointain voyage, et, pour consoler ses deux fils, il leur a laissé à chacun une pierre précieuse. Ce matin, les deux frères sont venus me trouver, et m'ont demandé de leur faire connaître les vertus des deux joyaux et leur différence. Je leur ai fait remarquer que personne ne pouvait mieux le savoir que leur père, qui, étant joaillier, connaît parfaitement la nature et la valeur des pierres, et qu'ils devaient s'adresser à lui. Là-dessus ils m'ont insulté et frappé. — Ils ont eu tort, dit le roi, et ils méritent d'être punis. — Eh bien! reprit le sage, que tes oreilles, ô roi, entendent ce que vient de prononcer ta bouche. Vois : Esaü et Jacob sont aussi des frères; chacun des deux a reçu une pierre précieuse, et tu veux savoir laquelle est la meilleure. Envoie, ô roi, un messager au Père qui est aux cieux : c'est lui qui est le grand joaillier, et il saura indiquer la différence des pierres. » Alors le roi s'écria : « Tu vois, Nicolas, la sagesse de ces juifs. Vraiment, une telle réponse mérite des honneurs et des présents! »

Cette anecdote ne nous est racontée que dans le *Schebet Jehuda*, livre composé au xve siècle, mais dans lequel l'auteur, R. Salomo aben Verga, a réuni des notices historiques de provenance anté-

rieure. Je ne doute pas, non plus que les critiques qui se sont avant moi occupés de ce sujet, qu'elle ne nous présente la forme la plus ancienne et la plus authentique de la parabole que je veux étudier devant vous. Elle en est en même temps la plus simple, la plus belle et la plus pure. Elle contient ce haut enseignement, que nul, malgré sa bonne foi, ne peut être sûr de posséder la vérité absolue, et ne saurait le prouver en persécutant ceux qui ont une croyance contraire à la sienne. Elle est née tout naturellement du besoin que devaient éprouver les juifs d'échapper aux pièges qu'on leur tendait, et de maintenir leur foi héréditaire sans offenser celle de leurs puissants maîtres. Elle porte ce caractère d'invention ingénieuse et profonde qui se marque dans un si grand nombre des courtes fictions allégoriques dont les juifs ont toujours aimé revêtir leurs méditations sur les voies mystérieuses de la Providence. Elle est en même temps, dans les circonstances données, d'une philosophie admirable et d'une non moins admirable habileté. Rien n'est plus familier à la finesse orientale que cette manière d'éluder une question par une autre question, et d'embarrasser le questionneur par la réponse qu'on lui arrache et dont il ne comprend pas d'abord la portée. La repartie de Jésus aux Pharisiens qui l'interrogeaient au sujet de l'impôt payé à César en offre un

exemple accompli. Que la parabole ait bien été inventée par le contemporain de Pierre d'Aragon, c'est ce qui n'est nullement assuré, mais il est plus que vraisemblable qu'elle est d'invention juive, et aussi qu'elle est née en Espagne, où les rapports entre juifs et chrétiens étaient très étroits et devaient souvent donner lieu à des difficultés de ce genre. Dans les détails de l'exposition, la forme du *Schebet Jehuda* n'est pas très brillante, et il est probable qu'elle n'est pas tout à fait originaire; mais, pour le fond, le récit de R. Salomo aben Verga nous a conservé la première invention.

La parabole était trop ingénieuse et touchait à des questions trop passionnantes pour ne pas se répandre hors de son lieu d'origine. Nous ne la retrouvons nulle part telle quelle, mais nous en trouvons deux transformations fort différentes, infidèles toutes les deux, quoique dans une mesure inégale, à l'esprit qui l'avait inspirée. D'une part on l'a christianisée, d'autre part on l'a détournée dans un sens où, à vrai dire, elle inclinait déjà un peu, dans le sens du scepticisme. Les deux branches si divergentes ont cependant des traits communs qui ne se trouvent pas dans la tige primitive et qui, par conséquent, accusent une première modification par laquelle elles ont passé l'une et l'autre. Dans l'une et dans l'autre, il ne s'agit plus des deux religions juive et chrétienne, mais des

trois religions bibliques, le judaïsme, le christianisme et le mahométisme : il était naturel qu'on voulût mettre en présence, non pas deux des fils, mais les trois fils du Père que tous trois s'accordent à reconnaître comme le Dieu unique; pour la beauté artistique du récit cela n'a pas été sans inconvénient. Ce qui est plus grave, c'est que la pensée si respectueuse et si haute de l'invention première a été altérée par une circonstance nouvelle. La parabole juive ne dit pas qu'une des deux pierres soit vraie et l'autre fausse; les récits qui en découlent s'accordent, au contraire, à admettre que des trois pierres une est vraie et les deux autres sont fausses; et ils sont obligés dès lors de supposer que le père a trompé deux de ses fils au profit du troisième, ce qui trouble profondément le sens du récit et présente Dieu, symbolisé par le père, sous un jour étrange; on a, il est vrai, évité ce défaut dans un des récits, mais pour tomber dans un pire, en supprimant la bonne foi des enfants sauf un. Les récits dérivés s'accordent d'ailleurs à représenter le père comme laissant les joyaux à ses fils à sa mort, et non en partant pour un voyage, et à faire de ces joyaux des anneaux et non simplement des pierres; dans aucun non plus le père n'est joaillier. Il paraît donc certain que tous ces récits ont passé par une même filière, au sortir de laquelle ils se sont

séparés. Nous nous occuperons d'abord de ceux qui s'écartent le plus gravement de la source première pour la forme et pour le fond, c'est-à-dire des récits d'inspiration exclusivement chrétienne.

Ces récits ont cela de commun qu'ils suppriment le cadre dans lequel était insérée la parabole : ce cadre, en effet, ne convenait qu'à un plaidoyer en faveur de la tolérance des religions l'une par l'autre; il n'avait plus de raison d'être dans une glorification du christianisme écrite en pays chrétien. En outre ils joignent à la question sur la valeur des anneaux une discussion d'héritage qui ne se retrouve ni dans la forme première, ni dans la branche non christianisée; enfin ils s'accordent à raconter que les vertus miraculeuses de l'anneau seul authentique le font à l'épreuve discerner des autres. Le plus ancien de ces récits par la date où il se présente, mais le plus altéré de tous, se trouve dans le livre d'Étienne de Bourbon, dominicain, mort vers 1261, sur les sept dons du Saint-Esprit. Étienne l'avait recueilli oralement :

J'ai entendu, dit-il, d'un prud'homme cet exemple pour la démonstration de la vraie foi. Un homme riche possédait un anneau dans lequel était enfermée une pierre précieuse qui avait la vertu de guérir toutes les maladies; il avait une femme qui lui donna une fille légitime, mais plus tard, *corrupta a lenonibus*, elle en mit au monde plusieurs autres qui passèrent pour être

les filles légitimes de son mari. Lui n'ignorait pas ce qui en était, et en mourant il fit un testament dans lequel il déclarait qu'il laissait son anneau à sa fille légitime et que son héritage devait appartenir à celle qui aurait cet anneau. Il appela donc sa fille, lui donna l'anneau, et mourut. Les autres, sachant cela, se firent faire des anneaux semblables. Quand on ouvrit le testament devant le juge, chacune montra son anneau et dit qu'elle était la fille légitime. Mais le juge, homme sage, fit éprouver la vertu des anneaux, et comme on n'en trouva aucune dans les autres, il jugea légitime celle dont l'anneau avait montré ses vertus, lui adjugea l'héritage paternel, et déclara les autres illégitimes.

Les filles sont ici substituées aux fils pour mieux représenter les religions ; il ne s'agit pas seulement de deux filles illégitimes, mais de plusieurs, ce qui englobe toutes les religions autres que la chrétienne dans la condamnation prononcée. La question de légitimité mêlée ici assez maladroitement à la discussion sur la valeur des anneaux rappelle une autre parabole, fort belle aussi, mais d'origine différente, et qu'on a également exploitée dans un intérêt religieux, mais non polémique. C'est une sorte de contre-partie du jugement de Salomon, et, dans plus d'une version, elle est rapportée à Salomon lui-même. Un père a trois fils ; il sait qu'un seul est de lui, mais il ignore lequel. Dans son testament il laisse tous ses biens à son fils légitime, excluant les autres. Le juge ordonne qu'on attachera à un arbre le corps

du père mort, et que les trois fils le viseront avec leurs flèches : celui qui l'atteindra le mieux aura l'héritage. Le premier tire, et perce la main du mort; le second, plus heureux, lui enfonce sa flèche dans le front, et se croit sûr du succès. Mais le troisième, quand son tour arrive, laisse tomber l'arc et la flèche : « Ne plaise à Dieu, dit-il en pleurant, que je touche avec une telle impiété la chair sacrée de mon père ! J'aime mieux renoncer à l'héritage. — Il est à toi, dit le juge : tu viens de prouver que tu es seul vraiment son fils. » Cette légende, certainement orientale, paraît s'être mêlée à la parabole des pierres précieuses pour former le récit d'Étienne de Bourbon.

Ce récit nous offre une déviation tout à fait isolée. Dans les deux autres formes chrétiennes, nous retrouvons des traits communs avec les versions de la branche non christianisée, et par conséquent plus anciens. La première en date de ces formes chrétiennes est celle qui est contenue dans un petit poème français composé entre 1270 et 1294, *le Dit du vrai anneau*. Un père a trois fils, dont les deux aînés sont méchants et le troisième vertueux; il possède un anneau doué de vertus merveilleuses pour la guérison des maladies; voyant les vices de ses premiers fils, il fait faire par un joaillier deux anneaux exactement pareils au sien, et, appelant secrètement ses deux aînés

l'un après l'autre, il remet à chacun d'eux un des faux anneaux en leur disant que c'est le vrai et en leur faisant promettre de ne le montrer qu'après sa mort; au troisième il donne le vrai anneau et révèle toute la vérité. Le père mort, les deux premiers fils font valoir leurs prétentions à posséder l'anneau miraculeux; le cadet soutient que c'est lui qui le possède. On en éprouve la vertu, on trouve qu'il a raison, et on brise les deux autres anneaux. Mais les deux méchants frères, furieux, maltraitent le dernier et endommagent même son précieux anneau, et l'auteur consacre surtout son poème à engager les princes chrétiens à le venger et à le défendre, c'est-à-dire à faire une croisade. On voit combien nous sommes loin de la morale première de notre parabole.

Elle n'est guère mieux représentée dans la troisième version chrétienne, celle des *Gesta Romanorum*, singulier recueil de contes *moralisés* composé en Angleterre à la fin du XIIIe ou au commencement du XIVe siècle. Il s'agit ici d'un chevalier qui a trois fils. Près de mourir, il lègue au premier sa terre, au second son trésor, au troisième un anneau qui, par ses vertus, vaut plus que ce qu'il laisse aux deux autres; à ceux-ci d'ailleurs il a donné deux anneaux pareils en forme, mais non en vertu. Il meurt, chacun des fils prétend avoir l'anneau précieux, mais l'épreuve

décide : on amène des malades, les deux premiers anneaux ne leur font rien, le troisième les guérit tous. « Ce chevalier est Jésus-Christ, qui avait trois fils, les juifs, les Sarrasins et les chrétiens. Il a donné aux juifs la terre promise, aux Sarrasins les trésors de ce monde, c'est-à-dire la puissance et la richesse, aux chrétiens un anneau précieux, c'est-à-dire la foi, par laquelle ils peuvent guérir toutes les maladies et les langueurs de l'âme. » Il résulterait de cette explication qu'il faudrait rendre aux juifs la terre promise, et que les chrétiens devraient renoncer à la puissance et à la richesse de ce monde au profit des Sarrasins. Cette pensée n'a peut-être pas été étrangère à l'auteur fort mystique des *Gesta*; elle dut se présenter à bien des esprits pieux après l'échec définitif des Croisades, qui troubla tant de consciences. Si les chrétiens avaient échoué dans leur entreprise, c'est qu'elle allait contre la volonté de Dieu : ils devaient se contenter de leur part, qui est la plus belle, et laisser le monde à ceux dont il est le seul héritage. Mais encore ici nous voilà loin du doute, salutaire ou dangereux suivant les points de vue, qu'avait voulu faire naître, sur la possibilité de constater la vraie révélation, l'ingénieux apologue du juif espagnol.

C'est surtout le danger, pour la foi elle-même, de cette solution ou plutôt de cette manière

d'échapper à la solution du problème qui apparaît dans les versions de la première famille, dont il nous reste à parler. Ces versions, également au nombre de trois, sont toutes italiennes, elles se sont produites dans un espace de temps assez restreint, et elles offrent entre elles une incontestable parenté. Dans toutes, nous retrouvons le cadre originaire de la parabole, et c'est également un juif — preuve nouvelle de l'origine juive du récit — qui l'emploie pour échapper au piège que lui tend un prince d'une autre religion ; mais ce prince ici est un musulman et non un chrétien : en pays chrétien il ne pouvait guère en être autrement. La leçon de scepticisme qui se dégage du conte, plus vivement dans la forme italienne que dans la forme primitive, a pu échapper au moins à l'un ou à l'autre de ceux qui l'ont accueilli ; mais si on considère dans quel temps et dans quel milieu nous le voyons se produire, nous ne pouvons douter qu'elle n'ait été parfaitement comprise par la plupart, comme elle l'a certainement été par Boccace, le dernier narrateur. Le scepticisme était né en effet, comme on l'a déjà indiqué, tant de l'insuccès des expéditions en Terre Sainte que des relations entre chrétiens et musulmans : on avait vu, outre les juifs, une autre secte d'hommes, montrant de la culture, des vertus, une puissance que l'effort de la chrétienté n'avait

pas vaincue, croyant comme les chrétiens et les juifs à un Dieu unique, tenant comme eux la Bible pour un livre sacré, et déclarant les dogmes chrétiens contraires à la Bible et à la notion du Dieu unique. Que les Sarrasins ou les Juifs eussent la vérité, on ne pouvait le croire, ou du moins bien peu le crurent; mais était-il bien sûr que les chrétiens la possédassent, ou qu'elle eût été révélée à n'importe qui? Quelques-uns ne s'arrêtèrent pas au doute : ils allèrent jusqu'à la négation la plus crue. On sait l'accusation terrible que le pape Grégoire IX porta contre l'empereur Frédéric II, en 1239 : « Ce roi de pestilence a déclaré que le monde avait été trompé par trois imposteurs, Jésus, Moïse et Mahomet. » L'authenticité de cette parole n'a jamais été prouvée, mais on a montré qu'elle n'était nullement invraisemblable, et que des idées analogues circulaient autour de cet étrange empereur, à moitié Italien, à moitié Allemand, presque aussi Oriental que Franc par sa manière de vivre, d'une tolérance dédaigneuse qui rappelle celle de son illustre homonyme prussien, ennemi acharné sinon de l'Église au moins du pape, à qui il ne déplaisait pas d'être regardé comme le précurseur de l'Antéchrist, et qui, dans l'imagination des peuples, passa lui-même pour l'Antéchrist, si bien qu'on ne crut pas à sa mort et que longtemps on attendit, la plupart avec terreur,

quelques-uns avec espoir, qu'il reparût pour régner sur le monde. Si Frédéric dit cette parole célèbre, ce ne fut sans doute qu'une plaisanterie d'un moment; mais les doutes sur la vérité relative ou absolue du christianisme se répandaient alors partout : nous en avons la preuve dans le colossal effort que fit pour les anéantir, dans les dernières années du XIIIe siècle, ce don Quichotte de la scolastique qui s'appelle Raimond Lull et qui prétendait que sa méthode infaillible de raisonnement sauverait seule le monde en ramenant, sans échec possible, à la vérité catholique et les incrédules et les infidèles.

Voici le simple et court récit qu'on lit dans les *Cento novelle antiche*, recueil de contes en prose, appelé aussi *Novellino*, écrit en Toscane vers la fin du XIIIe siècle :

Saladin ayant besoin d'argent, on lui conseilla de chercher chicane à un riche juif qui était dans sa terre, et de lui prendre ainsi son bien meuble, qui était grand outre mesure. Le soudan manda ce juif, et lui demanda quelle était la meilleure foi, pensant : s'il dit la juive, je dirai qu'il offense la mienne; s'il dit la sarrasine, je dirai : alors pourquoi tiens-tu la juive? Le juif, entendant la demande, répondit ainsi : « Messire, il fut un père qui avait trois fils, et il avait un anneau avec une pierre précieuse, la meilleure du monde. Chacun des fils priait le père qu'à sa fin il lui laissât cet anneau. Le père, voyant que chacun le voulait avoir, manda un bon orfèvre et lui dit : « Maître, fais-moi deux anneaux

« absolument comme celui-ci, et mets dans chacun une « pierre qui ressemble à celle-ci ». Le maître fit les anneaux si à point, que personne, excepté le père, ne reconnaissait le bon (*il fine*). Le père manda alors les fils l'un après l'autre, et à chacun en secret il donna le sien; chacun croyait avoir le bon, et personne n'en savait la vérité, si ce n'est leur père. Ainsi est-il des fois, messire. Les fois sont trois : le père qui les a données connaît la meilleure, et les fils, c'est-à-dire nous, chacun croit qu'il a la bonne. » Le soudan, entendant comme il se tirait d'affaire, ne sut plus que lui dire pour l'embarrasser, et le laissa aller.

Il est à remarquer que dans un manuscrit les dernières paroles du juif diffèrent un peu de celles que je viens de reproduire; après avoir dit que personne ne savait la vérité sur l'anneau, ce manuscrit ajoute simplement : « Et ainsi je vous dis, messire, que je ne le sais pas non plus, et en conséquence je ne puis vous le dire. » Les religions, par une réserve évidente, ne sont pas expressément mentionnées.

Pour la seconde fois notre histoire nous apparaît en Italie, dans le roman, fort ennuyeux en général, mais curieux par sa date et à plusieurs autres points de vue, de Busone da Gubbio, *le Sicilien aventureux* (*Fortunatus Siculus*), écrit en 1311. Busone a quelques traits qui lui sont propres. Il commence, comme pour excuser Saladin, par nous dire : « Vous devez savoir que par tout l'univers les juifs sont haïs, et qu'ils n'ont ni patrie ni sei-

gneur. » Le juif ici s'appelle Absalon. Dans son récit, le père veut donner le vrai anneau à son fils aîné, mais, pressé par les sollicitations des autres, il se résout à faire exécuter les deux faux. Ce trait, qui indiquerait trop clairement l'avantage que le juif attribue à sa religion (car le fils aîné c'est nécessairement le judaïsme), ne serait pas adroit, et il ne doit pas être primitif; il est encore accentué plus loin : les désirs des deux autres fils sont qualifiés de *non dovuti*, et le narrateur remarque avec complaisance : « Ainsi celui que le père voulait fut en cela son héritier. » A part cet alourdissement peu heureux, le récit de Busone ressemble de fort près à celui du *Novellino*, mais certaines observations de détail me font croire qu'ils ont une source commune plutôt qu'ils ne sont copiés l'un sur l'autre.

Enfin la parabole des deux pierres, devenue celle des trois anneaux, arrive à trouver sa forme la plus riche et la plus connue dans le *Décaméron* de Jean Boccace (journée I, nouv. 3). On admet généralement que Boccace a eu pour source le conte de Busone; mais les raisons qu'on allègue ne sont nullement convaincantes. En tout cas, il diffère de Busone, ainsi que des *Cento Novelle*, en un point essentiel : il mêle à la question du vrai anneau une discussion d'héritage, et par là son récit se rapproche de ceux de la seconde famille :

Boccace les a-t-il connus et leur a-t-il emprunté ce trait, ou le mélange s'est-il fait dans la source où il a puisé? On ne peut le dire. Le juif s'appelle ici Melchisédech, et l'auteur nous le représente comme un usurier très avare, ce qui ne va guère avec le dénouement, où il avance librement et libéralement à Saladin l'argent que celui-ci voulait lui soutirer par ruse. Notons que dans Boccace les trois fils sont présentés comme également vertueux, ce qui nous rapproche de l'esprit de la parabole primitive.

C'est à Boccace que Lessing, il le dit expressément, a emprunté notre parabole, qui forme le centre de son *Nathan le Sage* et comme la pierre précieuse enchâssée dans ce brillant anneau. Ici l'intention cachée, mais certaine, de l'auteur est de donner, à côté de la leçon de tolérance qu'il proclame magnifiquement, une leçon de scepticisme : Lessing, ne l'oublions pas, écrivit *Nathan* au milieu de ses controverses théologiques, et il comptait plus sur son drame pour faire du mal à ses adversaires que sur un volume de ces « Fragments d'un inconnu » qu'il publiait avec tant d'éclat. Aussi n'y a-t-il pas seulement du scepticisme dans l'inspiration et l'exécution de sa pièce : si la balance est tenue égale en théorie entre les trois religions dont les représentants se partagent l'action, en fait elle penche considérablement,

dans cette action, au détriment du christianisme. Le juif Nathan est un modèle de toutes les vertus; les musulmans, Saladin, sa sœur, le derviche, sont éclairés, tolérants, généreux; les chrétiens seuls sont sacrifiés : Daja représente leur superstition et leur esprit borné, le patriarche la perfidie et la cruauté de leur fanatisme, et le jeune templier, héros du drame, ne devient digne d'intérêt et de sympathie que quand il abandonne ses croyances étroites et se montre prêt à renoncer à ses vœux pour épouser une juive. On conçoit que les gens pieux aient fait mauvais accueil à une pareille œuvre, malgré ses qualités vraiment extraordinaires, que pendant longtemps on n'ait pu la représenter, et qu'aujourd'hui encore, si on est libre de tout esprit de parti, on éprouve à la lire un certain malaise, précisément à cause de cette impartialité qu'elle affecte et qu'elle a si peu. Et cependant il y a une grande profondeur et une grande vérité dans le jugement que le noble Moïse Mendelssohn porte sur l'œuvre de son ami, de l'ami constant des juifs : « Au fond, nous devons le reconnaître, son *Nathan* est un vrai honneur pour la chrétienté. A quel degré supérieur de civilisation et de lumières a dû atteindre une société dans laquelle un homme a pu s'élever à une telle hauteur de sentiments, a pu parvenir à une telle délicatesse d'appréciation des choses humaines et

divines! » Le même Mendelssohn signale dans Lessing un trait bien caractéristique, et où plus d'une noble nature se reconnaîtra : « S'il voyait une bonne cause défendue par des raisonnements niais, il était porté à prendre parti contre elle; une erreur qu'il voyait mal attaquée l'excitait à la défendre; il estimait la recherche avant tout, il trouvait qu'une vérité que l'on croit sans savoir les justes motifs de sa créance est un simple préjugé qui pousse à la paresse de l'esprit. » Aussi se plaisait-il à soulever des doutes, à inquiéter les hommes sur la solidité de ce qu'ils croyaient posséder le plus sûrement. C'est dans cet esprit qu'il avait publié les objections de Reimarus au christianisme; la violente opposition qu'elles soulevèrent l'aigrit, l'exaspéra, et son *Nathan* porte, en même temps que la marque de sa haute justice et de sa tendre philanthropie, des traces de cette irritation qu'on aimerait à en effacer.

Voici, bien qu'il soit connu de tous ceux qui m'écoutent, le récit que fait à Saladin le sage Nathan en réponse à sa question captieuse :

Dans les temps anciens vivait, en Orient, un homme qui tenait d'une main chère un anneau d'une valeur inestimable. La pierre était une opale, où se jouaient cent belles couleurs, et qui avait la vertu secrète de rendre agréable à Dieu et aux hommes celui qui la portait avec confiance. Il n'est donc pas étonnant que

cet homme d'Orient n'ôtât jamais l'anneau de son doigt et eût pris des mesures pour qu'il restât dans sa maison. Il le laissa à celui de ses fils qu'il aimait le plus, et établit que celui-ci le léguerait, à son tour, au plus aimé de ses fils, et c'était toujours, sans égard à la naissance, le plus aimé qui, par la vertu de l'anneau, devait être le chef, le prince de la maison.... Enfin, de fils en fils, cet anneau parvint à un père qui avait trois fils. Tous les trois lui témoignaient une égale obéissance, et il ne pouvait s'empêcher de les aimer également tous les trois. Tour à tour, tantôt l'un, tantôt l'autre, tantôt le troisième, lui paraissait le plus digne de l'anneau — c'était celui qui se trouvait à ce moment seul avec lui, quand les deux autres ne partageaient pas les effusions de son cœur — et il eut la paternelle faiblesse de promettre successivement l'anneau à chacun d'eux. Les choses allèrent ainsi tant qu'il vécut; mais la mort vient, et le bon père se trouve dans un pénible embarras : il souffre à la pensée de blesser deux de ses fils qui ont confiance en sa parole. Il envoie secrètement chercher un orfèvre, auquel il commande deux anneaux sur le modèle du sien, en lui recommandant de n'épargner ni peine ni argent pour qu'ils soient pareils, absolument pareils. L'artiste y réussit. Quand il lui apporte les anneaux, le père lui-même ne peut distinguer l'anneau qui a servi de modèle. Plein de joie, il appelle ses trois fils, chacun en particulier; il donne à chacun en particulier sa bénédiction et son anneau, et meurt.... A peine était-il mort que chaque fils arrive avec son anneau et prétend être le chef de la maison. On cherche, on dispute, on se plaint. Peine perdue : impossible de discerner le vrai anneau — presque aussi impossible qu'il nous l'est, aujourd'hui, de discerner la vraie foi.... Enfin les fils s'adressèrent à la justice. Chacun d'eux jura au juge qu'il tenait directement l'anneau de la main de son père — et c'était

vrai — après avoir reçu de lui depuis longtemps la promesse d'être mis en possession des privilèges de l'anneau — et c'était non moins vrai! Le père, assurait chacun d'eux, ne pouvait l'avoir trompé : avant de laisser tomber un pareil soupçon sur un père si chéri et si digne de l'être, il aimait mieux accuser ses frères de fraude, quelque heureux qu'il eût été de ne penser d'eux aussi que du bien, et il saurait démasquer les traîtres et se venger.... « Si vous n'amenez pas au plus vite votre père, dit le juge, je vous renvoie de mon tribunal. Croyez-vous que je sois ici pour deviner des énigmes? Ou attendez-vous que le vrai anneau prenne la parole? Écoutez pourtant. Vous dites que cet anneau possède la vertu merveilleuse de faire aimer, de rendre agréable à Dieu et aux hommes. C'est cela qui doit décider, car les faux anneaux ne sauraient avoir ce pouvoir. Eh bien, lequel de vous trois les deux autres aiment-ils le plus? Allons, parlez! Vous vous taisez? Les anneaux n'agissent qu'à reculons? Ils n'ont pas de vertu en dehors? C'est soi-même que chacun aime le mieux? Oh! alors vous êtes tous les trois des trompeurs trompés! Vos trois anneaux sont faux. Sans doute le vrai s'est perdu. Pour cacher, pour compenser cette perte, votre père en a fait faire trois nouveaux.... Ainsi, dit le juge, si vous me demandez une sentence, allez-vous-en. »

On le voit clairement, la parabole est bien racontée d'après Boccace, mais Lessing y a joint un trait qu'il ne trouvait pas dans le *Décaméron* et que ce liseur infatigable de vieux livres a dû prendre dans les *Gesta Romanorum* : « L'opale qui ornait l'anneau avait la vertu secrète de rendre agréable à Dieu et aux hommes celui qui le portait avec confiance. » Cela rappelle évidemment les

propriétés miraculeuses attribuées à l'anneau dans les versions christianisées. Seulement, tandis que dans celles-ci l'épreuve de la vertu des anneaux révèle celui qui est authentique, ici, conformément à la tendance sceptique, elle ne donne aucun résultat, ce qui peut paraître assez difficile à concilier avec le récit. Mais cette absence même de résultat est exploitée par le poète pour aboutir à la plus haute, à la plus noble morale. Avant de l'indiquer, il nous reste encore à présenter quelques observations et quelques rapprochements.

Dans la version italienne — car il n'y en a vraiment qu'une — on a remarqué que le rôle du prince musulman est attribué à Saladin. Ce n'est sans doute pas fortuitement qu'un récit où sont mises en présence les trois grandes religions monothéistes est rattaché à cet illustre sultan. Des traditions anciennes le représentent comme portant un vif intérêt aux questions de ce genre; sa tolérance envers les chrétiens les frappa de respect et leur inspira une sympathie qu'ils exprimèrent à leur manière en inventant des légendes naïves où on le voyait se faire lui-même chrétien. Une de ces anecdotes nous présente une ingénieuse comparaison des trois religions d'où ressort naturellement la supériorité du christianisme. Saladin près de mourir, et hésitant sur la vraie foi, fait venir un juif, un musulman et un chrétien, chacun réputé

le plus savant de Jérusalem dans sa religion respective. « Quelle est la meilleure religion? dit-il au juif. — La mienne. — Et si tu en prenais une autre, laquelle prendrais-tu? — La chrétienne, car elle est issue de la mienne. » A la première question le musulman répond de même; à la deuxième il dit : « La chrétienne, car la mienne en est issue. » Enfin le chrétien affirme d'abord que sa religion est la meilleure, et ensuite que jamais il n'en prendrait une autre, car elles sont fausses toutes les deux. « J'embrasserai donc la religion chrétienne, dit Saladin, puisque chacune des deux autres la reconnaît comme la meilleure après elle-même, et qu'elle ne reconnaît aucune valeur aux deux autres. » Dans une autre histoire, la conclusion, comme dans la nôtre, reste en suspens, et la forme même n'est pas sans rapport, mais à son grand désavantage, avec la parabole des anneaux. Saladin, dit le chroniqueur-poète de Vienne Jans Enenkel (1250-1291), avant de mourir, voulut assurer son salut autant que possible. Ce qu'il possédait de plus précieux était une table de saphir : il la fit briser en trois parties égales, dont il offrit l'une à la principale synagogue, l'autre à la principale église, la troisième à la principale mosquée de Jérusalem, pensant qu'il était sûr, par ce moyen, de se concilier le vrai Dieu. Cela nous rappelle des traits analogues de barbares que l'on

croyait sérieusement convertis au christianisme : c'est ainsi, dit-on, que Rollon mourant fit à la fois dire des messes et sacrifier des chevaux à Thor, pour être bien sûr de ne pas manquer le dieu vraiment puissant; mais ces grossières spéculations sont loin de l'inspiration délicate de notre allégorie.

Il y a une autre parabole encore — et c'est par là que nous terminerons — qu'on a appliquée aux trois religions, ou plutôt à ceux qui les pratiquent : elle n'est pas sans humour, et l'appréciation qu'elle fait des juifs peut être interprétée comme un éloge aussi bien que comme une satire. On lit dans un livre arabe, appelé *Nuzhetol Udeba*, le conte suivant. Un mahométan, un chrétien, un juif, voyagent ensemble; ils ont épuisé toutes leurs provisions et ont encore deux jours de marche avant d'être sortis du désert; sur le soir le hasard leur fait rencontrer un pain. Qu'en faire? C'est trop peu pour trois, ce serait bon pour un; il vaut mieux qu'un d'eux se rassasie; mais lequel? Ils conviennent de remettre le choix au lendemain : ils dormiront, et le pain sera pour celui qui aura fait le plus beau rêve. Ils s'endorment donc, et le lendemain matin ils se mettent en mesure de comparer leurs songes. « Moi, dit le chrétien, j'ai rêvé qu'un diable m'emportait dans l'enfer; je voyais les feux ardents, les démons joyeux et terribles;

j'entendais les cris des damnés, j'embrassais toute l'étendue du gouffre éternel; y a-t-il un plus beau rêve? — Le mien est bien plus beau, dit le musulman. L'ange Gabriel m'avait saisi par les cheveux et m'avait transporté dans le paradis, au milieu des concerts les plus doux; je regardais les danses des vierges célestes aux yeux noirs : quel rêve peut se comparer au mien? — Et moi, dit le juif, j'ai rêvé qu'un démon t'emportait, toi, en enfer; qu'un ange t'enlevait, toi, en paradis; alors je me suis levé et... j'ai mangé le pain. » On a cru voir là la forme primitive de ce récit, extraordinairement répandu au moyen âge, et on a jugé que cette forme primitive était juive; mais l'une et l'autre conclusion sont très douteuses. La conduite du juif pourrait passer pour la mise en pratique de la croyance aux récompenses terrestres en opposition à la foi des chrétiens et des musulmans dans la vie éternelle; mais qu'elles qu'aient été, sur ce point controversé, les idées des anciens juifs, ceux qui vivaient depuis l'avènement du mahométisme, et qui auraient seuls pu inventer cette historiette, croyaient certainement à la vie future autant que les fidèles du Christ et de Mahomet. Ce conte n'a sûrement pas été écrit en vue de glorifier sans réserve le personnage qui dupe les autres; au moins les juifs n'en jugeaient-ils pas ainsi, car dans l'*Historia Jeschuae Nazareni*, où ils l'ont

intercalé, ce rôle est donné à Judas, qu'ils n'ont nullement voulu réhabiliter. Jésus, Pierre et Judas voyagent de compagnie; à l'auberge, ils ne trouvent qu'une oie.... « J'ai rêvé, dit Pierre, que j'étais assis auprès du fils de Dieu. — Je suis le fils de Dieu, dit Jésus, et j'ai rêvé que tu étais assis auprès de moi; mon rêve est plus beau que le tien. — J'ai rêvé que je mangeais l'oie », dit Judas. On la cherche et on ne la trouve plus.

Mais rien ne prouve que cette histoire soit juive, ni qu'elle ait, à l'origine, aucun sens religieux. On la trouve d'abord dans la *Disciplina clericalis*, œuvre, il est vrai, d'un juif converti, Pierre Alphonse (XIe-XIIe siècles); mais il s'agit là de deux bourgeois et d'un paysan qui s'en vont en pèlerinage à la Mecque, c'est-à-dire que Pierre Alphonse a puisé ce conte, comme beaucoup d'autres de ceux qu'il a admis dans sa compilation, à une source arabe; or les contes arabes viennent presque tous de l'Inde, en passant par la Perse, et celui-ci doit être du nombre. La plus jolie forme est celle qu'il a prise dans les *Gesta Romanorum*; celle qui en rend peut-être le mieux l'esprit est dans les *Ecatommiti* de Giraldi Cintio (XVIe siècle), qui met en scène un philosophe, un astrologue et un soldat. L'action se passe à Rome, en 1527, après le sac de la ville par les troupes du connétable de Bourbon; un morceau de pain valait cher alors. Rien n'est plus beau que

les rêves des deux penseurs : le philosophe a vu en songe la création tout entière, physique et métaphysique, s'accomplir et se dérouler devant lui; l'astronome a été transporté au ciel empyrée, il a assisté au tournoiement des sphères qui forment les cieux et a entendu leur musique divine. Pendant ce temps le soldat a mangé le pain trouvé la veille, et il raconte qu'ayant rêvé bataille il a donné de grands coups, s'est fatigué, et a éprouvé un urgent besoin de se refaire. Rien ne met mieux en relief l'opposition du gros bon sens pratique à ces chimères sans lesquelles cependant, pour bien des âmes, la vie manquerait de charme et même de sens, mais qui ne peuvent fleurir que si elles sont abritées, par l'ordre et la sécurité générale de la société, contre les réalités brutales.

Nous voilà bien loin de notre parabole. Revenons-y pour en admirer dans Lessing, malgré les réserves que nous avons cru devoir faire, le plus bel épanouissement moral. Nathan achève ainsi son récit :

« Si vous voulez mon conseil et non ma sentence, dit le juge en terminant, prenez les choses comme elles sont. Puisque chacun de vous tient son anneau de son père, que chacun croie fermement que son anneau est le bon. Peut-être votre père n'a-t-il pas voulu supporter plus longtemps dans sa maison la tyrannie d'un anneau unique. Et certainement il vous aimait tous trois, et vous aimait également, puisqu'il n'a pas voulu déprimer

deux de vous pour en favoriser un. Eh bien! aspirez à imiter cet amour pur et libre de préjugés. Que chacun de vous s'efforce à l'envi de mettre au jour la vertu de son anneau! Qu'il vienne en aide à cette vertu par sa douceur, par sa cordialité, par sa bienfaisance, par son entier abandon à Dieu! Et si les vertus des pierres se manifestent chez les enfants de vos petits-enfants, d'ici à mille et mille ans, je vous cite de nouveau devant ce tribunal. Alors y siégera un plus sage que moi, qui rendra la sentence. Allez! » Ainsi parla le juge, modestement. — SALADIN. Dieu! Dieu! — NATHAN. Saladin, si tu as conscience d'être ce juge promis, ce juge plus sage.... — SALADIN. Moi poussière! moi néant! O Dieu!

Ainsi le vieux récit, qui n'est d'abord qu'une ingénieuse échappatoire inventée par une croyance opprimée pour revendiquer ses droits à être laissée en paix, s'est transformé, sous la main des chrétiens purs, en une démonstration de la vérité du christianisme; en Italie il a pris une tendance sceptique, et Lessing en a fait le plus beau symbole des idées de tolérance, de respect réciproque, de réserve et de modestie dogmatique. Il en a tiré une morale magnifique, qui garde toute sa valeur, et que nous pouvons tous, quelle que soit notre conception des choses divines et humaines, essayer de réaliser : efforçons-nous, par notre sincérité, par notre largeur d'esprit, par notre charité, par nos vertus, de prouver l'excellence de notre conviction religieuse ou philosophique, et non seulement le

monde se trouvera bien de cette pacifique et féconde émulation, mais c'est ainsi que nous aurons le plus de chances de faire des prosélytes à cette conviction qui nous est chère.

SIGER DE BRABANT [1]

Messieurs,

Dante, introduit par Béatrice dans le soleil, où réside « la quatrième famille du Père suprême », voit se former autour d'eux un cercle de clartés, qui tournent, en émettant des sons plus doux encore qu'elles ne sont brillantes. Puis elles s'arrêtent, et, dit le poète en ce merveilleux style où le familier se mêle sans cesse et sans effort au sublime, « elles ressemblèrent à des femmes qui, sans briser la ronde, s'arrêtent et se taisent, écoutant d'avance les instruments qui vont reprendre ». Une de ces clartés lui parle alors, et lui apprend quelles âmes forment les fleurs de cette guirlande lumineuse : « Je suis, lui dit-elle, Thomas d'Aquin; à ma droite est Albert mon maître; voici Gratien, et Pierre Lombard, puis

1. Lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies du 25 octobre 1881.

Salomon, Denys l'Aréopagite, Orose, Boèce, et Isidore, et Bède, et Richard de Saint-Victor, qui fut plus qu'un homme. La lumière que ton regard quitte pour m'interroger est celle d'un esprit auquel, dans les pensers graves où il se plaisait, la mort parut lente à venir. C'est la lueur éternelle de Sigieri, qui, enseignant dans la rue du Fouarre, mérita l'envie par des syllogismes véridiques. »

Questi, onde a me ritorna il tuo riguardo,
È il lume d'un spirto che'n pensieri
Gravi a morir gli parve esser tardo;
Essa è la luce eterna di Sigieri,
Che, leggendo nel vico degli Strami,
Sillogizzò invidiosi veri.

Qui était ce Sigieri, placé ainsi par le poète au milieu de ceux que le moyen âge regardait comme les plus grands écrivains ecclésiastiques, réservé même pour la dernière mention, et qui obtient de saint Thomas six vers, tandis que la plupart des autres n'en ont que deux ou trois? La mention de la rue du Fouarre, où avaient lieu, dans des salles louées par les maîtres de l'université parisienne, les leçons et les disputes de la Faculté des arts, indique assez où Sigieri avait brillé sur la terre avant de resplendir au ciel. Mais quel était son nom complet? où était-il né? quand avait-il vécu? comment était-il mort? quels étaient ces syllogismes véridiques qui attirèrent sur lui l'envie?

Deux anciens commentateurs de Dante, son propre fils et Benvenuto d'Imola, nous apprennent qu'il était né en Brabant et qu'on l'avait surnommé le Grand; mais ils n'ajoutent rien d'autre. Notre savant et regretté confrère Victor Le Clerc, passionné pour la gloire de l'ancienne université de Paris, qu'il confondait volontiers avec la nouvelle Université de France, s'attacha avec ardeur à compléter ces maigres renseignements. Il retrouva dans l'histoire de la grande école parisienne au XIIIe siècle plus d'une mention de Siger de Brabant. Ce n'était pas un personnage ordinaire. Dans les querelles violentes qui surgirent entre les membres séculiers de l'université et les frères des ordres mendiants, il prit, avec Guillaume de Saint-Amour, la première place parmi les adversaires des Dominicains, et fut, en 1266, réfuté comme lui par saint Thomas. A deux reprises, nous le voyons mêlé aux troubles qui éclataient souvent dans une corporation plus tumultueuse que ne nous le ferait supposer son caractère à la fois religieux et savant. En 1275 notamment, une espèce de schisme divisait les maîtres et les écoliers : à la tête de l'un des partis était un certain Aubri; à la tête de l'autre, Siger. Le légat Simon de Brion termina le débat en cassant les deux recteurs qu'on s'opposait pour en nommer un troisième. Nous possédons son arrêt longuement motivé : il blâme les deux

partis, mais condamne plus sévèrement « le parti qu'on appelle communément parti de Siger », et en terminant, après avoir exhorté les membres de l'université à la paix, il annonce en paroles enflammées des châtiments rigoureux pour les fauteurs de désordre : « Quant à ceux qui ont enfreint gravement notre règlement antérieur, et à ceux qui, ministres et satellites du diable, ont principalement contribué à semer et à entretenir cette dissension, nous réservons à notre disposition arbitraire et à notre bon plaisir leur condamnation et la détermination de leur peine suivant le genre et la gravité de leur faute; il faut que l'épée de la justice frappe ces pervers insolents, et que le châtiment leur apprenne combien il est grave, il est périlleux, il est présomptueux, il est odieux au Père de la paix de semer le venin de la discorde dans le champ des écoles parisiennes; il faut que le glaive d'une vengeance méritée les atteigne, et que leur punition soit un exemple pour ceux qui la verront et fasse tinter les oreilles de peur à ceux qui en entendront parler. » Il n'est pas douteux que Siger n'ait été un de ces fauteurs de désordre, et peut-être, comme nous le verrons, Simon de Brion a-t-il littéralement accompli sur lui ses terribles menaces.

Victor Le Clerc ne s'est pas borné à relever les mentions de Siger dans les annales universitaires;

il a recherché dans nos manuscrits les traces de cet enseignement qu'ont glorifié les beaux vers de Dante. Peut-on savoir quelles étaient ces vérités importunes qu'il mettait en syllogismes, qui lui attiraient l'envie et lui ont valu l'immortalité? Ce qui nous est arrivé de lui est peu de chose et ne suffirait pas à justifier l'admiration qu'il inspira à ses contemporains et le surnom de Siger le Grand, *Sigerus magnus*, que, d'accord avec le fils de Dante, lui donne un de ses copistes. Nous n'avons, à ce qu'il semble, que quelques notes de cours, assez confusément rédigées, fort difficiles à entendre et même à lire. Toutefois, ce qu'on connaît de ces ouvrages montre un esprit original et hardi. Ce sont des *Recherches naturelles*, des *Recherches sur l'âme intellective*, des *Problèmes logiques*, un traité sur la question de l'éternité du monde, et enfin des *Impossibilia*. Une étude approfondie de ces débris permettrait seule de déterminer leur valeur et la place qui leur revient dans l'histoire de la pensée au moyen âge : je dirai seulement un mot des *Impossibilia*. C'est un recueil de controverses dont les sujets sont choisis avec une audace que le titre même et l'artifice qu'y joint l'auteur atténuent à peine : « Un sophiste, dit-il, convoqua les savants de l'université parisienne et entreprit de prouver et de défendre devant eux plusieurs thèses impossibles. » La

première de ces thèses, c'est qu'il n'y a pas de Dieu ; la seconde, c'est que tout ce qui nous apparaît comme réel n'est que simulacre et songe vain ; la cinquième, c'est qu'il n'y a pas d'action réellement mauvaise et qui doive être défendue ou punie, etc. Chacune des thèses est, il est vrai, suivie de sa réfutation ; mais qu'on juge du trouble que pouvait jeter dans les esprits la discussion tranquille, méthodique, et, en apparence au moins, indifférente de pareils problèmes ! En 1270, 1275 et 1277, l'évêque de Paris, Étienne Tempier, dénonçait les doctrines téméraires et contraires à la foi enseignées par plusieurs maîtres de l'université de Paris ; il semble bien que Siger devait être du nombre. Mais ce n'est pas seulement en métaphysique ou en théologie que Siger de Brabant était audacieux. Un livre singulier, qui se propose comme but ostensible de donner les moyens de recouvrer la Terre Sainte, mais qui expose en réalité toute une réorganisation politique et morale de l'Europe, nous montre que l'enseignement de Siger s'attaquait aussi aux grandes questions temporelles et les traitait avec la même liberté que les autres. « Je me souviens, dit l'auteur, que cet illustre maître de philosophie, Siger de Brabant, dont j'étais alors le disciple, nous expliquant la *Politique* d'Aristote, démontrait qu'il vaut beaucoup mieux pour un État être régi par de bonnes

lois que par des hommes honnêtes, car il n'y a pas et il ne peut pas y avoir d'hommes si honnêtes qu'ils ne soient accessibles aux impressions de la colère, de la haine, de l'amitié, de la crainte, de la convoitise. » Cette pensée, toute républicaine, est d'Aristote et non de Siger ; mais il est probable que celui-ci la commentait avec insistance, puisque ses paroles avaient fait un si grand effet sur son auditeur, qui ailleurs encore recommande un livre de Siger de Brabant, et qui, plus de trente ans après l'avoir entendu, avait son enseignement si présent. Or, cet auditeur, Le Clerc ne savait pas qui il était; mais, depuis, dans l'auteur de ce remarquable écrit sur la question d'Orient du moyen âge, on a reconnu Pierre Du Bois, l'un de ces légistes qui aidèrent Philippe le Bel dans sa lutte contre la papauté, figure originale et importante, que deux de nos confrères, Boutaric et M. de Wailly, ont dégagée de l'ombre où elle s'était enfoncée, et que M. Ernest Renan a remise en pleine lumière et fait revivre avec éclat. L'admiration de Pierre Du Bois suffirait à nous indiquer quelles étaient les tendances de Siger en politique : on peut être sûr qu'il n'était pas un partisan docile de la suprématie absolue du pape au temporel comme au spirituel, et ses syllogismes pressants, s'ils démontraient là-dessus la vérité pour les uns, devaient exciter la colère des autres.

Après tant de hardiesses diverses, nous ne sommes pas surpris de voir Siger de Brabant accusé positivement d'hérésie. Siger, peut-être par prudence et à la suite de la sentence du légat, avait quitté l'université parisienne et s'était retiré à Liège, où il était devenu chanoine de Saint-Martin. Au mois de novembre 1277, il fut cité à comparaître, à Saint-Quentin, devant le dominicain Simon Du Val, inspecteur général de la foi pour la province de France, comme prévenu du crime d'hérésie commis dans le royaume de France, c'est-à-dire évidemment à Paris.

Tels sont les faits avérés que Victor Le Clerc réunit autour de ce nom qui brille d'une lumière éternelle dans les vers de Dante. Le résultat qu'il atteignait ainsi était assez bizarre : un fauteur de troubles dans l'université, un prévenu d'hérésie, un adversaire de saint Thomas, glorifié comme une des clartés du paradis et loué par saint Thomas lui-même ! Le Clerc crut avoir trouvé le moyen de détruire cette apparente contradiction en identifiant Siger de Brabant avec un autre membre de l'université parisienne, Siger de Courtrai, qui légua des livres à la Sorbonne et dont on a conservé plusieurs écrits où respire la doctrine thomiste. Ainsi, d'abord opposé à saint Thomas jusqu'à toucher l'hérésie, Siger s'était converti : l'acceptation de son legs par le collège de Sor-

bonne prouvait qu'il n'était pas mort hérétique, ses livres prouvaient encore mieux qu'il était devenu thomiste, et cette réconciliation entre deux grands docteurs avait été scellée par Dante. Tel fut le système que notre savant confrère exposa, avec une satisfaction visible, dans un important article de l'*Histoire littéraire de la France*, et qui, jusqu'à ces derniers temps, a été accepté par ceux qui ont touché le même sujet.

Ce système est cependant insoutenable. M. Léopold Delisle, dans son beau livre sur le *Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, à propos des manuscrits légués à la Sorbonne par Siger de Courtrai, fit remarquer avec raison que ce legs avait eu lieu non pas en 1277, comme on le disait depuis Echard et Quétif, premiers auteurs de la confusion, mais en 1341, date de la mort de ce Siger, procureur de Sorbonne en 1315 et doyen de l'église de Sainte-Marie à Courtrai. Il était facile dès lors de reconnaître que Siger de Courtrai ne pouvait rien avoir de commun avec Siger de Brabant, mort avant 1300, puisque Dante le vit au ciel dans le voyage à travers les trois séjours des morts qu'il prétend avoir fait cette année-là. C'est ce que démontra, dans un mémoire fort judicieux, M. Ch. Potvin, correspondant de l'Académie royale de Belgique; c'est ce qu'avait déjà vu M. Alphonse Wauters, l'un des membres les plus distingués de

cette même Académie. Il faut retrancher de l'article de Le Clerc tout ce qui appartient à Siger de Courtrai, et s'en tenir pour Siger de Brabant aux renseignements qui le concernent réellement. Ces renseignements s'arrêtaient jusqu'à présent au mois de novembre 1277 ; on perdait, à partir de la citation de l'inquisiteur Simon Du Val, toute trace de Siger. Le genre et le lieu de sa mort viennent de nous être révélés d'une manière fort imprévue.

Il existe à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier un manuscrit qui contient une traduction élégante, en sonnets italiens, d'une partie considérable du *Roman de la Rose*. L'auteur s'appelait Durante ; il est d'ailleurs inconnu ; on a des raisons de croire qu'il était lié avec Brunetto Latino, qui fut l'ami, sinon le maître, de Dante, et c'est dans les dernières années du XIII[e] siècle qu'il a dû composer son ouvrage. Cet ouvrage, important pour deux littératures, vient d'être publié avec soin par M. Ferdinand Castets, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. Durante a laissé de côté, dans la continuation de Jean de Meun, toutes les digressions qui ont transformé une aimable et légère allégorie en une sorte d'encyclopédie scolastique. Mais il a retenu, outre les péripéties galantes et parfois licencieuses qui sont le fond même du poème, un épisode qui est assez étranger au sujet, mais qui évidemment agréait à

Durante, car il l'a complaisamment reproduit et même allongé. Parmi les vassaux qu'Amour convoque pour attaquer le château où Jalousie, au grand chagrin de l'Amant, a enfermé Bel Accueil, le poète fait figurer Faux Semblant. Amour n'emploie cet auxiliaire qu'avec répugnance, car il le méprise, mais il ne peut se dissimuler que son aide est fort précieuse, et en effet on voit par la suite Faux Semblant séduire Male Bouche (c'est-à-dire la médisance), l'une des gardiennes les plus redoutables du château, et l'étrangler en l'embrassant. Sous prétexte de faire dire à Faux Semblant qui il est, Jean de Meun s'est livré contre l'hypocrisie religieuse à une de ces satires qui, tant de fois renouvelées en France, y ont toujours eu du succès. Il attaque surtout, et il ne le dissimule pas, les ordres mendiants, auxquels il reproche d'employer à satisfaire leurs vengeances particulières le pouvoir redoutable que leur donne leur qualité d'inquisiteurs des hérétiques. « Si un grand clerc, dit Faux Semblant, veut disputer contre moi et dévoiler ma méchanceté, je sais punir son audace. Maître Guillaume de Saint-Amour l'a bien éprouvé : je l'ai fait bannir du royaume de France. » Dans le poème italien, Falso Sembiante se vante aussi des armes terribles qu'il a entre les mains contre ses ennemis. « Qu'ils ne se croient pas en sûreté, dit-il, parce qu'ils

s'appuient sur l'Écriture, car avec mes maîtres en divinité je leur prouverai qu'ils sont Patarins, et je leur ferai sentir la grande chaleur, ou au moins je les ferai emmurer, ou je leur imposerai de si dures pénitences qu'il vaudrait mieux pour eux de n'être pas nés. A Prato, à Arezzo, à Florence, j'en ai détruit ou chassé beaucoup. Malheur à ceux qui tombent sous mes sentences! » De même que Durante ajoute ici au texte français la mention d'exécutions d'hérétiques faites de son temps en Italie, de même il ne se contente pas de rappeler l'exil du « bon Guillaume de Saint-Amour »; il rapporte la triste fin d'un autre « gran letterato » qui avait voulu découvrir les péchés de Faux Semblant : « Maître Sighier n'eut pas à s'en louer; je l'ai fait mourir par le glaive, à grande douleur, à Orvieto, dans la cour de Rome. »

Mastro Sighier non andò guari lieto :
A ghiado il fe' morire, a gran dolore,
Nella corte di Roma, ad Orbivieto.

Si on se rappelle que Siger de Brabant avait été, avec Guillaume de Saint-Amour, un des principaux adversaires des Dominicains, on ne doutera pas que le Sighier qui est ici rapproché de Guillaume ne soit notre docteur brabançon, et l'éditeur de Durante l'a reconnu sans hésiter. Siger mourut donc par le glaive, et il est bien pro-

bable, vu ses antécédents et l'application spéciale qui, dans le poème italien comme dans le poème français, est faite aux Dominicains de la personnification de Faux Semblant, que ce fut leur inimitié qui le perdit. Le vers *Nella corte di Roma, ad Orbivieto,* nous indique sans doute que Siger fut mis à mort pendant que la cour de Rome siégeait à Orvieto, ce qui arriva plus d'une fois dans les dernières années du XIIIe siècle. En prenant pour limites du temps où doivent s'enfermer nos recherches l'année 1300 d'une part et l'année 1277 de l'autre, nous trouvons, d'après les *Regesta* des pontifes romains, que Boniface VIII y passa cinq mois en 1297, Nicolas IV seize mois en 1290 et 1291, et que Martin IV, après y être resté quelques jours lors de son avènement, y séjourna pendant dix-huit mois en 1283 et 1284. Je suis porté à croire que c'est sous ce pape que périt Siger de Brabant. Martin IV n'est autre, en effet, que ce Simon de Brion, cardinal et légat, qui, en 1275, avait mis fin à Paris au conflit entre les partisans d'Aubri et ceux de Siger, et qui avait menacé de punir impitoyablement les principaux auteurs des troubles. Il avait un caractère passionné, violent et impérieux : c'est lui qui déposa le roi d'Aragon pour donner son royaume à Philippe le Hardi, portant ainsi à l'excès, de l'aveu des plus zélés défenseurs de la politique romaine, la prétention des papes à

dominer l'ordre temporel et à disposer des couronnes même. N'est-il pas permis de croire que, retrouvant sous sa main l'homme hardi et remuant qui avait professé des maximes d'une indépendance inquiétante, qui avait tout au moins discuté des paradoxes suspects, qui avait agité l'université de Paris par son enseignement et ses menées, qui avait attaqué les Dominicains, cette milice dévouée du Saint-Siège, il saisit l'occasion de réaliser ses anciennes menaces, et de supprimer un adversaire dangereux en le frappant, comme il l'avait dit, du glaive de la justice de manière à terrifier ceux qui seraient tentés de l'imiter? Ce n'est là toutefois qu'une conjecture; peut-être les archives du Vatican nous en fourniront-elles quelque jour la confirmation ou le démenti.

Quoi qu'il en soit, Siger de Brabant expia par une mort tragique, à Orvieto, l'audace de sa conduite et de sa parole. Comment se trouvait-il dans les terres du pape? Faut-il croire qu'il s'était rendu en 1277 à la citation de Simon Du Val, et que, renvoyé à la cour romaine pour y être jugé définitivement, il attendit pendant quelques années l'arrêt qui termina sa vie? Nous n'en savons rien. L'inquisiteur n'avait pouvoir que sur le royaume de France : Siger, qui était chanoine à Liège, en pays d'Empire, pouvait facilement, semble-t-il, ne pas se rendre à la citation, bien qu'elle visât un crime,

celui d'hérésie, commis en France. Son collègue dans le chapitre de Saint-Martin de Liège, Bernier de Nivelles, cité en même temps que lui, ou ne comparut pas ou fut acquitté; car nous le retrouvons dans divers actes postérieurs, et il légua en mourant, comme Siger de Courtrai, plusieurs livres au collège de Sorbonne. Quant à Siger, nous avons déjà vu qu'on ne rencontre plus, sauf dans le poème de Durante, de trace de lui après 1277.

Il reste maintenant à expliquer comment Dante a pu placer dans le paradis, entre les plus illustres docteurs de l'Église, un homme suspect d'hérésie, et comment il a choisi, pour lui faire prononcer son panégyrique, ce saint Thomas que Siger avait jadis combattu, membre éminent de cet ordre des Dominicains qui paraît avoir sacrifié à sa vengeance l'allié de Guillaume de Saint-Amour. Dante pouvait fort bien ignorer les anciennes querelles de Thomas d'Aquin et de Siger, antérieures de cinquante ans à l'époque où il écrivait. Son information historique est, on le sait, très fragmentaire et souvent très inexacte, ce qui n'a rien d'étonnant quand on songe au peu de moyens qu'on avait alors de connaître les faits passés et même contemporains. Il dut savoir, au contraire, que Siger avait été l'ennemi des Dominicains, et c'est sans doute précisément pour cela qu'il l'a fait glorifier par saint Thomas : il y a

dans cette réhabilitation une sorte d'ironie terrible bien conforme au génie du poète. Il se plaît, dans toute cette admirable partie de la troisième *cantica* qui est consacrée aux ordres de saint François et de saint Dominique, à les faire condamner par leurs propres maîtres, à opposer leurs vices, leur ambition, leur convoitise, leur esprit de domination, aux vertus de leurs fondateurs et des plus glorieux de leurs premiers membres. Avec quel dépit les Dominicains contemporains de Dante, parmi lesquels se trouvaient sans doute quelques-uns de ceux qui avaient fait périr Siger, durent-ils lire les vers où saint Thomas proclamait la sainteté du maître parisien, et, disant qu'il avait trouvé la mort lente à venir, rappelait comme des titres de gloire ces vérités importunes qui avaient causé sa perte! C'est ce dépit dont Dante jouissait par avance en écrivant ses vers vengeurs, et en osant les mettre dans la bouche de celui que les Dominicains vénéraient entre tous et qu'ils allaient faire canoniser.

La question est plus délicate en ce qui concerne l'hérésie. Dante, quoi qu'on en ait pu dire, n'est nullement hérétique : l'unité de foi dans l'Église, l'unité de gouvernement dans l'État, tel est son double idéal. On chercherait en vain dans son œuvre une pensée qui ne fût pas conforme à la plus stricte orthodoxie. Il a rétracté solennelle-

ment dans le *Paradis* une proposition téméraire, d'ailleurs toute philosophique, qu'il avait émise dans l'*Enfer*. On ne voit pas qu'il défende nulle part, comme frappé d'une sentence injuste, un hérétique déclaré tel par l'Église. Mais rien ne prouve que Siger ait été condamné comme hérétique. Le supplice des hérétiques était le feu : Siger périt par le glaive. Il n'est même pas certain que son exécution ait été proprement juridique. Il fut, suivant toute apparence, victime de haines politiques plus que religieuses, et si la citation de 1277, où il est prévenu d'hérésie, fut, comme il est probable, le point de départ de ses malheurs, il est possible qu'elle n'ait rien eu à faire avec sa mort; il est possible surtout que Dante l'ait ignorée. Il dut regarder Siger comme le martyr d'une cause qui avait ses plus ardentes sympathies, celle de l'opposition à l'envahissement du temporel par le pouvoir spirituel. C'est sans doute son attachement à cette cause qui a valu à Siger l'admiration de deux hommes aussi différents que Dante et Pierre Du Bois. On est surpris au premier abord de les trouver unis dans un même sentiment; on se l'explique en allant au fond des choses. Ce Philippe le Bel, à qui Du Bois donnait ses conseils, était l'objet de la haine la plus amère du poète guibelin; il travaillait cependant, avec ses légistes, à l'œuvre que Dante regardait comme

salutaire et sainte entre toutes, la séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel. C'était au profit de l'Empire que Dante voulait que l'œuvre s'accomplît, et il maudissait dans la maison de France l'obstacle à l'établissement de la *monarchie* qu'il rêvait. Mais, profondément divisés pour la partie positive de la tâche, les Guibelins comme Dante et les suppôts de Philippe comme Du Bois étaient d'accord pour la partie négative : les uns et les autres voulaient avant tout détruire la puissance excessive que les papes s'étaient arrogée. C'est probablement sur ce sujet, celui qui allumait tant de flammes dans le cœur passionné de l'Alighieri, que Siger avait proclamé des vérités dangereuses pour qui osait les dire. Si ce fut Martin IV qui causa sa mort, Dante avait une raison de plus pour l'exalter : ce pape français, ami de la maison capétienne, promoteur ardent des prétentions du Saint-Siège à dominer le monde, devait lui être particulièrement odieux. Il l'a placé dans le purgatoire pour un délit fort éloigné de la politique, pour sa gourmandise, et il lui fait expier par le jeûne son goût pour les anguilles de Bolsena, qu'il noyait dans le grenache. Peut-être avait-il aussi à lui reprocher la mort de Siger, qui avait dû faire du bruit dans le milieu florentin, et que le traducteur de Jean de Meun, l'ami de Brunetto Latino, attribuait aux calomnies de Faux Semblant.

Ce docteur hardi et subtil, qui remplit de l'éclat de sa parole la rue où, du monde entier, on venait s'asseoir sur la paille des sombres auditoires pour entendre les maîtres de notre grande université, aurait passé presque inaperçu pour la postérité, confondu dans la foule de ses collègues, à peine signalé à l'attention par le souvenir qu'en avait gardé Pierre Du Bois et le surnom de *Grand* que lui donnaient ses contemporains, si deux poètes italiens ne l'avaient glorifié comme un champion et un martyr de la vérité. Les vers de Durante ne l'auraient recommandé qu'aux érudits; les vers de cet autre Durante qu'on appelait Dante Alighieri feront toujours resplendir autour de son nom l'auréole dont le grand visionnaire l'a entouré. Toujours, en lisant ces strophes d'une beauté grande et sévère, à l'admiration pour le poète se mêlera, chez le lecteur digne de le comprendre, le sentiment d'une émotion profonde et d'une noble émulation à l'adresse du vieux maître parisien qui les a inspirées et qui a mérité le plus magnifique éloge auquel puisse prétendre un homme voué aux travaux de l'esprit, celui d'avoir aimé la vérité, de l'avoir prouvée et de l'avoir dite, sans s'inquiéter des colères qu'il pouvait soulever et des dangers qu'il pouvait courir.

LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE
AU QUATORZIÈME SIÈCLE [1]

Messieurs,

C'est le septième cours de littérature que je fais devant vous, et si je jette un coup d'œil sur le sujet de mes leçons passées, je ne puis me dissimuler qu'il n'y a pas eu dans mon enseignement la suite rigoureuse à laquelle je m'étais d'abord proposé de l'astreindre. J'ai débuté, il y a dix ans, n'étant encore que le remplaçant de mon père, par une introduction générale à l'histoire de la littérature française. Quand je suis remonté dans cette chaire, en 1869, j'ai étudié l'épopée féodale, la forme la plus ancienne et la plus nationale de notre activité poétique. Ensuite, bien que ce vaste sujet fût loin d'être épuisé, j'ai passé

1. Leçon d'ouverture faite au Collège de France, le mercredi 7 décembre 1875.

à ce que nous avons appelé l'épopée royale, et j'ai consacré toute l'année 1870-71 — une cruelle année, où notre enseignement a été plus d'une fois forcément interrompu — au plus beau monument de cette épopée, à la chanson de Roland, à cette expression héroïque du patriotisme et du génie français à laquelle les circonstances donnaient alors un sens tout particulier. Le cycle de Guillaume d'Orange, où des traditions primitivement méridionales ont été transformées par les poètes du nord de la France, a fait le sujet des leçons de l'année suivante. En 1872-73, laissant de côté la matière épique, j'ai raconté jusqu'à la fin du XIIIe siècle l'histoire du drame chrétien. J'ai interrompu cette histoire en 1873-74, et consacré cette dernière année à l'étude des contes orientaux dans la littérature française du moyen âge, matière presque infinie, riche en points de vue intéressants et en curieux résultats, et dont je n'ai traité qu'une faible partie. Enfin, après une interruption d'un an, pendant lequel mes deux leçons ont été données à la grammaire, j'ai l'intention de commencer et de mener à bonne fin l'histoire de l'activité littéraire au XIVe siècle. Je ne puis nier qu'il n'y ait dans cette succession un certain décousu, et que je n'aie été infidèle à mon idée première de faire ici une histoire suivie et complète de notre vieille littérature. Mais j'espère que vous trouverez avec moi que le

dommage n'est pas grand. En donnant à chaque province de cet immense domaine l'attention qu'elle est en droit d'exiger ici, il ne faut pas se figurer qu'on puisse le parcourir tout entier en moins de vingt années, et je ne puis raisonnablement compter sur des auditeurs assez fidèles pour suivre pendant aussi longtemps le développement régulier d'un plan strictement chronologique. Dès lors, il importe peu pour les auditoires nécessairement renouvelés auxquels je m'adresse que les chapitres traités suivent logiquement ceux qui les ont précédés. Je dois seulement au titre même de ce cours, imitant d'ailleurs en cela l'exemple doublement cher de celui qui l'a inauguré, de traiter, autant que je le pourrai, tous les siècles et tous les genres de notre antiquité nationale, et j'ai l'espérance de le faire. Quant au choix du sujet pour chaque année, j'ai peu de scrupule à m'y laisser déterminer plus ou moins fortuitement par la direction momentanée que suivent mes études personnelles.

C'est donc du XIVe siècle que nous allons nous occuper. Cette annonce n'a rien de fort attrayant, et la période à laquelle nous nous attachons ne jouit pas dans notre histoire littéraire d'une réputation fort glorieuse. J'ajoute volontiers qu'elle ne mérite pas d'en avoir une autre, et je vais essayer de vous donner les raisons de cette faiblesse; mais

je vous montrerai en même temps les côtés par lesquels elle offre cependant un intérêt réel et sur lesquels nous dirigerons plus particulièrement notre étude.

La formule reçue et consacrée pour le XIVe siècle dans notre histoire, c'est que ce fut une époque de transition. Cette appréciation sommaire est généralement très exacte. Entre le vrai moyen âge et les temps modernes, le XIVe siècle semble hésiter. Plein des traditions et des préjugés de l'époque féodale, il n'en inaugure pas moins ce qu'on peut appeler l'âge administratif. La période à laquelle nous restreignons notre étude, et qui va de 1285 à 1380, s'ouvre par le premier des rois modernes, Philippe le Bel, se termine par un souverain encore plus rapproché des types royaux postérieurs, Charles le Sage, et n'en comprend pas moins Philippe VI et Jean II, en qui éclatent les qualités brillantes et les graves défauts de la chevalerie. La conviction profonde, la solidité morale, l'énergie rude mais saine, l'harmonie parfaite entre tous les sentiments individuels et nationaux, qui ont fait la force et la simple grandeur de l'âge de saint Louis, s'évanouissent. L'aristocratie commence à ne plus comprendre ses devoirs et à faire peser trop lourdement ses droits, tandis que la royauté, dépouillant ses scrupules, usurpe peu à peu les privilèges de la noblesse en s'appuyant sur la bourgeoisie. Mais

celle-ci, à qui sa force est révélée, ne tarde pas à vouloir en faire usage contre le roi aussi bien que contre les nobles, et livre la France à des déchirements qui rappellent parfois étrangement ceux que devaient amener des luttes plus récentes. La grande autorité morale de l'âge précédent, la papauté, vacille elle-même : les querelles violentes du pape et du roi et l'émigration du Saint-Siège à Avignon préparent un avilissement que le grand schisme, inauguré en 1378, va porter à son dernier degré. Cependant les esprits ne songent pas encore à se soustraire à la suprématie hiérarchique des papes et des conciles. Ce n'est qu'en Angleterre que Wiclef développe jusqu'à la révolte dogmatique les idées toutes pratiques des légistes français dans leur guerre au pouvoir romain ; ce n'est qu'en Allemagne que les semences jetées par Wiclef trouvent un terrain propice et font germer le hussitisme ; c'est surtout en Italie que l'effervescence mystique qui a donné à l'Église les ordres mendiants s'égare jusqu'aux aberrations des *fraticelli* : quelques tentatives du même genre qui eurent lieu en France furent promptement et cruellement réprimées, aux applaudissements unanimes. Nul ne songe à examiner en eux-mêmes les dogmes chrétiens tels que les a conçus et formulés l'époque précédente, et si la Bible est citée à tout propos et hors de propos comme l'autorité indiscutable, c'est

interprétée par l'Église. Par cette adhésion, tellement universelle qu'elle est presque inconsciente, ce siècle si profondément troublé à la surface appartient encore absolument au moyen âge. Il prépare cependant, par son ardeur à s'instruire, l'avènement d'idées plus libres, et c'est aussi par là qu'il marque, comme nous le verrons, son caractère particulier dans l'histoire intellectuelle de notre pays.

Dans la poésie en langue vulgaire — qui devient de plus en plus la seule — nous retrouvons les restes du moyen âge à côté de tendances nouvelles. En réalité, l'épopée nationale est morte. Née au sein de la féodalité héroïque, dont elle incarne les passions et dont elle exprime l'idéal, puis assouplie et pénétrée d'idées plus élevées sous l'influence de la royauté, du sentiment national et des luttes contre les musulmans, l'épopée s'est survécue à elle-même dans sa forme et dans son fonds. Ses créations les plus vigoureuses ont perdu leur sens primitif et sont devenues de simples récits destinés à l'amusement. Au XIIIe siècle, cet amusement a encore été celui des princes et des seigneurs, qui ne font plus chanter de chansons de geste à leurs tables, comme Richard Cœur de Lion, mais qui se plaisent à lire les remaniements élégants qu'ont faits pour eux leurs rimeurs attitrés. Au XIVe siècle, ce goût baisse d'un degré : ce n'est plus dans les

châteaux, c'est sur les places publiques que les jongleurs exécutent leurs rapsodies, et leurs productions se ressentent de cet abaissement. Ils font encore aux chansons plus anciennes quelques suites languissantes, quelques préfaces inutiles; mais, en somme, ils abandonnent la vraie *matière de France* et cherchent à piquer la curiosité en mettant sous des noms historiques ou en rattachant aux familles épiques les plus célèbres de longues et fastidieuses compilations où ils entassent des récits de toutes provenances. Tels sont les romans de *Lohier et Maillart*, dont nous n'avons qu'une version allemande, fort précieuse en ce qu'elle nous a seule conservé un de nos anciens poèmes, enchâssé dans la longue histoire d'un prétendu fils de Charlemagne, de *Charles le Chauve*, devenu un roi mérovingien comme *Ciperis de Vignevaux*, de *Galien le Restoré*, dont le succès peu mérité fit oublier la *Chanson de Roland*, de *Herpin de Bourges*, de *Florent et Octavien*, de *Tristan de Nanteuil*, etc. Le poème de *Hugues Capet*, où quelques données traditionnelles sont noyées dans des inventions toutes modernes, est intéressant parce qu'il met en relief, plus que d'autres, la tendance bourgeoise de cette poésie, désireuse de plaire à un nouveau public. Tous ces romans, d'ailleurs, extrêmement faibles de forme, ont souvent de l'intérêt par leurs sujets, empruntés à des légendes populaires ou à des

contes orientaux dont il est piquant de rechercher les origines et les transformations. C'est le cas pour d'autres poèmes jetés aussi dans le moule banal des chansons de geste dégénérées, et qui empruntent le nom de leurs héros non plus à l'histoire de France, mais à l'histoire ancienne, comme les *Vœux du Paon*, à la légende chrétienne, comme *Hélène*, ou à la fantaisie pure, comme *Brun de la Montagne*. De toute cette masse confuse, presque informe, une œuvre se dégage, qui ne vaut pas mieux que les autres au point de vue du style et qui ne le cède à aucune pour la prolixité, mais qui, par la fertilité de l'invention ou le choix heureux des réminiscences, par l'art avec lequel tous les épisodes sont enchaînés, interrompus et repris, par le dessin des caractères, par la verve et l'esprit des détails, mérite une place tout à fait à part : *Baudouin de Sebourc* est une continuation des poèmes consacrés aux Croisades, mais l'auteur inconnu, qu'on a pu sans trop de témérité rapprocher des maîtres de l'épopée héroï-comique, a donné franchement à son œuvre la couleur de son temps. Il tourne sa satire contre tous les abus qui l'entourent, et ne ménage pas plus ceux qui survivent de l'époque précédente que ceux qui se manifestent alors pour la première fois (comme l'altération des monnaies), et sa hardiesse est toujours accompagnée d'une gaieté naturelle qui donne à

ses attaques un agrément particulier tout en leur enlevant ce qu'elles pourraient avoir de trop âpre. Certes il y a loin de cette œuvre bigarrée à la sévère grandeur des anciennes chansons, mais elle représente ce que le XIVe siècle a fait de mieux dans un genre qu'on ne pouvait renouveler qu'en le transformant. Cependant la vraie chanson de geste, celle qui célèbre des événements et des héros contemporains, devait, avant de disparaître pour jamais, surgir une dernière fois dans ce siècle sous la forte impression produite par celui qui fut aussi le dernier des héros du moyen âge, Bertrand du Guesclin, ce connétable de France qui ne savait ni lire ni écrire. Le poème, malheureusement bien médiocre, du brave ménestrel Cuvelier, et le petit chant consacré par un anonyme au fameux combat des Trente, n'ont pas de précédents plus rapprochés d'eux que les chansons de geste composées sur les Croisades, et n'ont plus eu d'imitateurs. La flamme près de s'éteindre, assoupie depuis longtemps, a jeté une dernière lueur.

A côté de l'épopée nationale, la France, dès le milieu du XIIe siècle, avait adopté les fictions celtiques groupées autour d'Arthur, mais en les pénétrant de son esprit. Les romans de la Table Ronde, en prose ou en vers, étaient devenus l'expression de cet idéal particulier, fait d'orgueil, d'amour et d'aventure, qui s'était formé dans les

hautes classes, depuis le règne de Louis le Jeune. Bien que la vie sociale eût changé de forme, que les mœurs se fussent modifiées, les nombreux manuscrits des romans arthuriens en prose que nous a laissés le XIVe siècle attestent la faveur persistante dont ils jouirent, et ils furent l'objet d'imitations qui ne sont pas sans intérêt : *Isaïe le Triste* renouvelle la matière de Bretagne par des inventions assez agréables, et l'immense *Perceforest* forme comme une encyclopédie dans laquelle le monde chevaleresque, avant de disparaître, a enfermé non pas sa réalité, mais l'idéal assez factice et conventionnel de sa dernière période. Les romans de la Table Ronde en vers, des XIIe et XIIIe siècles, se lisaient encore, mais je ne vois pas qu'on ait eu l'idée d'en écrire de nouveaux.

Cette forme du récit — les petits vers à rime plate — n'est plus même en faveur pour les simples romans d'aventure, qui avaient fourni une des branches les plus cultivées et les plus agréables de l'ancienne poésie narrative. On n'en trouve qu'un très petit nombre, comme *la Comtesse d'Anjou*, où un vieux conte, de la famille de *Peau d'Ane*, est mis en vers passables, et *Mélusine*, qui existe aussi en prose. Comme les chansons de geste et les romans d'aventure, les fableaux sont morts. On copie ceux de l'âge précédent, on n'en augmente pas le nombre. Pourquoi : nous avons de la peine à

le deviner. Il semble que ce genre si français, où on avait si bien réussi, et qui pouvait si facilement se renouveler, ne dût pas périr. Il n'en est rien : il ne dépasse pas les premières années du siècle qui nous occupe. Son héritage ne sera recueilli qu'au siècle suivant par les farces en vers et les nouvelles en prose. A l'époque où nous sommes, l'art de conter brièvement semble perdu. La vogue du *Roman de Renard* n'est pas épuisée, mais les continuations qu'on en fait ne ressemblent guère aux légers et charmants récits qui lui ont valu cette vogue. L'une d'elles, *Renart le Contrefait*, est une interminable compilation, sorte d'encyclopédie indigeste où les personnages disparaissent complètement derrière la science bizarre et confuse, mais pour nous souvent curieuse, que l'auteur leur fait déployer.

Dans ce poème de *Renart le Contrefait* règne aussi l'allégorie qui domine toute la poésie vraiment propre au XIVe siècle. Le *Roman de la Rose*, commencé vers 1235 par Guillaume de Lorris, terminé vers 1275 par Jean de Meun, a exercé sur toute la littérature française, pendant des siècles, une influence déterminante. Ce succès sans précédent, qui n'a pâli que devant la Renaissance grecque et latine, est dû surtout à Jean de Meun, qui a transformé l'esquisse aimable et galante de Guillaume en un vaste tableau, sans ordre et sans beauté,

mais où toutes les idées, tous les sentiments, toutes les connaissances, tous les doutes et toutes les aspirations de son temps ont trouvé leur expression. Quoique appartenant par sa date au règne de Philippe III, ce poème étrange est le représentant le plus important du désarroi intellectuel, moral et social où devait s'empêtrer le XIVe siècle. Aussi ce siècle en fit-il sa Bible, et quand, à la fin de notre période, la gravité de Gerson, la chasteté de Christine de Pisan, protestèrent vivement contre le cynisme, l'immoralité et les audaces du célèbre roman, trouva-t-il des défenseurs ardents et zélés. Il a produit des imitations directes, soit dans sa forme allégorique, comme les *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville, soit dans ses tendances satiriques, comme le curieux roman de *Fauvel.* Mais ce qui fait surtout de Jean de Meun le chef anticipé de la littérature du XIVe siècle, c'est l'inspiration la plus intime de son œuvre, l'idée de traiter en français, à l'usage des laïques qui ne savent pas le *clerkois*, les sciences, la philosophie, la théologie, l'histoire ancienne et moderne. C'est là en effet ce qui caractérise avant tout cette époque, et ce qui lui vaudra toujours une mention honorable de l'histoire : le désir des laïques de s'initier à la science des clercs. De là toute une littérature qui n'a plus pour nous aucun intérêt en elle-même, mais dont l'existence mérite d'être

signalée : une riche littérature de traductions, exécutée pour les rois, les princes et les seigneurs. On a ainsi mis en français plusieurs ouvrages d'Aristote (à travers le latin), de Cicéron, de Sénèque et de Boèce, toute l'histoire de Tite Live, celle de Salluste, les biographies de Suétone, le grand recueil d'anecdotes de Valère Maxime, l'ouvrage de Végèce sur l'art militaire, etc. On le voit, ce ne sont que des ouvrages en prose et des livres instructifs. On ne cherchait pas dans les auteurs antiques la beauté de la forme : on ne la comprenait pas. On leur demandait surtout des préceptes utiles de politique, de morale, de stratégie. Mais ces traductions, pour la plupart aussi lourdes que peu fidèles, n'en préparaient pas moins dans les esprits la grande révolution qui, en les ramenant vers la culture antique et en leur fournissant dans le monde gréco-romain un terme de comparaison avec le monde chrétien, devait peu à peu transformer celui-ci et créer l'Europe moderne. Il fallait, pour qu'elle eût lieu, que la connaissance de l'antiquité sortît de la possession exclusive de l'Église : ce n'est qu'en passant dans les langues vulgaires et en se présentant à des yeux qui n'avaient pas les œillères de l'éducation purement cléricale que les chefs-d'œuvre de l'antiquité pouvaient arriver à être compris dans leur originalité. A l'époque où les esprits de France les plus curieux s'en appro-

chaient pour la première fois, l'Italie, toujours plus près d'eux, rentrait d'une façon éclatante dans la vraie possession de ces trésors qu'on avait eus si longtemps entre les mains sans savoir les exploiter. La France n'a eu ni Pétrarque ni Boccace, et personne chez elle n'appréciait alors ce *bello stile* de Virgile qui inspirait à Dante la *Divine Comédie*; mais les patients travaux de Pierre Berçuire et des autres traducteurs de son temps la disposaient à comprendre les leçons de ces grands hommes quand elles lui seraient communiquées.

Le désir de s'instruire, le goût dominant pour la prose, voilà ce qui règne dans toutes les œuvres vraiment originales de ce temps. Car on ne s'est pas borné à traduire : on a écrit, pour la première fois, sous l'impulsion des luttes ardentes qui passionnaient les esprits, de vrais ouvrages de politique, comme le *Songe du vieil pèlerin* et le *Songe du Verger*, qui portent dans leur forme la marque du *Roman de la Rose*; d'art militaire, comme *l'Arbre des Batailles* d'Honoré Bonet, qui montre dans un autre livre, *l'Apparition de maistre Jean de Meun*, combien il subissait aussi cette influence; et même d'économie politique, comme le *Traité des monnaies* de Nicole Oresme. La tendance à moraliser en prose n'est pas moins grande que le désir d'instruire, et nous a valu deux charmants ouvrages, destinés spécialement aux femmes, le livre du che-

valier de La Tour-Landri, fait pour l'instruction de ses filles, et le traité qu'un bon vieux bourgeois de Paris rédigea pour diriger, quand il ne serait plus là, sa jeune épouse, qu'il prévoyait devoir lui survivre longtemps. On écrit aussi d'importants traités de droit, comme la *Somme* de Boutillier, et des livres d'enseignement très variés : nous n'en comptons pas moins de cinq sur l'art de la chasse, qui avait pris en ce siècle de grands développements. Les romans même deviennent didactiques : on a pu extraire du *Perceforest* tout un code de cérémonial, de courtoisie et de morale chevaleresque.

La poésie lyrique elle-même présente les caractères que nous venons d'indiquer. Là aussi la veine du pur moyen âge est épuisée : la chanson, telle qu'on l'avait faite aux XIIe et XIIIe siècles, est morte. Guillaume de Machaut, le grand innovateur de notre époque, a promulgué un art poétique nouveau, adopté et propagé avec zèle par son disciple Eustache Deschamps, et très inférieur, au point de vue esthétique, à celui de l'âge précédent. La pièce principale de leur arsenal est la *ballade*, chanson à refrain, aux mêmes rimes pour toutes les strophes, qui donne trop souvent à la pensée de la monotonie et de la lourdeur; puis viennent les lais, les virelais, les chants royaux, les rondeaux, etc. A eux deux d'ailleurs, Machaut et Deschamps, ils représentent presque toute la lyrique de ce siècle

(en leur adjoignant cependant Froissart). Le temps n'est plus où les rois et les ducs faisaient assaut de poésie avec les simples ménestrels, où les seigneurs et les nobles dames se piquaient de savoir « trouver » une chanson ou un jeu-parti. Il n'est plus, mais il va reparaître, au moins un instant, avec Boucicaut, Louis et Charles d'Orléans, qui donneront à la nouvelle versification un brillant qu'elle perdra bien vite entre les mains des lourds Flamands du temps de Louis XII. Mais au XIVe siècle la nouvelle poétique plaît surtout aux bourgeois, qui sont ravis de pouvoir, grâce aux formules de Machaut, faire de la poésie aussi bien confectionnée que n'importe qui. Aussi fondent-ils partout des sociétés ou *puis*, qui couronnent leurs œuvres et maintiennent les règles de l'art (le même mouvement se retrouve au Midi, et fait naître à Toulouse les *Jeux Floraux*).

Au reste, cette poésie lyrique, comme on peut s'y attendre, est au moins autant didactique. Les ballades de Machaut, de Deschamps surtout, ont pour thèmes des propositions de morale, des remarques satiriques, des faits historiques, bien plus souvent que des sentiments personnels. L'un et l'autre composèrent aussi des ouvrages purement didactiques, historiques ou moraux, et là ils eurent plus d'imitateurs. Cette époque, où il n'y a réellement plus de poésie, voit éclore en grand nombre

les *dits* moraux, allégoriques, satiriques, sans parler naturellement des compositions purement religieuses. On ne s'étonnera pas que les fables ésopiques, assez négligées depuis Marie de France, aient trouvé faveur au XIVe siècle. Nous en possédons au moins deux grands recueils, dans lesquels le récit tient souvent moins de place que la moralité. Un autre travail du même genre, mais plus bizarre, est l'*Ovide moralisé*, traduction en vers des *Métamorphoses*, à laquelle est jointe une interprétation qui montre que chacune des fables du poète romain, loin d'avoir le sens frivole qu'elle semble présenter, se réfère le plus clairement du monde soit à des points de morale, soit aux mystères de la religion chrétienne. *L'Art d'amour* d'un brave prosateur flamand, qu'on rencontre à la même époque, n'a pas essayé, ce qui eût été difficile, de faire subir la même opération à l'autre poème d'Ovide : l'auteur s'est borné à comprendre sous ce titre trompeur tout ce qu'il a pu ramasser de bons et notables enseignements.

Le théâtre n'est pas dans un état différent des autres branches de la littérature. Là encore l'époque précédente ne se continue pas. Les mystères liturgiques ne se représentent plus dans les églises; les représentations populaires, inaugurées si brillamment dans le Nord par Jean Bodel et Adam le Bossu, ne paraissent pas se renouveler. Ce n'est

guère que sous Charles VI que va se dessiner le grand mouvement qui donnera naissance à la fois aux mystères et aux farces. Quant à la période qui nous occupe, on ne s'étonnera pas d'y rencontrer les premières *moralités*, ces pièces singulières, où on a dépensé souvent beaucoup d'invention et même d'esprit, mais qui vont directement contre les lois les plus évidentes du drame, et qui réunissent les deux qualités qui devaient surtout séduire le XIVe siècle, l'allégorie poussée jusqu'à l'excès le plus absurde, la moralisation souvent la plus lourde. Cependant quelques pièces de cette époque, sous prétexte de représenter des miracles de la Vierge ou des saints, mettent en scène, sinon avec talent, du moins avec naïveté, la vie réelle des diverses classes de la société. Il y avait là pour le théâtre une voie bien meilleure que celle des moralités et même des mystères proprement dits, et dans laquelle malheureusement il ne s'est pas assez franchement engagé.

On voit d'après cette esquisse quel est l'intérêt principal de la littérature du XIVe siècle. Il ne faut guère y chercher de jouissances artistiques : nous aurons rarement l'occasion d'admirer l'originalité de la conception ou la beauté de la forme. Mais cette littérature nous fournira des renseignements abondants et précieux pour l'histoire des mœurs, des sentiments et des idées. C'est aussi sur ce

point de vue que nous insisterons le plus, et il n'est aussi fécond pour aucune époque du moyen âge. Le XIVe siècle s'est plu à se peindre lui-même avec une vérité et une naïveté incomparables. J'ai déjà nommé plus d'un des livres à l'aide desquels on peut refaire le tableau animé et coloré de la réalité contemporaine, mais je n'ai rien dit du plus célèbre et du plus riche, de la chronique de Froissart. L'histoire, qu'on devrait s'attendre à trouver florissante dans un siècle qui a tant aimé l'instruction, y est au contraire assez mal représentée. Là encore nous retrouvons l'hésitation qui caractérise les autres branches de l'activité intellectuelle. Jusqu'à cette époque l'histoire sérieuse ne s'écrivait qu'en latin; les mémoires personnels rédigés en prose française, comme ceux de Villehardouin, de Robert de Clari, de Joinville, sont d'heureuses exceptions. Au XIVe siècle, l'historiographie latine s'arrête; les chroniques monacales se taisent; on ne rédige plus ces immenses histoires universelles dont Vincent de Beauvais et Martin de Troppau ont donné les derniers exemples. Quant à l'histoire contemporaine, on commence à sentir que la forme latine est en désaccord avec le sujet. Les moines de Saint-Denis eux-mêmes, historiographes officiels du royaume, se décident, à partir de Philippe le Bel, à rédiger leurs annales en langue vulgaire. Mais on sent

dans leur œuvre l'influence de ce trouble moral qui a nui dans tout le siècle au développement de l'histoire nationale. Les événements ne peuvent plus se juger à un point de vue simple et clair; les hommes eux-mêmes ne présentent plus d'unité. Le règne de Philippe le Bel, notamment, et le roi tout le premier, déroutent tous les jugements. A qui donner raison dans cette lutte impie entre la papauté chrétienne et la royauté française? Comment ne pas blâmer le prince cruel et déloyal qui a versé tant de sang et rompu tant de promesses? Comment ne pas admirer l'homme énergique et habile qui a placé la France si haut en face des étrangers, et qui a voulu établir à l'intérieur l'ordre, la bonne administration et la justice? Dans leur hésitation, les bons moines de Saint-Denis s'abstiennent de tout jugement et se bornent à raconter les faits. Les autres n'ont même pas essayé d'écrire. Des difficultés analogues se sont présentées pour les fils et pour le neveu de Philippe le Bel, dont les droits à la couronne n'étaient pas évidents, et dont les règnes courts se contredisaient et se détruisaient l'un l'autre. Plus tard ce furent les grandes querelles de la bourgeoisie et de la royauté, des vilains et de la noblesse, sans parler des rivalités des prétendants au trône de France, qui paralysèrent la plume des historiens. L'histoire, comme l'épopée, n'a de sève et de

vigueur qu'en s'appuyant sur un sentiment national un et puissant. Tout ce qui était français se reconnaissait dans Louis le Gros, dans Philippe II, dans saint Louis; mais les derniers Capétiens directs et les premiers Valois n'ont pas trouvé de biographes, parce qu'ils ne représentaient plus clairement la conscience de la nation. Aussi le grand peintre de cette époque, bien qu'il écrive en français, n'est pas Français. Froissart, né en Flandre, attaché aux rois d'Angleterre, n'a pas été gêné dans la liberté de ses allures par les sentiments contradictoires qui agitaient alors les cœurs français : il se trouvait en cela aussi indépendant que son maître et son modèle, le chanoine de Liège Jean Le Bel. D'ailleurs les réflexions profondes, les doutes poignants n'étaient pas dans sa nature. Il nous apprend lui-même qu'il aimait uniquement à jouir par les yeux et par l'imagination. Voir des spectacles brillants, des fêtes, des tournois, de nobles seigneurs et de belles dames, entendre raconter des histoires de guerre et d'amour, tel fut son bonheur et son occupation constante; heureusement pour nous il avait aussi le besoin de faire partager ses plaisirs aux autres. Ainsi s'écrivit, partie à la cour de quelque prince bienveillant, partie dans une retraite momentanée, cette incomparable chronique, recueillie sur toutes les grandes routes et dans tous les châteaux de l'Eu-

rope, et qui nous a conservé, toute bariolée, toute bruissante, toute bataillante, la société entière du XIVe siècle telle que le peintre l'a vue passer devant lui.

Cette société vue par Froissart est l'aristocratie chevaleresque. Le poète — on peut lui donner ce nom — ne se sépare guère de la noblesse qui le paie et qui seule lui fournit les spectacles dont il a besoin pour « renouveler son esprit ». D'autres documents nous font connaître la vie bourgeoise, celle des clercs et même celle du peuple des campagnes. Ainsi nous pouvons reconstituer dans son ensemble cette époque étonnante où, à lire certains textes, il semble qu'on mène une fête perpétuelle, tandis que si on en consulte d'autres la vie semble avoir été si horrible qu'on se demande comment on la subissait. C'est au milieu de la période qui nous occupe que ces deux aspects contraires se manifestent le plus clairement. Le règne de Jean de Valois commence par les plus joyeuses prodigalités, d'autant plus folles et plus abandonnées qu'on sort de la guerre anglaise et de la terrible peste noire, qui fait périr, à Paris, jusqu'à cinq cents personnes par jour. Peu d'années se passent, et la guerre a recommencé : la chevalerie française est écrasée à Poitiers, le roi est emmené en Angleterre, les bourgeois de Paris tuent les conseillers du dauphin et ferment leurs portes à

l'autorité nationale, Édouard III et Charles le Mauvais ravagent toutes les provinces, et les paysans, ne pouvant plus supporter leur dure destinée, se soulèvent en masse, brûlent et massacrent tout ce qu'ils trouvent, et sont eux-mêmes égorgés comme des troupeaux par les chevaliers rassemblés. Qui croirait que, bientôt après, le roi Jean, racheté à Bretigni par l'abandon du quart de son royaume, traverse la Bourgogne dans une fête perpétuelle et vient donner pendant six mois, à Avignon, des bals et des carrousels à la fameuse Jeanne de Naples? Heureusement, après tant de misères et de folies, la France va pouvoir respirer. Charles V, appuyé sur l'épée de du Guesclin, après avoir purgé le pays des grandes compagnies et mené heureusement la guerre contre les Anglais, rétablit en France non pas l'ordre ancien, mais un ordre nouveau, où la royauté se fait une plus large place au profit des classes roturières, au détriment de la noblesse. La grande réaction qui suivit, et qui ramena en France, pour un moment et avec les plus affreux désastres, comme un second moyen âge, sort du cadre que j'ai tracé à ces leçons, et il est bon d'arrêter nos derniers regards sur ce beau moment du règne de Charles le Sage, où on a cueilli quelques-uns des fruits de tous les troubles et de toutes les souffrances d'un siècle.

C'est grâce à ce règne bienfaisant que le XIVe siècle

a servi de transition vers des temps meilleurs. Le gouvernement insensé qui suivit n'en a point détruit tous les résultats. Mais il faut reconnaître qu'il les a singulièrement réduits. Au point de vue politique et social, et encore plus au point de vue intellectuel et littéraire, le XIVe siècle est rempli de commencements qui n'ont pas eu de suite. Je le définissais, avec tout le monde, au début de cette leçon, un siècle de transition ; je serais tenté d'ajouter : d'une transition qui ne mène à rien, si ce jugement n'était pas trop pénible, et si cette époque n'avait pas, malgré tout, légué quelque chose aux âges suivants. Il est vrai que l'étude de l'antiquité, à peine inaugurée, s'arrêta, et que, pour la reprendre, il fallut attendre deux siècles et l'ébranlement venu d'Italie ; il est vrai que les productions les plus remarquables du XVe siècle, les mystères, les farces, les nouvelles, la poésie personnelle de Villon, ne se rattachent que faiblement à l'époque précédente ; il est vrai que l'héritage le plus clair du XIVe siècle, la rhétorique de Machaut et de son école, l'allégorie inaugurée par le *Roman de la Rose*, la manie de moraliser à tout propos, ont été funestes à l'âge suivant ; mais c'est à Jean de Meun et à ses imitateurs, c'est aux princes qui les ont encouragés que nous devons la création de la littérature française sérieuse, et c'est là un mérite qu'il est équitable d'apprécier très haut.

Grâce à eux, la division funeste qui régnait au moyen âge entre les clercs et les laïques illettrés a commencé à s'effacer. Non seulement on a compris que toutes les questions contemporaines devaient être traitées dans la langue vivante, mais on s'est même résigné à lui confier l'exposition ou la discussion des matières d'un intérêt permanent, de la philosophie, de la politique, de la morale, de la science. La crise a été longue; au XVIe siècle encore la victoire n'est pas décidée : Du Bellay ne convainc pas tout le monde avec sa *Défense et illustration de la langue française*; Montaigne se résigne, en écrivant ses *Essais*, à les abandonner aux destinées changeantes d'un idiome toujours mobile, et déclare que s'il avait un sujet plus sérieux il écrirait en latin; de Thou revient, même pour l'histoire contemporaine, à la langue de Cicéron. Mais c'est un archaïsme qui devient de plus en plus rare; au XVIIe siècle enfin la langue française, en même temps qu'elle s'impose une forme plus stable, prend définitivement possession de tous les domaines du savoir. Les autres nations, l'une plus tôt, l'autre plus tard, se décident à faire comme la nôtre, et ainsi se fonde la moderne littérature européenne. L'immense profit qu'en retire l'esprit humain n'est pas sans quelques *drawbacks* : l'unité de l'Europe chrétienne dans une même langue est brisée, comme le sera plus

tard son unité dans une même foi; mais les destinées nouvelles ne pouvaient se réaliser sans cette révolution. Il fallait que la pensée et la science, au lieu de se renfermer dans les murailles des cloîtres et dans les salles obscures des collèges, devinssent accessibles à tous et se pénétrassent des grands changements arrivés dans le monde. La poésie moderne aussi, qui ne vise pas seulement à l'amusement d'un jour, qui travaille pour la postérité, et qui a retrouvé le sentiment du beau, perdu depuis la chute de la culture antique, ne pouvait naître que dans les langues vivantes. Pour comprendre la valeur philosophique et esthétique des monuments légués par la Grèce et Rome, il fallait se dégager d'abord de la tradition abâtardie qui empêchait de les considérer librement, qui les englobait dans son courant banal et les abaissait pour ainsi dire à son niveau. Telle a été l'œuvre pénible et glorieuse de la Renaissance, et si la grande impulsion lui est venue du XIVe siècle italien, il ne faut pas oublier les efforts que le XIVe siècle français a faits dans le même sens. Cette œuvre n'est pas encore achevée, mais on commence à en entrevoir les dernières conséquences; la culture européenne approche de ce but, qu'avaient vaguement entrevu ses premières initiatives : être aussi moderne que possible et comprendre aussi bien que possible l'antiquité.

Placé au seuil de cette nouvelle période, le XIVe siècle n'est pas encore sorti de la période précédente. C'est là son trait caractéristique, et j'espère vous l'avoir fait saisir. Mais toute époque, indépendamment de ses relations avec celles qui la précèdent ou la suivent, a le droit d'être étudiée en elle-même. L'histoire s'intéresse aux sentiments, aux idées, aux coutumes, aux préjugés même de toutes les générations qui se sont succédé sur la terre, et cet intérêt devient plus vif quand elles ont vécu sur le sol que nous appelons notre patrie et qu'avant nous elles ont aussi fécondé et défendu. En retraçant, d'après les monuments qu'ils nous ont laissés, la vie intérieure, sociale, intellectuelle et morale de nos pères d'il y a cinq cents ans, nous ne sommes pas seulement animés par la curiosité légitime de la science : nous faisons acte de piété, nous ravivons jusque dans ses foyers les plus profonds la flamme de la conscience nationale, et nous essayons de mettre en pratique la belle devise du vieux poète normand du XIIe siècle, Wace, qui recommande d'étudier et d'écrire l'histoire

Pour remembrer des ancesseurs
Les diz e les faiz e les meurs.

LA

POÉSIE FRANÇAISE

AU QUINZIÈME SIÈCLE[1]

Messieurs,

En annonçant comme sujet de nos entretiens de cette année la poésie française au XVe siècle, je n'ai pas prétendu embrasser toute la période qui s'étend de l'année 1401 à l'année 1500. Elle présente trop de disparates et n'offrirait pas à l'exposition une suffisante unité. Le commencement du siècle appartient encore à l'époque précédente; la fin, depuis que les expéditions d'outre-monts eurent ouvert la société française aux influences de la culture italienne, forme, avec la première moitié du XVIe siècle, le prélude de l'époque moderne. Je compte circonscrire notre étude entre la reprise de possession du royaume sur les Anglais et l'ou-

1. Leçon d'ouverture faite au Collège de France, le mercredi 9 décembre 1885.

verture des guerres d'Italie : elle comprendra la dernière moitié du règne de Charles VII, le règne de Louis XI et la plus grande partie de celui de Charles VIII. Dans cette halte entre la lutte pour l'indépendance nationale et la tentative aventureuse d'expansion mal dirigée au dehors qui devait absorber toutes les forces de la France jusqu'aux guerres de religion, a fleuri une littérature et notamment une poésie très particulière, qui se rattache encore par bien des liens à celle du moyen âge proprement dit, mais qui en est déjà distincte, et ne doit rien cependant aux influences exotiques qui allaient, au XVIe siècle, agir si puissamment sur l'esprit français. On voit cette littérature éclore dès que les victoires de Charles VII ont ramené dans le pays la sécurité qui y manquait depuis un siècle; elle est intimement associée à ce grand effort de la royauté par lequel la France, harassée et sanglante après tant de désastres et de convulsions, se réorganisa sur des bases nouvelles. Cet effort, conformément aux anciennes traditions de cette race capétienne si fidèlement dépositaire des grands instincts de la nation, consista surtout à unir la royauté et la bourgeoisie dans une persévérante et victorieuse réaction contre la féodalité, qui menaçait la France de démembrement. La littérature de cette époque fut essentiellement bourgeoise, et, plus ou moins

consciemment, s'associa à l'œuvre du grand réformateur Charles VII et du grand unificateur Louis XI. On a pu dire que c'était par excellence la littérature de Louis XI; non pas qu'il semble s'y être bien particulièrement intéressé : s'il délivra François Villon de « la dure prison de Meun », ce fut bien probablement sans savoir que ce bienfait, octroyé suivant l'usage à quelques prisonniers de chaque ville où le roi faisait sa joyeuse entrée, tombait sur le plus grand poète de son temps; mais l'esprit positif, ironique, sceptique, qui inspirait l'adversaire de Charles le Téméraire était celui de la France bourgeoise, et nous en retrouvons l'empreinte dans les poètes et les romanciers qui vécurent alors. L'idéal du moyen âge a presque entièrement péri : avant de disparaître, cet idéal a produit en Jeanne d'Arc une figure réelle qui dépasse en pureté comme en splendeur toutes celles qu'il avait inspirées aux imaginations; mais le siècle qu'elle illumine la comprit à peine. On la vit prendre sans regret, on la laissa périr sans même essayer de la sauver; elle était déjà un anachronisme, et, dès qu'elle eut cessé d'être indispensable, elle apparut comme une gêne. Pendant qu'elle luttait et pendant qu'elle mourait, ce « gentil duc d'Orléans » qu'elle souhaitait si ardemment tirer de sa captivité anglaise prenait cette captivité assez légèrement, et, tout occupé

à travailler gracieusement ses aimables rimes, ne trouvait pas le temps d'envoyer à son martyre le salut de la poésie. Pas une parole vraiment émue ne tombe d'une plume française à propos de la plus sublime et de la plus touchante incarnation du génie français, et il faut attendre trente ans pour que le mot de Villon sur « la bonne Lorraine qu'Anglois bruslerent a Rouen » vienne nous soulager comme une larme sortie du cœur même du peuple.

Rien n'est plus merveilleusement épique que cette délivrance de la France hardiment entreprise par une bergère, et la vieille cathédrale de Reims vit en 1429 un sacre plus grandiose et plus émouvant que celui de Clovis; rien, d'autre part, ne ressemble plus à une chanson de geste que cette aventureuse expédition de Charles VIII qui le mène à Rome et à Naples et se termine par l'éclatante victoire de Fornoue. Et cependant rien n'est plus trivial que la poésie qui se développe entre ces deux magnificences : jamais (si ce n'est aujourd'hui peut-être, après des désastres qui dépassent de bien loin celui de Roncevaux, source de larmes héroïques versées pendant des siècles), jamais l'idéalisme n'a été dans notre pays plus complètement sacrifié au réalisme, et le réalisme du XVe siècle, s'il est plus naïf et moins abject que celui qu'ont vu d'autres temps, ne se relève pas

par sa propre critique et n'a même pas cette grandeur morne que donne un pessimisme conscient. Oui, c'est bien une littérature bourgeoise que celle de Charles VIII et de Louis XI; or l'esprit bourgeois a cela de particulier que les meilleurs côtés n'en sont pas ou au moins n'en paraissent pas susceptibles de poésie, et c'est pourquoi, toutes les fois que cette tendance a prédominé, au moins dans notre littérature, elle a donné une idée trop défavorable de la société où elle s'est produite. La méfiance, la circonspection, la satire sans grande portée, la facilité au dénigrement, le cynisme dans la pensée et l'expression, voilà ce que le bourgeois montre volontiers en dehors de son cercle intime et ce qui se manifeste librement dans la littérature bourgeoise; les vertus privées et publiques qui font de la bourgeoisie la vraie force de la nation se cachent dans le milieu où elles s'exercent; quand elles veulent s'exprimer, elles n'arrivent d'ordinaire qu'à la platitude et à une sorte de prud'homie niaise : c'est qu'elles manquent essentiellement de relief, étant faites de soumission et de sacrifice. Ajoutons que le bourgeois, hors de chez lui, s'amuse volontiers de ce qui le scandaliserait fort dans son intérieur, et qu'au théâtre, notamment, il cherche une gaieté pour laquelle tous les moyens lui semblent bons, sachant que sa vie réglée n'a rien à risquer à cette excitation

passagère. Ne jugeons donc pas trop précipitamment la société du xve siècle d'après les romans, les contes et les farces qu'elle a goûtés; relevons-y les rares qualités littéraires qu'ils présentent, et qu'ils présentent pour la première fois : la vive et juste observation des mœurs, des caractères, des travers et des ridicules, l'esprit répandu à pleines mains, plus fin et plus réfléchi en même temps qu'au vrai moyen âge, l'expression nette, frappante, souvent brillante, et, dans Villon au moins, la réelle profondeur et la sincérité unique du sentiment. Ce sont là des qualités que nous pouvons encore apprécier sans imposer à notre esprit un trop grand effort. Avec les hommes des Croisades et des chansons de geste, nous serions fort embarrassés d'échanger des idées; avec les hommes que Patelin a fait rire nous avons encore, le fait l'a prouvé, plus d'un point de contact.

Est-ce à dire que la poésie aristocratique fût morte à cette époque, et que les chevaliers et les nobles dames s'en tinssent, pour toute récréation de l'esprit, à des récits comme les *Cent nouvelles nouvelles*? Non assurément : mais ceux que séduisaient encore les belles fictions idéalistes devaient se contenter de celles des âges précédents; encore ne pouvaient-ils plus les goûter sous leur forme première, devenue incompréhensible, ni même dans les renouvellements qu'elles avaient subis

aux XIIIe et XIVe siècles. L'époque qui nous occupe est par excellence l'époque de la mise en prose des anciennes chansons de geste : le nombre de celles qu'on accommoda ainsi au goût du jour est considérable, même à ne tenir compte que de ce qui nous est parvenu. Citons-en quelques-unes, parmi celles qui furent imprimées, dans de splendides volumes, dès les premiers temps de la typographie, et trouvèrent ainsi leur dernière métamorphose, grâce à laquelle, descendant toujours, l'une ou l'autre survit encore dans la littérature du colportage, et, après avoir enflammé l'imagination des barons du XIIe siècle, charme les veillées paysannes de quelques provinces arriérées. On vit paraître à peu de distance, aux environs de 1475 et dans les années suivantes, *Fierabras*, *Galien le Restoré*, *Renaud de Montauban*, *Oger le Danois*, *Ami et Amile*, *Jourdain de Blaye*, *Doon de Mayence*, etc. La plupart de ces romans avaient été mis en prose sous Charles VII; la plupart aussi l'avaient été d'après les rédactions du XIVe siècle, dernier et déplorable effort de la poésie chevaleresque; à dire le vrai, elles n'avaient perdu, à leur mise en prose, que toutes ces chevilles et tous ces hémistiches de remplissage qui encombraient si piteusement le récit dans les œuvres des indignes épigones des vieux trouveurs. Tels quels, ces romans, grâce à l'attrait de leur fond, fournissaient encore

aux jeunes gens des hautes classes une mine recherchée de lectures, et ce plaisir nouveau de la lecture prenait dans leurs loisirs une place de plus en plus grande. Pour le peuple, les vieilles chansons n'avaient pas tout à fait péri : les aveugles, avec leur vielle ou *chifoine*, avaient remplacé les anciens jongleurs armés du violon et de l'archet, et les chantaient encore sur les places publiques; jusqu'au commencement du XVI[e] siècle, on a des preuves de l'existence et même du succès de ces héritiers des rapsodes d'autrefois; mais ce succès était restreint aux basses classes, comme l'est aujourd'hui celui des chantres napolitains de Rinaldo, s'il en reste encore. Des romans de la Table Ronde, des romans d'aventure furent aussi *dérimés* au XV[e] siècle et conservèrent une autre forme de l'idéal chevaleresque.

Quant à produire une épopée ou rien qui y ressemble, cette époque en était profondément incapable. Quelques princes, et surtout le duc Philippe de Bourgogne, auraient bien volontiers encouragé une production de ce genre, surtout au moment où on annonçait en grande pompe, et avec beaucoup plus d'éclat que de sérieux, une croisade contre le Turc qui venait de s'emparer de Constantinople, croisade dont le dauphin Louis devait prendre le commandement (singulier successeur pour Godefroi de Bouillon!). On célébra ce projet

dans des fêtes inouïes, au milieu desquelles les chevaliers prononcèrent les fameux « vœux du faisan » : ils s'engagèrent, en touchant le faisan magnifiquement appareillé que leur présentait un héraut d'armes, à exécuter en Orient les plus téméraires prouesses, qu'aucun d'eux, en réalité, ne songeait à accomplir : on croyait ainsi renouveler la Table Ronde, et faire revivre les temps fabuleux d'Arthur et de Charlemagne; mais tout cela n'était qu'apparence, montre et « bobant », comme on disait : il n'y avait pas, même dans cette assemblée des plus brillants et des plus braves chevaliers de l'Europe, une trace de l'esprit d'aventure héroïque et enfantine qui avait fait les preux des chansons de geste et les pèlerins du XIe siècle. Aussi l'œuvre littéraire qui sortit de ce mouvement factice est-elle d'une faiblesse insigne : c'est le roman des *Trois Fils de Rois*, composé soit par David Aubert, soit par un autre des écrivains aux gages du duc de Bourgogne. On y voit, tout comme dans les anciens romans, de longs combats contre les Turcs, de grands coups d'épée et de lance, des royaumes conquis ou délivrés, des princesses épousées par des « aventuriers » qui se trouvent être de grands princes; mais tout cela est froid, monotone, sans intérêt, et ne provoque, au lieu d'enthousiasme, que l'ennui le plus profond.

Un autre roman cependant, sorti du même milieu

à peu près au même moment, nous présente, avec des visées analogues, une tout autre valeur littéraire : c'est l'*Histoire du petit Jehan de Saintré*, par Antoine de la Sale, écrite en 1459, au château de Genappe, pour le plaisir et le profit du vieux Philippe le Bon, de son fils Charles, et de leur hôte le dauphin Louis, qui, sous prétexte de s'aboucher avec le chef de la croisade, mais en réalité pour d'autres raisons à lui connues, avait trouvé bon de quitter les États de son père et d'attendre, chez son « bel oncle » de Bourgogne, le moment où il remplacerait Charles VII. Là aussi nous voyons une croisade, et des plus aventureuses : le jeune Saintré s'en va guerroyer en Prusse, et dans la bataille on ne met à mort rien de moins que « l'empereur de Cartaige, les deux souldans de Babillonne et Mabaloth, et le grand Turcq » ; mais combien toute cette partie du roman, et même celle où « la dame des Belles Cousines » enseigne au petit Jehan les vertus chevaleresques, est languissante, gauche et pédantesque en comparaison de l'autre partie, de celle qui n'a rien d'idéal, qui est tout humaine et toute réaliste, qui nous montre d'abord les jeux innocents de la grande dame et du jouvenceau qu'elle veut former, et ensuite les joyeuses ripailles de « Damp abbé », la chute fort peu excusée de la noble éducatrice de Saintré, et la vengeance légitime, mais cruelle et discour-

toise, qu'en tire celui-ci! Ce singulier roman rappelle les costumes mi-partis qui étaient à la mode au temps de l'auteur; seulement un des côtés est en vieille soie, à teintes fanées ou malheureusement ravivées, à grands ramages surannés; l'autre est en étoffe brillante et craquante, toute fraîche et neuve, et riante aux yeux.

Cette cour de Bourgogne, pour laquelle Antoine de la Sale écrivit ses plus que licencieuses nouvelles aussi bien que son roman hybride, était cependant l'asile de l'art élevé ou prétendu tel. C'est là que pendant de longues années Georges Chastellain exerça une sorte de royauté littéraire, plus grande encore que celle qu'Alain Chartier, le premier en France, avait eue à l'époque précédente. Chastellain n'écrivit qu'en français, mais il était Flamand : quand il veut être oratoire, la pompe emphatique de ses phrases interminables, à la fois flottantes et gonflées, rappelle ces vastes robes, aux larges plis, ces opulentes fourrures, ces lourds cimiers surchargés de panaches et de lambrequins bizarrement déchiquetés, que nous voyons éclater en couleurs intenses sur les vitraux flamands de son temps. Ses vers, parfois remarquables par leur noble allure, sont trop souvent contournés jusqu'au ridicule et elliptiques jusqu'à l'obscurité; ses œuvres morales, où la pensée ne manque pas d'élévation et de force, nous rebutent par l'apparat

et la tension puérile de leur style; mais les parties purement narratives de sa chronique sont peut-être ce que l'historiographie du moyen âge a produit de plus intéressant et qui porte le plus, avant Commines, la marque d'un esprit indépendant, d'un jugement personnel et d'un véritable talent d'écrivain. Toutefois ce que nous apprécions en lui n'est pas ce que prisaient le plus ses contemporains : c'est dans les passages où il fait la roue, où il étale toutes les fausses splendeurs et toute la majesté gourmée de sa rhétorique qu'il excitait vraiment leur admiration. C'est par là qu'il mérita d'être appelé le « suprême rhétoricien », et qu'il devint le père de toute cette école bourguignonne et flamande qui eut pour chefs successifs, après lui, Jean Molinet de Valenciennes et Jean le Maire de Belges, et qui en France même, à la fin du siècle, triompha avec Guillaume Cretin et Jean Marot. C'est par elle que devait prendre fin le moyen âge littéraire. Elle prétendait d'ailleurs se rattacher à l'antiquité, du moins à l'antiquité latine, et suivait en cela l'exemple donné, quoique avec plus de mesure, par Alain Chartier. L'éloquence, pour les prosateurs de cette école, ne s'exerce véritablement que dans l'exposition solennelle de lieux communs de morale : pour les renouveler et les orner, non seulement ils entassent les citations textuelles de Cicéron, de Sénèque,

de Boèce et d'autres, mais ils farcissent leurs écrits de mots tirés tout crus du latin, qui, à un moment, grâce à eux, envahissent le français au point de le rendre méconnaissable. C'est d'eux que Rabelais, qui écrivait peu de temps avant leur irrémédiable chute, s'est moqué, et non de la Pléiade, qui n'est jamais tombée dans ce travers, en faisant *despumer la verbocination latiale* à son écolier limousin. De même qu'ils empruntent des mots au latin, sans se demander s'ils sont utiles et opportuns, de même ils essaient d'imiter les longues périodes des orateurs romains; mais trop souvent ils s'empêtrent dans les plis de la toge qu'ils ont affublée et ne sont, en voulant être pompeux, que ridicules et inintelligibles. Les défauts de leur prose se retrouvent dans leur poésie, qui, constamment tendue, renonce de parti pris à l'aisance et au naturel, et, laissant toujours voir l'effort, n'atteint presque jamais le but vers lequel cet effort est dirigé. Leur plus grand travail, comme il arrive à toutes les époques de décadence, se porte, non seulement sur la forme, mais sur la partie la plus extérieure et la plus mécanique de la forme. C'est la rime surtout qu'ils ont enrichie et perfectionnée jusqu'à en détruire le charme et l'efficacité. Leurs vers ressemblent aux colonnes que dressait alors dans les églises ce qu'on a appelé l'art flamboyant : à force d'être évidés, fouillés, sculptés et ciselés, les

fûts et les chapiteaux n'ont plus de solidité réelle ni même apparente, et la profusion débordante de leurs ornements, après avoir ébloui l'œil un instant, le fatigue vite sans l'avoir satisfait. Ils en arrivent enfin à tous ces jeux de rime qui sont restés célèbres, et qui sont tout ce qu'on se rappelle des Molinet et des Cretin, la rime équivoque, batelée, couronnée, enchaînée, annexée, etc., où excellent à l'envi les bons « facteurs », comme ils s'appellent, de la fin du xv[e] siècle. Nous n'irons pas jusqu'à eux, fort heureusement; nous n'aurons à constater que le germe et le début de la maladie qui devait atteindre son apogée sous Louis XII. Toutefois, chez les poètes bourguignons, dont nous aurons à parler, et même chez ceux de Paris, même chez Villon quand il veut quitter le ton qui lui appartient en propre et monter sa lyre à la hauteur de quelque grand personnage qu'il chante, nous voyons déjà fleurir cette fastidieuse et obscure rhétorique dans laquelle devait s'épuiser, en s'épanouissant outre mesure, l'art sérieux du moyen âge.

D'autres traditions vivaient cependant auprès de celle qui remonte aux œuvres les plus solennelles d'Alain Chartier et, plus haut encore, aux prosateurs du règne de Charles le Sage. A côté de la tendance à imiter les Latins et à raffiner absurdement sur les formes de la versification, la poésie

du XVe siècle est encore dominée par l'influence souveraine qui a régné sur l'âge précédent, celle du Roman de la Rose. Pendant que la cour de Bourgogne entretient et développe la rhétorique nouvelle, nous voyons la poésie amoureuse et galante ouvrir ailleurs ses fleurs trop souvent artificielles. Sous forme d'allégories, de débats, de plaidoiries fictives, elle a produit, dans la période qui nous occupe, un nombre assez considérable d'œuvres généralement peu étendues, mais dont quelques-unes sont distinguées. Les plus jolies appartiennent à un bourgeois de Paris, Martial d'Auvergne, procureur au Parlement, si c'est à lui, comme on le présume à bon droit, qu'on doit la *Confession de la belle fille*, avant-goût des parodies galantes que devait moins innocemment renouveler le XVIIIe siècle, et l'*Amant rendu cordelier*, où une véritable grâce de sentiment se fait jour à travers l'élégance maniérée de l'enveloppe. Le même auteur, disons-le en passant, a abordé la poésie historique, assez délaissée de son temps (signalons cependant la curieuse allégorie du *Pastoralet*, l'histoire, très partiale, de la guerre des Armagnacs et des Bourguignons figurée par les aventures de bergers et de bergères), dans les *Vigiles de Charles VII*, œuvre où son talent léger se trouvait mal à l'aise. Il a aussi apporté son contingent à la poésie religieuse, médiocrement représentée à cette

époque, en donnant un pendant, à l'usage des femmes, à cette *Danse Macabré* (et non *macabre*) qui avait eu, depuis 1425, un si grand succès, moins encore comme poésie que comme peinture. Mais c'est par ses petits poèmes amoureux et par ses *Arrêts d'Amour* en prose, dont nous dirons un mot plus loin, que Martial mérite surtout une place dans l'histoire littéraire.

Martial d'Auvergne est un bourgeois; mais la poésie galante fleurit surtout dans les châteaux : elle a donné ses plus brillants produits sous la main des princes et de ceux qui les entouraient. Le bon roi René, plus heureux et plus digne de reconnaissance comme protecteur libéral des arts, rime toute sa vie comme il peint, c'est-à-dire assez faiblement, et remplit de ses innocentes galanteries ou de ses pieuses et fades visions les splendides manuscrits qu'il enlumine. Un autre prince, heureusement, représente, en la renouvelant, la tradition non de Jean de Meun, mais de Guillaume de Lorris, et y joint pour la dernière fois celle des chansonniers royaux ou seigneuriaux du moyen âge. Cette gracieuse habitude qu'avaient eue jadis les plus grands personnages de France de prendre des leçons des poètes qu'ils protégeaient et de chanter eux-mêmes leurs amours et leurs exploits avait été interrompue depuis le milieu du XIIIe siècle, après avoir trouvé dans le roi Tibaud de

Navarre le plus brillant de ses représentants. Elle avait été reprise, sous l'influence de l'art nouveau inauguré par Guillaume de Machaut et continué par Eustache Deschamps, vers la fin du XIVe siècle. Nous voyons alors les plus hauts et les plus renommés seigneurs, le duc de Berri, le duc de Touraine (plus tard Louis d'Orléans), le maréchal Boucicaut, l'amiral Renaud de Trie, le comte d'Eu, Gui de la Trémoïlle, et d'autres, rompre des lances dans des tournois poétiques comme ils le faisaient dans d'autres joutes : il nous en est resté le charmant livre des *Cent ballades*, vrai bouquet de fleurs de grâce et de courtoisie, dernier sourire de la société chevaleresque au moment où la démence de Charles VI et l'assassinat de Louis d'Orléans par son cousin de Bourgogne allaient pour un demi-siècle couvrir le ciel de France d'un voile épais et sanglant. Chose étrange ! Puisque l'influence secrète, que rien ne remplace, avait fait un poète du fils de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti, de l'héritier d'une vengeance sacrée, du chef des Armagnacs, du prisonnier d'Azincourt, il semble que ce dût être un poète tragique ou un poète élégiaque. Agé de seize ans quand son père tomba sous les coups des sicaires de Jean sans Peur, il reçut presque aussitôt de sa mère un legs de deuil et de haine. Il guerroya pendant quinze ans, avec des fortunes diverses, les Bourguignons et les

Anglais. A la dernière et à la plus funeste de nos grandes défaites de la guerre de Cent Ans, il combattit vaillamment, mais, blessé, fut pris et emmené en Angleterre; il y resta vingt-cinq ans, et vit de loin les désastres et les revanches de la France, le siège, puis la délivrance par Jeanne d'Arc, de sa ville d'Orléans; enfin il rentra en France grâce à l'intervention du fils de Jean sans Peur, avec qui il s'était réconcilié et dont il accepta l'ordre de la Toison d'or. La nature ne l'avait pas fait pour les luttes que lui imposait la destinée : comme Hamlet, il était inférieur à sa terrible tâche, mais, au lieu de pousser jusqu'aux limites de la folie le sentiment de la discordance entre son rôle et son caractère, il s'y résigna sans trop de peine, et on peut croire qu'il bénit presque le sort qui, sans déshonneur, le dispensa pendant un quart de siècle de remplir des devoirs qu'il acceptait jusqu'à un certain point, mais qu'il n'embrassait pas dans le fond de son âme. Elle était bien peu profonde, d'ailleurs, l'âme de Charles d'Orléans : rien ne s'y marquait d'une empreinte forte et durable, et, sur ces flots légers et tout en surface, une ride chassait bien vite l'autre; mais quel agréable et plaisant miroir pour les arbrisseaux et les fleurs des rives, pour les nuages blancs glissant dans le ciel, pour les oiseaux qui viennent y boire et s'enfuient, pour les jeunes filles qui y penchent

un instant leur tête coquette! Sauf quelques allusions, quelques souvenirs, et çà et là, il faut le reconnaître, un élan passager mais sincère de patriotisme ou de dignité, on ne se douterait guère, en lisant le recueil de vers du noble captif, qu'il dut porter dans sa tête tant de pensées graves et de projets hardis, dans son cœur tant de ressentiments et d'espérances. Il se joue, comme un enfant, de tout ce qui l'entoure, et s'absorbe avec délices dans les bulles de savon qu'il gonfle et lance autour de lui. Il ne fut en effet jamais qu'un enfant au gracieux babil, qui vécut sans comprendre ce qu'il avait à faire et mourut de quelques paroles dures de Louis XI. Sa poésie n'a rien de nouveau pour le fond ni pour la forme : elle emploie tout le matériel allégorique et symbolique du Roman de la Rose, et l'utilise dans des rondeaux et des ballades comme Eustache Deschamps; mais la personnalité charmante du poète renouvelle tout cela : jamais on n'a dit des riens avec plus de grâce et de finesse, jamais les sentiments doux, tendres sans vraie passion, mélancoliques sans vraie tristesse, n'ont trouvé un interprète plus délicat; jamais l'ironie sur soi-même et sur les autres n'a été plus légère et plus bienveillante; jamais avant lui le français n'avait été manié avec cette aisance et cette adresse. Charles est le premier des poètes français dont quelques pièces

soient devenues classiques et aient mérité, par leur gentillesse et leur fini, de rester dans toutes les mémoires : ces trois gouttes de fraîche rosée sont tout ce qui brille encore et ne s'est pas desséché de la poésie du moyen âge.

C'est que l'autre grand poète du xve siècle, et bien plus grand, et vraiment grand, est déjà moderne par bien des côtés. Vous avez nommé François Villon, l'écolier de Paris, le gibier de potence, le voleur et le vagabond, qui, en 1456, partant pour une petite expédition qui faillit plus tard le faire pendre, distribua à ses amis quelques legs, en forme de huitains, que la postérité a recueillis. Cinq ans après, enfermé à Meun, le roi Louis, qui passait par là, le délivra avec d'autres prisonniers, et il écrivit son maître ouvrage, le *Testament*. On a remarqué finement qu'il y a tout au moins une étrange coïncidence dans les rapports si différents de Charles d'Orléans et de Villon avec Louis XI : la même parole qui tuait le dernier chanteur du moyen âge délivrait le premier poète moderne. Oui, moderne, il l'est par bien des côtés, et plus d'un, même parmi les plus nouveaux, peut le revendiquer comme un ancêtre. Il l'est par le libre essor de l'individualisme, opposé à la convention et aux entraves des âges précédents, par la facilité avec laquelle il passe d'un ton à l'autre, de la gravité au badinage, de l'émotion au cynisme, de

la description pittoresque à l'effusion sentimentale; il l'est par l'originalité de son cadre comme par le choix des tableaux qu'il y a enfermés; il l'est surtout par la puissance et l'invention toute personnelle de son style. Jusqu'à lui, les poètes se repassaient le même masque, qu'ils appliquaient soigneusement sur leurs traits, et qui, comme celui des acteurs antiques, était muni d'une embouchure où toutes les voix sonnaient de même : Villon le jette au loin, et montre hardiment son maigre visage, ses yeux étincelants, et sa bouche ricaneuse, d'où sort une voix bien à lui, fatiguée quoique jeune, mais riche et nuancée. Il n'est pas le premier qui ait écrit des poèmes pour parler de lui : en laissant de côté les innombrables chansons amoureuses où le sentiment vrai n'a qu'une part plus ou moins réelle, Jean Bodel, Rutebeuf, Adam d'Arras au XIIIe siècle se sont pris en maint endroit pour le sujet de leur poésie plaintive ou railleuse; au XIVe siècle, Eustache Deschamps a consacré à ses aventures, à ses malheurs, surtout à ses besoins, plusieurs centaines de ses innombrables ballades; le bon bailli d'Auxerre, Jean Regnier, racontait à tous, avant l'écolier parisien, les ennuis et les souffrances de sa prison à Beauvais; mais Villon est le premier qui ait fait réellement de sa propre personne, de ses sentiments, de ses relations diverses, des leçons que lui ont données

l'expérience et le malheur, le centre de toute son œuvre poétique : rien dans cette œuvre ne s'éloigne de cet objet unique, ou ce qui s'en éloigne un moment ne le fait que pour y ramener avec plus de force par quelque détour imprévu. Par là, quoique la forme de sa poésie soit assez difficile à classer dans aucun des genres reconnus, cette poésie est essentiellement lyrique, au sens que la critique moderne donne ordinairement à ce mot, celui du reflet aussi distinct que possible de l'âme du poète dans ses vers. Aucun poète n'a dépassé Villon sous ce rapport; disons mieux : aucun poète ne l'a égalé, aucun ne l'égalera peut-être en une chose, dans son absolue sincérité. Nous avons vu, depuis, des irréguliers, des déclassés, des « bohèmes », comme on dit aujourd'hui, se draper dans leur misère, faire de leurs guenilles plus ou moins authentiques un drapeau de révolte, passer leurs vices sous silence, ou, fanfaronnade pire que l'hypocrisie, les exagérer pour s'en faire gloire. Pas un de ces orgueilleux qui s'intitulent réfractaires n'a poussé avec l'humble et poignante franchise du « povre escolier François » ce cri naïf qui nous émeut encore, et qu'ils ont souvent peut-être intérieurement prononcé :

Hé! Dieu, se j'eusse estudié
Au temps de ma jeunesse folle!...

Pas un n'a avoué que son mépris et sa haine pour la société venaient de ce que, par sa faute, il n'avait pas su s'y faire sa place ; pas un ne s'est confessé avec cette ingénuité dénuée d'ostentation et de bravade. Aussi les vers de Villon, ces vers libres et pleins, parfois obscurs, parfois négligés, toujours vivants, vont-ils droit au cœur, d'où ils sont partis et auquel ils s'adressent. Et cependant, pour que de tels appels soient entendus, il ne suffit pas qu'ils soient sincères : il faut que le génie les forme et les règle. La poésie la plus émouvante est souvent aussi la plus savante : le grand poète est celui qui sait recueillir son émotion quand elle se produit dans les couches profondes de son âme et la couler, avant qu'elle soit refroidie, mais quand elle lui est déjà devenue extérieure, dans le moule d'une forme heureusement conçue et bien adaptée. Ç'a été l'art de Villon dans ses morceaux vraiment bien venus, et c'est pourquoi ce fantasque échappé de la Grève a l'honneur d'ouvrir la noble galerie de la poésie française moderne, comme autrefois le fou disait le prologue des graves moralités ou des triomphants mystères.

Je viens de nommer les mystères : l'époque qui va nous occuper est celle qui en vit le développement et la splendeur. L'histoire du drame religieux au moyen âge offre une singulière lacune, et, comme on dit en parlant de certains fleuves, une

perte qui nous la dérobe pendant près de deux siècles. Nous connaissons bien aujourd'hui, grâce à de savantes recherches, les origines de ce drame, sorti si spontanément de l'enseignement et du culte chrétien. Les offices de l'Église, surtout ceux de certaines fêtes, avaient pour objet principal de mettre vivement sous les yeux des fidèles les points essentiels du dogme catholique, ce qu'on appelait par excellence les mystères de la foi. Deux de ces mystères étaient surtout susceptibles de cette démonstration par les yeux qui s'adressait aux laïques, dépourvus à peu près généralement de tout autre moyen de vérifier les fondements de leur foi : c'étaient l'Incarnation et la Rédemption, la naissance miraculeuse et la résurrection du Sauveur. Mais dans les spectacles d'abord tout liturgiques auxquels donnaient lieu les fêtes de Noël et de Pâques, il ne s'agissait que de mettre sous les yeux des fidèles les témoignages qui attestaient l'incarnation du fils de Dieu et sa victoire sur la mort : le Seigneur ne paraissait pas encore, non plus que sa mère, ou si on les voyait, c'était sous la forme d'une statue ou d'un crucifix. Les paroles qui accompagnaient ces spectacles étaient d'abord latines; bientôt ils se développèrent en différents sens, sortirent de l'église, et, pour être accessibles à tous, employèrent la langue de tous. Nous avons deux essais de ce genre, qui appar-

tiennent l'un et l'autre à l'Angleterre francisée, le jeu d'Adam, accompagné d'autres épisodes tirés d'un sermon sur les prophètes et relatifs également à l'annonce de la Nativité, et le jeu de la Résurrection, où nous voyons le récit se mêler encore à l'action et un montreur du jeu expliquer les circonstances dans lesquelles chacun des personnages va dire les paroles qu'il prononce : le premier est encore du XIIᵉ siècle, le second sans doute du XIIIᵉ. Puis le silence se fait, un silence presque complet pendant cent cinquante ans.

Dans un recueil de miracles appartenant à la seconde moitié du XIVᵉ siècle, nous trouvons un petit mystère de la Nativité où, pour la première fois, Notre Dame et Jésus lui-même, mais enfant, paraissent et parlent sur la scène. Dans les dernières années de ce siècle se forme la célèbre association des confrères de la Passion, qui obtiennent un privilège royal pour représenter le mystère (ce mot fait alors son apparition dans ce sens) de la Passion. Nous possédons un recueil de pièces qui constituaient bien probablement le répertoire des confrères : nous y trouvons une Nativité, suivie d'un jeu des trois Rois, qui se rattache sans doute à l'ancien drame liturgique, et une Résurrection pour laquelle la même connexité est probable; mais, pour la première fois, nous voyons une Passion, dans laquelle Jésus lui-même, Dieu,

comme disent les rubriques, agit, parle, est mis en croix et ressuscite sous les yeux des spectateurs. Cette innovation hardie n'était cependant pas le fait des confrères parisiens; car nous avons, dans un manuscrit du milieu du XIVe siècle, un mystère de la Passion en langue d'oc qui suit bien probablement un modèle français et qui renvoie par conséquent à une époque antérieure l'origine de ces Passions mises en scène. Mais il semble bien qu'elles ne se rattachent pas aux drames liturgiques du XIe et du XIIe siècle, d'où, comme nous l'avons vu, les personnes sacrées étaient absentes, et où paraissaient seuls les témoins des mystères qu'il s'agissait de rendre évidents. Ici ce n'est plus de démonstration qu'il s'agit, mais purement et simplement de représentation : on cherche, avec la naïveté que comportent le temps, les auteurs, les acteurs et le public, à faire voir les événements de l'histoire évangélique tels qu'ils se sont passés; on s'en tient encore cependant à la Passion elle-même ou aux scènes qui la précèdent immédiatement. D'où vient cette amplification inattendue du drame chrétien? Il est probable que le mystère de la Passion (et par suite tous les autres, qui en proviennent) a pour point de départ l'usage, attesté bien plus anciennement, de représenter la Passion, comme aussi le Jugement dernier et d'autres grandes scènes religieuses,

par des tableaux vivants, mais muets, où des personnages imitaient sans doute quelqu'une de ces grandes peintures ou sculptures qu'on était habitué à voir dans les églises. C'est ce qui ressort, si je ne me trompe, de ce passage du « Bourgeois de Paris » qui nous montre, en 1422, l'entrée de Charles VI et Henri V à Paris célébrée par la représentation, muette s'entend, « d'un moult piteux mystere de la Passion Nostre Seigneur, au vif, selon qu'elle est figuree autour du cueur de Nostre Dame de Paris. » Il était naturel, quand ce spectacle ne faisait plus partie d'une entrée royale, mais pouvait se donner à loisir dans un endroit isolé, qu'on ajoutât le dialogue à l'attitude, et peu à peu que le noyau primitif de la Passion s'augmentât de scènes antécédentes, jusqu'à ce qu'il arrivât enfin à comprendre toute la vie du Seigneur et à se rattacher ainsi au mystère de la Nativité. Ce progrès ne paraît pas s'être accompli avant le milieu du XVe siècle : jusque-là le royaume était trop troublé, la guerre étrangère et la guerre civile y sévissaient trop furieusement pour que les grandes villes, foyer nécessaire de l'art théâtral et surtout d'un art théâtral aussi foncièrement populaire, eussent la sécurité et la prospérité indispensables à un tel développement. C'est vers 1450 que les confrères de la Passion de Paris, trouvant sans doute leur ancien mystère trop pauvre et trop suranné,

s'adressèrent à un jeune maître ès arts, bientôt bachelier en théologie, nommé Arnoul Greban, et le prièrent de leur en écrire un autre. Greban se mit à l'œuvre, et leur fournit un ouvrage qui, comme étendue et aussi comme valeur, dépassait de beaucoup tout ce qu'on avait tenté jusque-là, et qui inaugura pour le théâtre du moyen âge une ère nouvelle, destinée à durer un siècle avec un éclat, sinon littéraire, du moins extérieur incomparable. La Passion d'Arnoul Greban, qui comprend toute la vie humaine de Jésus-Christ depuis le moment où il quitte le ciel pour prendre chair jusqu'à celui où il remonte à la droite de son Père, ne compte pas moins de trente-trois mille vers; elle se jouait en quatre journées (et c'étaient des journées bien remplies), et employait près de cent cinquante personnages parlants, sans compter naturellement les comparses. Œuvre d'un théologien qui maniait adroitement la langue, mise en scène avec une richesse et un apparat inconnus jusqu'alors, la Passion d'Arnoul Greban fut un événement sans précédents et qui eut de grandes conséquences. On vint de plusieurs villes acheter à l'auteur une copie de son œuvre, et on la représenta à l'envi; ici on l'abrégea, ce qui s'explique; là, ne la trouvant pas encore assez longue et assez touffue, on l'amplifia considérablement : dans le fameux remaniement qu'en fit Jean Michel et qui

fut joué en 1486, à Angers, avec un « triomphe » sans pareil, l'œuvre arriva à quarante mille vers : elle se jouait en six journées et réclamait tout un monde de personnages et de figurants. Arnoul Greban lui-même voulut se surpasser : il composa, avec son frère Simon, le mystère des Actes des Apôtres, dont les proportions colossales dépassent tout ce qu'on peut imaginer aujourd'hui : soixante-deux mille vers, cinq cents personnages, dix jours de représentation, des « feintes » dont l'énumération seule remplit un livre. Le mystère du Vieux Testament, auquel les Greban ne sont peut-être pas étrangers, serait encore plus long s'il n'était composé de pièces de rapport, originairement indépendantes, et qui pouvaient se détacher comme elles avaient été jointes et se jouer séparément. D'autres naturellement suivirent; les miracles, autre forme du spectacle religieux, originairement de courte durée et de peu de personnages, prirent la forme, l'ampleur et le déploiement de mise en scène des mystères proprement dits; enfin le théâtre, s'émancipant de plus en plus de l'Église, finit par traiter des sujets profanes, et, sans parler de la vie de Jeanne d'Arc, dramatisée, bien médiocrement d'ailleurs, quelques années seulement après sa mort, on représenta dès 1450 le mystère de la destruction de Troie la Grande, par Jacques Milet, qui ne le cède en rien, pour

l'étendue et l'importance, aux œuvres tirées de la Bible ou de la légende des saints. Ce fut pendant toute la seconde moitié du xve siècle, et encore assez avant dans le xvie, une véritable fureur théâtrale qui s'empara de toute la France : chaque ville voulait surpasser l'autre par la longueur de sa représentation et la splendeur de sa mise en scène. Un mystère mettait longtemps à l'avance toute la ville en émoi : les charpentiers préparaient les échafauds, soit pour la scène et ses dépendances, soit pour les loges réservées aux personnes notables; les peintres méditaient leurs décors; les « engigneurs » combinaient leurs « feintes » savantes. Un docteur connu dans la ville pour son esprit et sa science composait ou revoyait le texte. Les rôles, distribués entre les ecclésiastiques, les bourgeois et les écoliers, étaient appris pendant des mois; les répétitions étaient fréquentes, et souvent agitées, bien qu'il n'y eût pas de femmes parmi les acteurs. Les couturiers taillaient à grand renfort d'aides improvisés les costumes nécessaires, en dehors de ceux qu'avait fournis le chapitre, heureux de faire servir le vestiaire de l'église à un divertissement aussi édifiant. La grande place devant l'église était, bien avant le jour de la représentation, accaparée pour les préparatifs. Dès que ce jour approchait, la ville était envahie par les gens des pays voisins, qui s'entassaient

dans les auberges et les logis privés, et apportaient ainsi à la municipalité de quoi compenser largement les frais qu'elle s'imposait. Enfin, la veille du grand jour, la « montre » avait lieu : c'était la procession solennelle de tous ceux qui prenaient part au jeu, les uns à cheval, les autres en char, les autres à pied. Revêtus de leurs costumes éclatants et bizarres, juifs, Sarrasins, Romains, Indiens, apôtres, femmes, rois, prêtres, chevaliers, populaire, défilaient au son des fanfares devant la foule ébahie déjà d'admiration, et, partis de la maison de ville, allaient à la cathédrale entendre une messe solennelle et appeler sur les joueurs et les spectateurs la bénédiction du Saint-Esprit. Enfin la représentation commençait, sur cette étrange scène qui s'était formée peu à peu du chœur, puis du porche de l'église : elle occupait un espace immense, tout un côté d'une place publique, et ce n'était pas trop pour ses besoins. Dans le théâtre du moyen âge, en effet, « la mise en scène est, si l'on peut ainsi parler, successive au lieu d'être simultanée. Les différents lieux où se passe l'action sont tous, dès l'origine et jusqu'à la fin, sous les yeux du spectateur, garnis des personnages afférents. Tous ces lieux communiquent entre eux par le devant de la scène, terrain neutre où se passent les voyages, les marches, les actions sans lieu défini.... Devant la foule,

amassée longtemps à l'avance, s'étendait ainsi, sur un espace souvent très vaste, le coin du monde où se déroulait l'action : ici une ville, là une montagne, une plaine, le bord d'un lac ou de la mer, la chambrette de Marie, la prison de Jean, la salle du festin d'Hérode, l'étable de Bethléem, etc. D'un côté, sans doute à une extrémité, s'élevait le paradis, formant un étage supérieur, au-dessous duquel des tentures dissimulaient l'échelle qui le faisait communiquer avec la terre; à l'autre bout s'ouvrait la gueule d'enfer, par laquelle sortaient et rentraient sans cesse les diables envoyés parmi les hommes. Ainsi s'exprimait aux yeux le monde tel que l'esprit le concevait, divisé en trois règnes distincts : celui du bonheur éternel, celui du malheur sans fin, et au milieu la terre, où l'homme décide par sa vie à quelle région, céleste ou infernale, il appartiendra pour toujours, où les diables le tentent, où les anges le soutiennent. Là, du haut des cieux, aux rugissements des démons, on voyait descendre le fils même de Dieu, pour livrer à Satan la grande bataille dont les épisodes se déroulaient l'un après l'autre.... Le drame qui se jouait sur la scène, c'était à la fois le symbole et la représentation de la solution terrible ou bienheureuse du drame dont chacun de nous est sans cesse le protagoniste. Aussi quelle participation, quelle attention haletante chez les spectateurs!

Quels gros rires quand les diables déçus faisaient en enfer « grand tumulte »! Quel enthousiasme quand, au son des orgues du paradis, le chœur des anges célébrait les victoires de Dieu! [1] »

L'époque de Charles VII et de Louis XI, malgré ses désordres, ses vices, et même ses crimes, malgré ce scepticisme moral qui marque plusieurs des productions les plus importantes de sa littérature, était en effet profondément croyante, et tout le monde regardait l'exécution et la vue des mystères comme une œuvre pie, au point qu'on changeait l'heure des offices pour permettre aux prêtres d'y assister. C'est par leur signification religieuse, autant que par la richesse et la variété de leur spectacle, que les mystères ont agi si puissamment sur les âmes; leur mérite littéraire ne venait qu'en troisième ligne. En lui-même, ce mérite ne saurait être estimé très haut; il existe incontestablement à un certain degré dans les œuvres des meilleurs auteurs, comme les Greban, mais là même il n'est pas de premier ordre. Partout les compositeurs des mystères se montrent au-dessous de leur sujet, et la disproportion éclate surtout quand ils ont affaire à un sujet comme celui de la Passion, peu dramatique il est vrai, mais si profondément poétique. La faiblesse de

1. Préface du *Mystère de la Passion*, d'Arnoul Greban, publié par G. Paris et G. Raynaud (Paris, Vieweg, 1885).

nos dramaturges, presque constante dans les parties pathétiques ou sérieuses de leur œuvre, n'est qu'imparfaitement compensée par l'adresse avec laquelle ils se tirent des parties familières, la gaieté, souvent grossière, mais parfois de bon aloi, qu'ils introduisent dans les parties comiques, et surtout l'amusante diversité de leurs tableaux. « Depuis les rois et leurs conseillers, les grands-prêtres et les chevaliers, jusqu'aux petites gens de tous les états, on voyait là circuler, agir, on entendait parler toutes les classes de la société dans une procession interminable et sans cesse renouvelée. C'était un spectacle dont on ne se lassait pas, et qui nous plaît encore, bien que nous le regardions avec de tout autres yeux. Cette variété infinie donnait aussi occasion au poète de varier son style et son langage, et de reposer l'attention par des changements continuels de ton. » Aussi les mystères, représentation naïve de la société tout entière par elle-même, étaient-ils goûtés par la société tout entière. Ils prennent au xve siècle, dont ils sont l'œuvre la plus caractéristique, la place laissée vide par l'épopée : comme elle, ils font vibrer tous les cœurs à l'unisson, ils font passer dans les masses de la nation, redevenue un moment homogène, de grands flots d'émotions communes; mais, sans même parler de leur exécution généralement médiocre, ils sont bien infé-

rieurs à l'épopée en deux points. D'une part leur sujet n'est pas sorti spontanément des entrailles mêmes de la nation : il leur vient, comme leur inspiration, du dehors, de la religion apprise, des livres latins; ils transportent le spectateur dans un milieu lointain, reculé, inconnu, par là même factice et faux, quelque ressemblance qu'on lui prête avec le milieu contemporain; ils lui donnent un spectacle et une leçon qu'il reçoit passivement, ils ne lui soufflent pas, comme les chansons de geste, l'ardeur et l'envie d'imiter les héros qu'ils lui présentent, trop au-dessus de lui, trop en dehors des conditions où il est, voués d'ailleurs à un idéal qui ne peut être celui des laïques. D'autre part, et cette seconde infériorité tient à la première, les mystères ne sont pas, comme les poèmes nationaux, l'œuvre de gens pareils à ceux qui en jouissent, ayant la même vie, les mêmes notions, les mêmes passions qu'eux : ils sont l'œuvre de l'Église enseignante, de clercs qui veulent bien les composer pour le plaisir du peuple, mais surtout pour son instruction et son édification. Ils restent donc, malgré leur immense popularité, en dehors de la vraie vie nationale, et quand le courant qui les soulevait les a abandonnés, ç'a été pour n'y plus revenir. Toujours intéressants pour l'histoire des mœurs, des idées et de la littérature, ils n'éveilleront jamais dans les âmes françaises, même pré-

parées par l'étude, la chaude et filiale sympathie qu'y font si facilement naître les chansons de geste, et le mystère de la Passion ne redeviendra pas une œuvre nationale comme a pu le faire la *Chanson de Roland*.

Mais les mystères et les miracles ne furent pas au XVe siècle la seule forme de l'art dramatique. Ce siècle fit fleurir les moralités, pièces profanes, mais sérieuses, à tendances moralisantes, comme leur nom l'indique, et qui ne sont qu'en partie composées de personnifications dans le goût du Roman de la Rose : dans ce cas, ce ne sont presque toujours que des jeux d'esprit, généralement assez froids, dont le piquant pour les spectateurs était dans leur absurdité même, comme quand on amenait sur la scène des personnages aussi peu réels que Mieux-que-devant ou Contrition-feinte, quand à côté de l'Homme on voyait ses cinq sens agir et parler avec lui, quand on présentait des abstractions comme Tout, Rien, ou Chacun; il faut cependant reconnaître qu'il y a parfois dans ces compositions singulières des conceptions assez ingénieuses et une hardiesse de satire que fait tolérer la finesse de l'invention. Quand elles mettent en scène non des personnifications mais des personnages réels, les moralités ressemblent plus que toutes les autres compositions théâtrales d'alors à nos drames modernes; mais les pièces de ce genre

ne sont pas très nombreuses et ne s'élèvent guère au-dessus de la médiocrité.

C'est aussi le XVe siècle qui créa la sottie, venue de l'ancien usage qu'avaient les jongleurs de prendre le costume traditionnel et les allures de fous et de débiter ainsi des extravagances qui avaient le don de charmer nos pères. L'imitation littéraire de ces improvisations saugrenues était devenue un genre au XIIIe siècle, celui des *fatrasies*, dont nous avons gardé quelques spécimens. Les fous avaient été de bonne heure introduits dans les mystères, où ils servaient, par leurs *lazzi*, à préparer l'attention en amenant peu à peu le silence quand la pièce allait commencer, et à en remplir çà et là les vides. Les sotties sont essentiellement le développement de ces parades; elles se jouaient d'ordinaire au début du spectacle, composé d'une moralité et terminé par une farce. Le débit en était accompagné de gambades, de cabrioles et de culbutes, les sots tenant dans l'ancien théâtre la place que les *clowns*, qui en ont presque gardé le costume, occupent encore dans nos cirques. Les râtelées incohérentes du sot devinrent tout naturellement des dialogues où deux ou plusieurs sots échangeaient leurs propos sans queue ni tête : nous avons conservé quelques échantillons de ce genre. Mais bientôt la sottie, comme la moralité, servit à la satire. Les sots

reçurent des attributs symbolisant différents états du monde, et souvent des plus hauts; on alla jusqu'à revêtir Mère Sotte, la reine du pays de folie, des vêtements de Sainte Église. C'est dans la sottie que la jeunesse savante et indisciplinée, les clercs de la basoche, les écoliers, se donnaient le plus librement carrière; on les tolérait d'ordinaire : Louis XII les encouragea, trouvant utile d'apprendre par la bouche des sots les critiques qu'on adressait à son gouvernement, et se servit même d'eux en faisant attaquer sans ménagement le pape Jules II par Gringore sur les tréteaux des halles; mais les audacieuses plaisanteries des sots ne trouvaient pas toujours autant d'indulgence, et, dès le début du règne de François Ier, maître Cruche apprit à ses dépens que la liberté du vieux temps avait pris fin.

Après la sottie et avant la pièce sérieuse, moralité ou miracle, tout spectacle bien composé comprenait un monologue ou un sermon joyeux. Ce genre remonte aussi aux jongleurs du moyen âge, qui le tenaient des bouffons romains, et qui s'y livraient, généralement *all' improvviso*, aux tables des grands et dans les réunions joyeuses. Le XVe siècle a développé le monologue, auquel Coquillart, vers la fin de cette période, a donné une forme très personnelle, que d'autres imitèrent; mais avant le chanoine de Reims s'était produit le

chef-d'œuvre du genre, et un vrai chef-d'œuvre, le *Franc Archer de Bagnolet*, qui a résolu mieux qu'on ne l'a jamais fait, quoiqu'on l'ait souvent essayé depuis, ce problème difficile de construire une véritable action dramatique, mettant en jeu les divers aspects d'un caractère, avec un seul personnage. Les autres monologues, comme la plupart de ceux qui ont repris de nos jours une telle faveur, sont de simples récits, et par là même n'appartiennent qu'à demi au genre dramatique. A plus forte raison en est-il ainsi des *Sermons joyeux*, étranges parodies des sermons qu'on entendait dans les églises, qui se distinguent surtout par une licence d'expressions et d'idées d'autant plus choquante qu'elle est presque constamment blasphématoire.

J'ai gardé pour la fin, comme le faisaient au XVe siècle les ordonnateurs de spectacles, le plus vivant, le plus curieux, le plus français des éléments de notre vieux théâtre, la farce. La farce est la représentation versifiée d'une scène de la vie privée; elle est courte et comprend peu de personnages; elle met généralement sous nos yeux l'intérieur des ménages de la petite bourgeoisie, et se plaît surtout à montrer ou l'infidélité et les ruses ou l'obstination et le mauvais caractère des femmes; une autre classe de sujets favoris pour elle, ce sont les friponneries, les bons

tours joués par des « galants » pleins d'esprit à des richards bornés. La grossièreté des sentiments est grande dans la plupart des farces, la liberté du langage y va trop souvent jusqu'à l'ordure (ce qui est un peu excusé par l'absence de femmes parmi les acteurs); en outre, dans la plupart, il n'y a qu'une action mal conduite, mal exposée, peu intéressante et souvent peu intelligible; mais dans presque toutes on trouve de l'esprit, des tournures vives et populaires, des traits de mœurs pris sur le vif, des inventions plaisantes et gaies; plusieurs d'entre elles sont vraiment charmantes et se lisent encore avec plaisir, et l'une d'elles est devenue à bon droit classique, et, après avoir été remaniée au XVIIIe siècle, a pu, sous sa forme première légèrement retouchée, retrouver de nos jours au Théâtre-Français le succès et le rire qu'elle avait provoqués sous Charles VII ou Louis XI. Vous savez que c'est *Patelin* que je veux dire, cette œuvre vraiment maîtresse qui n'a pas été surpassée comme invention comique, et qui a eu l'honneur de voir changer en nom commun le nom de son héros. Comme il est la meilleure des farces, *Patelin* en est la plus longue : on a pu le diviser en trois actes, et il nous présente deux actions savamment entrelacées l'une dans l'autre. C'est un fait tout exceptionnel : en général les farces ne traitent qu'un épisode de la vie domestique ou sociale et

n'ont pas l'haleine si longue; elles ressemblent beaucoup aux *saynetes* espagnols, qui d'ailleurs pourraient bien en dériver, et qui comme elles n'ont d'autre but que de faire rire un moment par un trait d'observation comique juste et vif.

On a dit souvent que les farces étaient pour la fin du moyen âge ce que les fableaux avaient été pour le XIIe et le XIIIe siècle. Il y a du vrai dans ce rapprochement, bien qu'on se trompe, à mon avis, quand on croit que les auteurs de farces puisaient dans les vieux fableaux, qu'on ne lisait plus de leur temps et qu'ils n'auraient pas compris. Le conte en vers, en effet, qui avait eu jadis tant de succès, a complètement disparu à partir du XIVe siècle, et il faudra attendre jusqu'à La Fontaine pour qu'il reparaisse dans d'autres conditions. Mais en revanche le XVe siècle vit naître le conte en prose, la « nouvelle », qui, comme son nom l'indique, se rattache directement non aux anciens fableaux, mais aux *novelle* italiennes, et avant tout au *Décaméron*. C'est Antoine de la Sale, l'auteur de *Jehan de Saintré*, qui introduisit ce genre en France, et du premier coup il fit un coup de maître. Les *Cent nouvelles nouvelles* (où Louis XI n'a rien à voir, bien qu'on ne cesse de répéter cette vieille erreur) sont dignes, par leur forme à la fois élégante (quoique prolixe) et familière, de l'excellent prosateur auquel la critique moderne

les a restituées, et c'est par là surtout qu'elles valent, par l'intérêt des détails, le piquant du dialogue, la justesse narquoise des observations de mœurs et de caractères. Pour le fond, elles ne sont pas en général d'un grand intérêt : à la différence de Boccace, Antoine de la Sale, suivant sans doute les goûts du public, très relevé cependant, auquel il s'adressait, n'a presque pas admis d'histoires pathétiques ou d'un caractère sérieux ; il n'a guère réuni que des anecdotes graveleuses, et les a racontées avec une complaisance de détails et un luxe de mots gras qui rendent encore plus difficile d'en citer des fragments qu'il ne l'est d'indiquer seulement le sujet de la plupart d'entre elles. Mais si les *Cent nouvelles nouvelles* donnent une assez étrange idée des mœurs de cette cour de Bourgogne où elles ont été composées par un précepteur de princes et qui, à d'autres moments, prétendait restaurer l'antique chevalerie, elles sont un texte de langue incomparable et présentent, dans plus d'un de leurs récits, des modèles achevés de l'art de conter.

C'est un singulier personnage que cet Antoine de la Sale, né en Provence à la fin du XIVe siècle, capitaine d'aventure en Portugal et en Italie, chargé par René d'Anjou de l'éducation de son fils, gouverneur ensuite des fils du connétable de Saint-Pol, et passant, avec son maître, à la cour de Phi-

lippe le Bon, un temps qu'il employa coup sur coup, âgé déjà de plus de soixante ans, à écrire trois chefs-d'œuvre : *Jehan de Saintré*, les *Cent nouvelles* et les *Quinze joies de mariage*. Il y a peu d'écrivains auxquels la prose française doive autant : sans parler de ses ouvrages sérieux, beaucoup moins dignes d'attention, sous sa plume le roman se transforme, la nouvelle se crée, et l'observation satirique se produit pour la première fois, dans le cadre le plus heureusement trouvé, avec une vérité, une finesse, une malice qu'on n'a pas surpassées. Où ce voyageur, ce lettré, ce familier des princes avait-il appris à connaître par le menu la vie bourgeoise, telle qu'il la peint avec une si consciencieuse et si amusante minutie dans ces quinze petits tableaux d'intérieur qu'il a consacrés, sous le nom de joies, à toutes les misères de la vie conjugale, pour faire un pendant plaisant et douloureux à la fois aux quinze joies de la sainte Vierge que célèbre l'Église? Nous ne savons, mais jamais ces misères n'ont été dessinées d'un trait à la fois plus fin, plus juste et plus marqué.

Malgré son mérite et son succès, le livre d'Antoine de la Sale n'eut pas beaucoup d'imitateurs; il faut attendre jusqu'à Rabelais pour trouver la satire en prose dans son plein épanouissement. En revanche, le xve siècle présente une profusion de petites pièces de vers satiriques ou didactiques,

d'une valeur en général secondaire, mais qui ont cependant presque toutes de l'intérêt pour l'histoire des mœurs, des idées et du langage. Un grand nombre d'entre elles ont le même sujet que le premier livre d'Antoine de la Sale, la satire du mariage, déjà si vivement entamée aux XIIIe et XIVe siècles par le poète latin Matheolus et par Eustache Deschamps. D'autres attaquent, non plus le mariage seulement, mais les femmes en général, continuant un mouvement, d'origine surtout cléricale, qui remonte haut dans le moyen âge, et qui avait trouvé sa plus énergique expression dans le long poème de Jean de Meun. Mais les femmes ne restèrent pas sans défenseurs. Déjà au XIVe siècle, Jean Le Fèvre, après avoir traduit Matheolus, l'avait réfuté. Bientôt après, la noble Christine de Pisan avait déclaré à Jean de Meun une guerre ouverte, où l'avait appuyée, mais par des motifs purement religieux, la grande voix de Gerson. Toute une littérature pour ou contre les femmes se produit au XVe siècle et se continue jusqu'à la Renaissance. Elle est dominée par l'œuvre considérable de Martin Le Franc, poète d'une valeur réelle, doué d'imagination dans la pensée, de couleur dans la description, de force et de grâce dans l'expression. Si le *Champion des dames* était moins long, et s'il n'était pas empêtré dans les ennuyeuses formules du Roman de la Rose, d'abord il vaudrait

mieux, il ne contiendrait pas les parties fastidieuses et prolixes qu'il renferme, et l'auteur aurait déployé son talent avec plus d'aisance; ensuite il n'aurait pas autant rebuté les lecteurs modernes, et les rares critiques qui l'ont lu et admiré auraient trouvé plus d'écho. Mais malgré ses faiblesses, ce poème curieux mérite à beaucoup d'égards d'être remis en lumière : Martin Le Franc occupe certainement, à côté de Charles d'Orléans, un des premiers rangs dans la poésie française entre Alain Chartier et Villon.

Dans le nombre considérable des petites pièces morales, didactiques, satiriques ou facétieuses, qu'a vues naître le xve siècle, la plupart sont naturellement dénuées de valeur littéraire, mais beaucoup intéressent l'histoire. Elles nous font connaître le mouvement d'esprit qui se produisait alors, surtout dans les villes, et que vint accroître et vivement exciter le grand événement littéraire du siècle, l'invention de l'imprimerie. Toute cette production de petites pièces morales ou plaisantes, presque toujours de fort libre allure et de tournure mordante, trouve son apogée dans les poèmes de Guillaume Coquillart, qui essaya de donner à l'observation malicieuse des vices et des travers de son temps une valeur nouvelle en l'exprimant dans un cadre original et dans un style très particulier. Ce Rémois facétieux, destiné à devenir official,

c'est-à-dire juge ecclésiastique, dans sa ville natale, s'est amusé, quand il se préparait, dans l'université de Paris, à ses graves fonctions, à parodier la langue et les formes des débats judiciaires auxquels il assistait — en les appliquant à des sujets plus que frivoles. Les *Droits nouveaux* et le *Plaidoyer de la Simple et de la Rusée* durent un grand succès à cette invention, à leur forme poétique très serrée, à leur langage tout à fait nouveau, trop heurté, trop pailleté, souvent obscur à force de brillants, chargé d'images, d'allusions, de sous-entendus, de jeux d'esprit et de jeux de mots, en somme plus étincelant que vraiment lumineux, qui fatigue vite après avoir amusé, et qui fut d'un dangereux exemple à ceux qui essayèrent de l'imiter. Avant Coquillart, Martial d'Auvergne, autre magistrat, avait appliqué avec esprit, dans ses *Arrêts d'Amour*, le formulaire de la jurisprudence aux questions galantes; mais son livre, écrit en prose, se rattache plutôt à la tradition ancienne des débats sur la nature de l'amour et des droits et devoirs respectifs des amants, grands sujets de méditation, comme on sait, pour les troubadours et leurs imitateurs français. Coquillart reprit ce thème pour le transformer en y introduisant sa verve et sa malice de Champenois, de bourgeois et d'écolier.

Vous le voyez, Messieurs, par ce rapide aperçu, à s'en tenir même à la littérature d'imagination, l'époque qui en trente ans a produit, après le *Livre de la Prison* et le *Champion des Dames*, les deux *Testaments*, le *Petit Jehan de Saintré*, les *Cent nouvelles nouvelles*, le mystère de la *Passion*, la farce de *Patelin*, les *Quinze joies de mariage*, les *Arrêts d'Amour* et les *Droits nouveaux*, sans parler de mainte œuvre secondaire, n'est pas une époque stérile. Comme je le disais en commençant, la poésie de cette époque n'est déjà plus celle du moyen âge, et cependant elle n'est pas encore atteinte par la Renaissance. Elle ressemble, sans l'égaler, à l'art de la même époque, à cette architecture si charmante et si française qu'on admire surtout dans le centre de la France, à Tours, dans le château de Loches, dans la maison de Jacques Cœur à Bourges. Déjà les épaisses murailles, les rares fenêtres, les sombres massifs de pierre des forteresses féodales ont fait place à des galeries, à des croisées largement percées, à des tourelles élégantes; les formes de l'âge antérieur dominent encore l'invention, mais sont, avec art et adresse, accommodées à des goûts et à des besoins nouveaux; partout plus de sécurité, plus de relations, et dès lors plus de jour, plus d'ouverture d'esprit, plus de variété. La grandeur du XIIe et du XIIIe siècle a disparu, et souvent une ornementation lourde et

surchargée fait regretter la simplicité nue d'autrefois; mais, dans plus d'une heureuse construction, la sobriété se joint à la grâce pour former un tout qui charme les yeux, s'il ne remplit pas le cœur d'émotion et l'esprit de grandes pensées. Il faudrait seulement, pour que l'architecture de Charles VII et de Louis XI rappelât mieux encore la poésie de Villon, d'Antoine de la Sale, des farces et de Coquillart, qu'elle fît une plus large part à l'élément grotesque, souvent joyeux, parfois cynique, toujours grimaçant, qui tient tant de place dans cette poésie. Les larmes y sont rares, et si elles coulent sur les joues maigres de tel ou tel poète transi, c'est le froid ou la faim qui les fait naître plutôt qu'une peine de cœur; le sourire lui-même s'y change bien vite en rire trop gros ou méchant. Le monde n'était pas tendre à l'époque du bon roi Louis XI : revenue de ses folies de jeunesse, la société française, après de cruelles expiations, s'était mise à un régime sec et dur, dont les écrits d'alors portent l'empreinte, et qui lui réussit d'ailleurs, car après quarante ans de cette discipline elle était prête pour recommencer de grandes choses. La poésie attendit plus longtemps : le jeûne du xve siècle en fait de grandes idées et de sentiments généreux, s'il l'avait assouplie, l'avait étriquée pour longtemps, et il lui fallut l'impulsion du dehors, le grand souffle de la Renaissance

italienne enfin venu jusqu'à elle, et la trompette de Du Bellay, pour retrouver des ailes et reprendre vers de nouveaux cieux le grand vol qu'elle avait désappris. Nous ne la verrons, dans l'espace de temps où nous allons l'étudier, que voleter au ras de terre; mais nous l'y trouverons vivace, amusante, variée, nouvelle dans ses formes, parfois déjà presque moderne, et toujours très française.

FIN

NOTES

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU XIIe SIÈCLE

Comme je l'ai indiqué dans la préface, cette leçon n'est pas donnée ici absolument telle qu'elle a été prononcée en 1871. Depuis vingt-quatre ans notre connaissance de la littérature française au moyen âge s'est singulièrement étendue et précisée, et je n'ai trouvé aucune utilité à laisser subsister, dans l'esquisse que j'avais tracée jadis, les erreurs ou les lacunes qu'il m'était facile d'y constater aujourd'hui. Toutefois je n'ai pas voulu non plus la refaire complètement en y introduisant des notions qu'il était impossible d'avoir en 1871 : on n'y trouvera que les traits qui pouvaient alors être connus, mais que je n'avais pas eus tous présents à l'esprit au moment de mon travail. Je demande la permission d'en ajouter ici quelques-uns, qui compléteront provisoirement la carte littéraire de la France au XIIe siècle; même avec ces additions, je ne prétends, bien entendu, en offrir que les linéaments sommaires, encore indécis et flottants sur plus d'un point.

On peut ajouter certainement avec beaucoup de vraisemblance, comme je l'ai d'ailleurs indiqué dans le texte, un grand nombre de chansons de geste à celles qui sont données expressément comme composées dans

le domaine royal : en fait, la grande majorité des chansons de geste du XIIe siècle sont françaises ou picardes (par exemple presque toutes celles du cycle narbonnais, *Mainet*, *Sebile*, *Aioul*, *Raoul de Cambrai*, etc.). Il faut certainement en dire autant de plus d'un roman d'aventure, et sans doute de la *chantefable* d'*Aucassin et Nicolete*. La poésie lyrique spontanée, rattachée à la danse, a fleuri dans cette région, comme le montrent de curieux passages de *Guillaume de Dole* (poème sans doute lui-même français ou picard), et la plupart des chansons de toile semblent lui appartenir. Il y aurait certainement lieu de lui attribuer aussi bien des compositions historiques, morales et religieuses.

La part de la Champagne dans la poésie lyrique, où elle devait prendre un rang élevé au XIIIe siècle avec Tibaud, est déjà notable dans la période antérieure, à laquelle appartient Gace Brulé, le plus célèbre peut-être des chansonniers *courtois* avant Tibaud. L'indication donnée dans le texte sur la présence de troubadours et de trouveurs à la cour de Marie de Champagne pourrait être précisée.

A propos de l'Artois, il aurait été bon de mentionner expressément Gautier d'Arras, sur lequel des publications récentes ont rappelé l'attention, et qui mérite une place assez importante dans l'histoire littéraire du XIIe siècle. Il est vrai qu'il paraît avoir passé sa vie hors de son pays natal : les deux poèmes que nous avons de lui ont été composés l'un pour le comte de Blois, la comtesse de Champagne et le comte de Hainau, l'autre pour l'impératrice d'Allemagne, femme de Frédéric Ier.

Pour la Normandie, à la suite du poème d'Ambroise, il faut citer maintenant la belle histoire en vers de Guillaume le Maréchal, comte de Pembroke, dont l'auteur paraît bien avoir été originaire de la Normandie méridionale et occidentale ou des provinces avoisinantes. Cet ouvrage, composé tout à la fin du règne de Phi-

lippe II, est, dans les parties auxquelles l'auteur a porté un véritable intérêt, une des œuvres historiques les plus vivantes du moyen âge.

C'est à une des provinces du centre — Berri ou Nivernais — qu'appartient le très curieux poème de *Joufroi*, malheureusement inachevé dans le seul manuscrit qui nous l'ait conservé, roman plus que badin en certaines de ses parties, et où l'on retrouve l'inspiration fort peu éthérée de la vie et des chansons du plus ancien troubadour connu, le comte Guillaume de Poitiers.

Pour compléter en quelque mesure ces indications sommaires, et pour avoir sur les personnages et les ouvrages mentionnés des renseignements plus précis, on pourra se reporter au *Tableau chronologique* et aux *Notes bibliographiques* de la *Littérature française au moyen âge* (Paris, Hachette, 2e éd., 1890).

L'ESPRIT NORMAND EN ANGLETERRE

Je ne puis qu'engager vivement les personnes que le sujet de cette leçon intéresserait à la compléter par la lecture du beau livre de M. J. Jusserand, *Histoire littéraire du peuple anglais*, t. I (Paris, 1894), et notamment du chapitre Ier du livre II, où l'on retrouvera, avec des développements très neufs, plusieurs des idées exposées ici.

LES CONTES ORIENTAUX DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN AGE

La question de la provenance orientale des contes répandus en Occident, et particulièrement des contes moraux et plaisants, a été récemment fort discutée, à l'occasion du livre très remarquable de M. J. Bédier, *Les Fabliaux* (2e éd., Paris, 1895). L'auteur conteste,

avec beaucoup d'esprit et par des arguments de toute sorte, cette provenance orientale, et combat notamment quelques-unes des idées exprimées dans ma leçon de 1874. Ce n'est pas ici le lieu d'entamer, sur cet intéressant sujet, une discussion qui trouvera sa place ailleurs; je dois seulement dire que les raisonnements de M. Bédier ne m'ont pas convaincu. Toutefois il est un point sur lequel, soit dans ce livre, soit dans un travail antérieur (*Études romanes dédiées à Gaston Paris*, Paris, 1891, p. 23-32), les fines remarques de l'auteur méritent d'être prises en sérieuse considération : il conteste que les Français aient eu besoin de l'exemple des contes venus d'Orient pour s'exercer à l'observation et à la reproduction poétique des mœurs familières; il s'appuie sur le plus ancien de nos fableaux conservés, *Richeut* (1159), qui ne doit certainement rien, comme sujet, à l'Orient. J'ai répondu (*Romania*, t. XXII, p. 137) qu'il avait dû exister bien avant le milieu du XIIe siècle des contes venus d'Orient, et le fait est incontestable; mais je reconnais volontiers que la littérature latine connue au moyen âge contenait des germes de ce genre littéraire que pouvaient développer nos auteurs. En tout cas, la richesse, la variété et la vérité des scènes représentées dans les contes de provenance orientale ont dû exercer sur les conteurs français une influence considérable, non moins que la conception pessimiste qui y domine au sujet des femmes.

Comme je l'ai marqué dans la *Préface*, j'ai quelque peu modifié, dans la présente réimpression de cette leçon, la partie qui concerne l'histoire du conte connu depuis La Fontaine sous le nom de : *le Meunier, son fils et l'âne*. J'avais suivi en effet avec trop de confiance les indications données sur quelques points par Karl Gödeke; j'ai rectifié mon exposition d'après les remarques de M. Paul Meyer (*Les contes moralisés de Nicole Bozon*, Paris, 1889, p. 284-287) : ces rectifications ne modifient pas d'ailleurs l'histoire du conte dans ses traits essentiels.

LA LÉGENDE DU MARI AUX DEUX FEMMES

Aux essais dramatiques qui ont été suggérés par notre légende, qu'il me soit permis d'ajouter le suivant : *Élyduc, le mari aux deux femmes, légende de Bretagne mise en action et présentée en deux parties et six tableaux*, par René Gallet (Carentan, 1892). C'est un livret d'opéra, que l'auteur a tiré de cette lecture même, et qu'il a bien voulu me dédier. Le poème est agréablement écrit et versifié; mais l'auteur n'a pas pu éviter ce que le sujet, comme je l'avais dit, a d'incompatible avec la dramatisation.

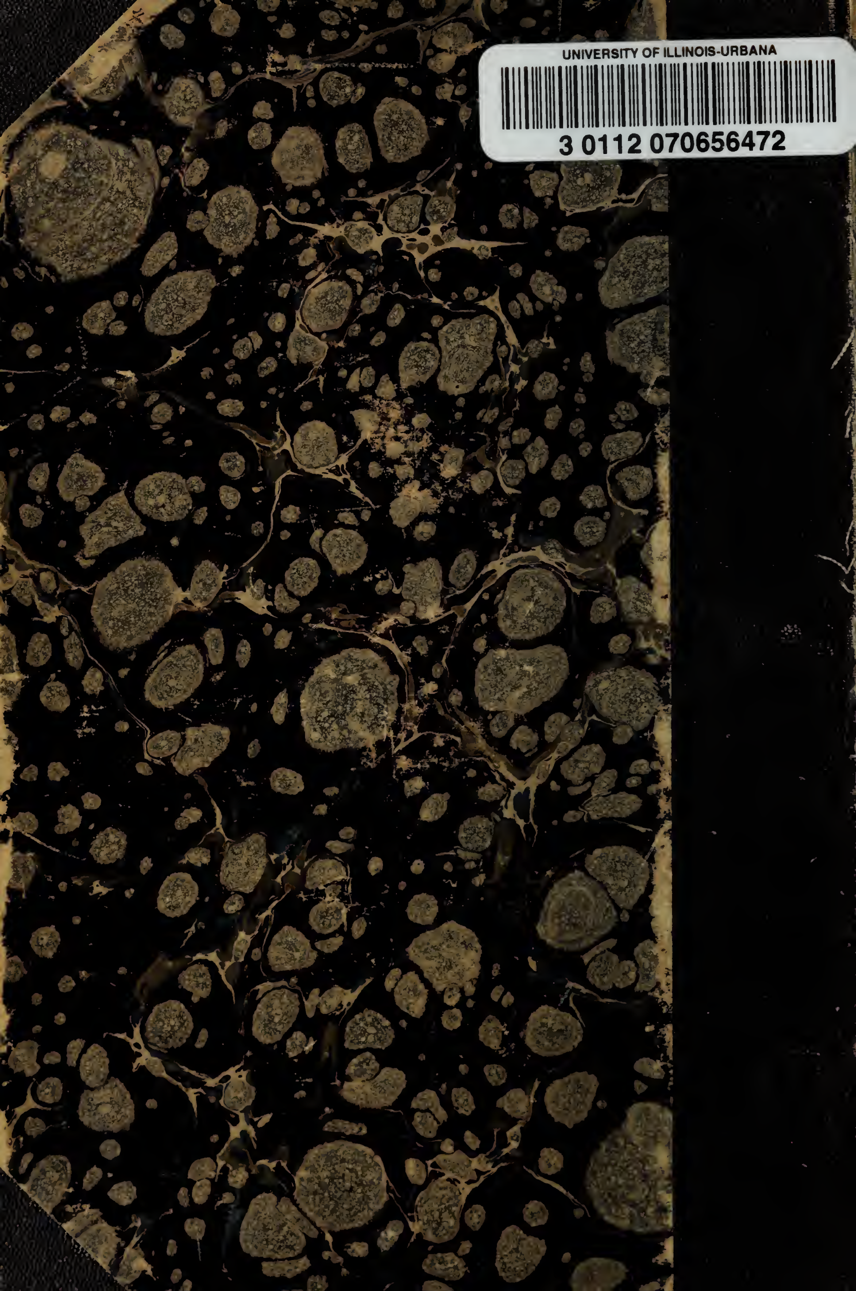
SIGER DE BRABANT

Mon interprétation de l'expression *morire a ghiado* a été contestée par MM. Castets et Boucherie, mais, je crois, à tort; voyez *Romania*, t. XII, p. 130. — Des recherches faites à Rome et à Orvieto n'ont amené la découverte d'aucune mention du séjour ou de la mort de Siger de Brabant *nella corte di Roma, ad Orbivieto*.

TABLE DES MATIÈRES

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 657-94.




UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 070656472